

SERVICE NATIONAL: UN CALENDRIER POUR LES CANDIDATS À LA CARTE JAUNE P.3



**12 nouveaux
cas de grippe
porcine** P.5

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information **D'ORAN**



**Coupe d'Algérie
Hennaya
et Tadamoun
Souf forcent
le respect** P.17

Ph.: B. H. Karim

Poursuivi pour viol L'EX-CHEF DE LA CIA À ALGER CONDAMNÉ À PLUS DE 5 ANS DE PRISON

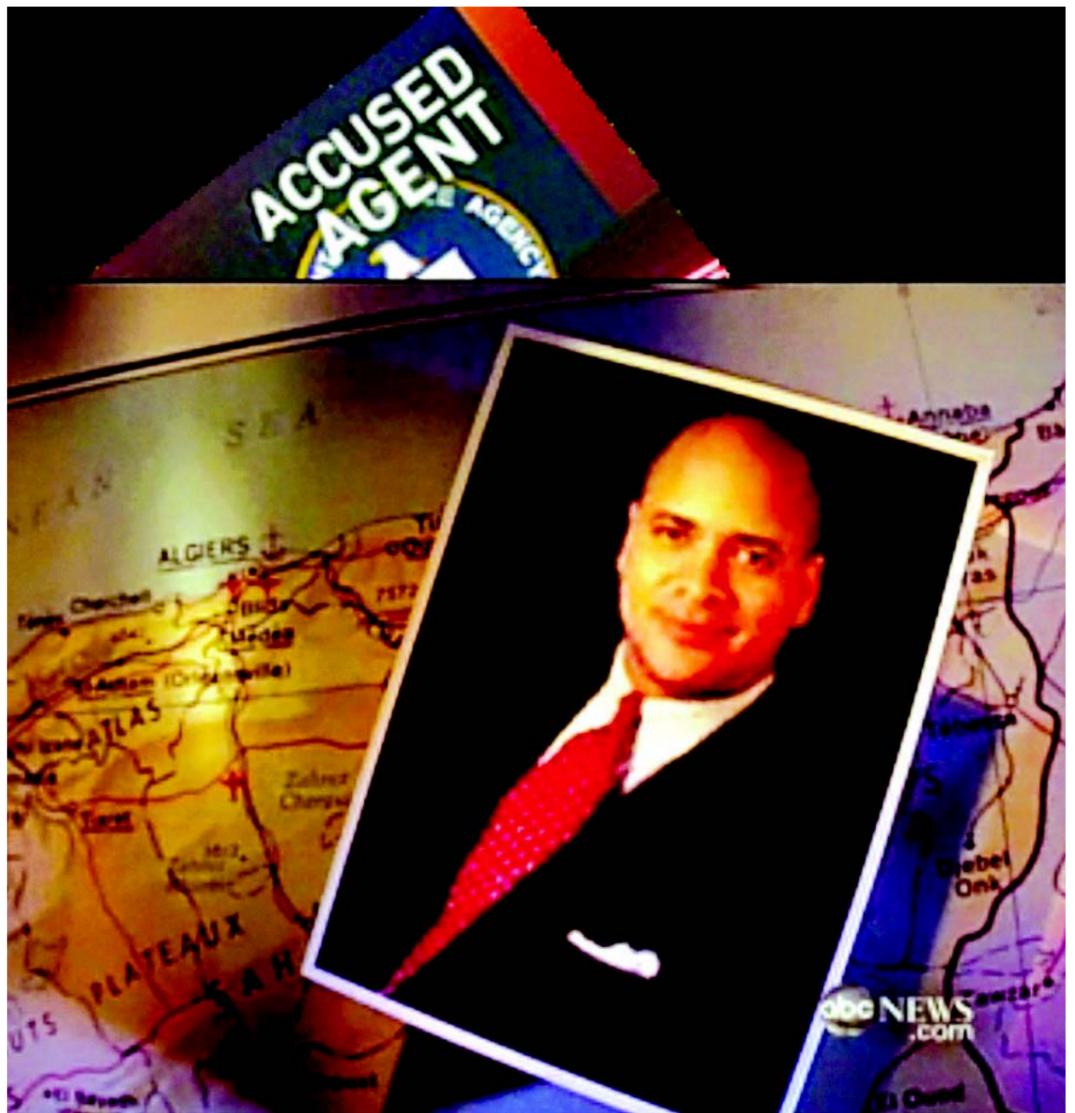
P.4

**Des milliers de personnes
au meeting du FFS
Pour «le changement
pacifique du système»** P.2

**Les insurgés libyens
mettent en garde contre
une intervention étrangère
LE CLAN KADHAFI
ENTRE REPLI ET
CONTRE-OFFENSIVE** P.7



Ph.: AFP



Publicité

L'INFO QUI VOUS RESSEMBLE À 50 DA/MOIS



APPELEZ LE

OU

ENVOYEZ UN SMS AU

404



L'Algérie تعيش
www.djezzy.com

Des milliers de personnes au meeting du FFS Pour «le changement pacifique du système»

Pari réussi pour le Front des forces socialistes (FFS). Ce dernier a réussi hier à rassembler des milliers de personnes à la salle Atlas de Bab El-Oued autour du mot d'ordre «le changement pacifique du système».



Z. Mehdaoui

La salle en question avait du mal à contenir les foules ramenées par bus et des fourgons depuis notamment les wilayas de Béjaïa et de Tizi Ouzou. Il fallait hier jouer des coudes pour accéder et sortir d'une salle archicomble où se bousculaient jeunes, vieux et même des enfants venus assister à ce premier meeting du FFS depuis des années et qui intervient, faut-il le rappeler, dans une conjoncture particulière.

Le parti d'Aït Ahmed a invité hier plusieurs opposants tunisiens et marocains pour prendre part à son rassemblement populaire. C'est d'ailleurs sous les cris «Echaab yourid iskat enidham» (le peuple veut le départ du système) que des opposants tunisiens, notamment du parti du Front des forces populaires et le Parti démocrate progressiste, ont pris la parole pour revendiquer «un Maghreb des peuples». Mustapha Braïmi du Parti marocain pour le progrès et le socialisme a affirmé lors de son allocution que l'histoire de cette année 2011 appartient désormais aux peuples du Maghreb qui ont, soutient-il, le même passé, les mêmes problèmes et le même destin. Le Maroc, la Tunisie et l'Algérie ne peuvent faire exception face à ce vent de liberté qui souffle. «Il n'y a pas de développement sans démocratie», a déclaré l'invité du FFS.

De son côté, le président de la Ligue algérienne pour les droits de l'homme (LADDH), Mustapha Bouchachi, a appelé hier à un «change-

ment pacifique du système». «Je ne connais pas de pays qui ont donné 1,5 million de chaouhada pour leur indépendance, qui ont vécu la disparition de dizaines de milliers», a déclaré Bouchachi, suggérant par là que notre pays a énormément donné pour sa liberté. Le président de la LADDH a souligné hier que «nous avons libéré la terre mais pas l'être humain». «Malgré ce loud pas tribut, nous ne sommes pas encore libérés», a-t-il ajouté en soulignant que l'élite algérienne a une responsabilité morale plus que les autres pour expliquer les enjeux et militer pour un changement pacifique du régime.

«Le FFS est une force tranquille», a indiqué pour sa part Karim Tabbou. Ce dernier a fait savoir que son parti fait de la politique dans le but de provoquer «un changement pacifique avec les hommes et les femmes qui ont de la conviction». «Il faut reconstruire la confiance entre nous», a-t-il lancé en soulignant par ailleurs que le FFS ne fait dans l'agitation.

Le premier secrétaire du parti d'Aït Ahmed a déclaré qu'il faut absolument expliquer au peuple ce qui se passe actuellement dans les autres pays quitte à faire du porte-à-porte dans les villes et villages d'Algérie. Il dira que le nouvel ordre qui est en train de se mettre en place «peut se faire avec nous, sans nous ou pire encore contre nous».

Pour le responsable du FFS, le monde vit aujourd'hui un moment historique et nul ne peut fuir ses responsabilités du sommet jusqu'en bas de la pyramide.

Non autorisée selon la wilaya La coordination d'Oran maintient sa marche

Djamel B.

Malgré le refus qui lui a été signifié par les services de la wilaya d'Oran, la coordination nationale pour le changement et la démocratie CNCD d'Oran a décidé de maintenir sa marche prévue aujourd'hui à Oran. Dans un communiqué rendu public jeudi, la CNCD souligne que suite à la décision d'organiser une marche pacifique pour le samedi 05 mars, une demande a été déposée au niveau des services compétents de la wilaya le mardi 1^{er} mars 2011. Selon le même communiqué, le responsable du bureau des associations, après une longue attente, a demandé au représentant de la CNCD de reprendre sa demande et de revenir l'après-midi alors que la wilaya impose une réception seulement le mardi matin. «Le représentant a décidé de refuser de reprendre la demande en soulignant qu'il est temps que l'administration de la wilaya applique les règles élémentaires en la matière...», lit-on dans le communiqué.

Mercredi matin, soulignent les rédacteurs du communi-

qué, les services de la wilaya contactent les représentants de la coordination en leur demandant de venir au siège de la wilaya et les informant oralement que la réponse est négative, «alors que la demande est conforme aux déclarations du ministre de l'Intérieur». Pour les responsables de la CNCD, «cette attitude prouve que les mêmes pratiques continuent et que la levée de l'état d'urgence n'a aucune application sur le terrain...». Les rédacteurs du communiqué indiquent que le représentant de la wilaya a proposé de mettre à la disposition de la CNCD une salle pour un meeting «alors même qu'aucune demande n'a été faite dans ce sens...». En conséquence, souligne le communiqué, lors de sa réunion de mercredi, la CNCD a décidé de conforter la décision d'organisation de la marche pacifique.

Jeudi, la direction de la réglementation et de l'administration générale (DRAG) de la wilaya d'Oran a indiqué à l'APS qu'aucune autorisation n'a été délivrée pour la marche, annoncée pour samedi à Oran par la

CNCD. «Aucune autorisation n'a été délivrée pour l'organisation d'une marche samedi», a indiqué à l'APS la même source, précisant que «la loi 28-89 relative aux manifestations publiques prévoit que la demande soit déposée huit jours avant l'organisation d'une marche». Les représentants de la section d'Oran de la CNCD ont été reçus mercredi au siège de la DRAG, où ils ont demandé une autorisation pour l'organisation, samedi, d'une marche, a rappelé la même source.

Mercredi, le représentant local de la CNCD, M. Chouicha Kadour, avait annoncé que la section de la coordination nationale pour le changement et la démocratie organise samedi une «marche pacifique», pour revendiquer «le droit à l'exercice de la démocratie». Lors d'une conférence de presse au siège du SNAPAP, Chouicha avait souligné que les membres de la coordination «sont déterminés» à organiser cette marche, dont le départ est prévu à partir de la place du 1^{er} Novembre pour arriver au siège de la wilaya, en passant par la rue Larbi Ben M'hidi.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Le chaos dont la Libye est en proie donne à envisager des scénarios catastrophe à tous les pays ayant, sous des formes diverses, à craindre pour eux la répercussion de cette situation. Les Etats-Unis et les pays de l'Europe du Sud ont été les

premiers à en faire état. L'Amérique, en estimant que ses intérêts géopolitiques et économiques sont en cause. Les pays européens, en déclarant craindre un afflux incontrôlable vers leurs rivages de populations fuyant l'enfer libyen provoqué par Kadhafi et ses partisans ou profitant pour le faire de l'effondrement de l'Etat dans le pays.

S'ils ne se prononcent pas officiellement sur ce qui se passe en Libye, les autorités des pays voisins, la Tunisie, l'Algérie et l'Egypte, n'en sont pas moins inquiètes de ce que les événements se déroulant dans ce pays peuvent avoir de développements dangereux pour la stabilité de leurs Etats respectifs. Pour ces trois pays, l'affaire libyenne est un véritable casse-tête. Le départ du pouvoir de Kadhafi ne signifiera pas pour eux la fin des hantises qu'à fait naître la situation créée par l'insurrection populaire contre celui-ci. Contrairement aux Occidentaux, ils ne voient pas dans la chute du dictateur libyen la fin du chaos que son entêtement à rester au pouvoir a provoqué. Personne ne contrôle la situation en Libye, et le vide ainsi créé fait du pays un espace dans lequel ne manqueront pas de s'implanter et d'agir toutes les forces ayant pour objectif la déstabilisation de la Tunisie, de l'Algérie et de l'Egypte. L'arsenal de l'armée libyenne, pratiquement en déshérence maintenant, finira pas tomber entre leurs mains. L'or-

L'entêtement de Kadhafi autorise tous les scénarios catastrophe

ganisation terroriste Aqmi, par exemple, usera de tous les moyens pour se l'approprier.

A n'en point douter, les autorités sécuritaires algériennes appréhendent sérieusement cette probabilité. Car sa réalisation renforcerait la capacité de nuisance de l'orga-

nisation terroriste. La menace que l'Aqmi soit le grand bénéficiaire du chaos libyen n'est pas une simple vue de l'esprit pour les autorités algériennes et les experts des questions sécuritaires. En plus de l'armement auquel elle peut avoir accès plus facilement du fait de l'anarchie qui s'est installée en Libye, elle peut également étoffer ses rangs avec «les soldats perdus» de la cause du dictateur libyen.

Al-Qaïda n'a été en rien à l'origine de la révolte du peuple libyen, comme l'a prétendu Kadhafi. Mais la situation ouverte par cette révolte et la guerre civile qu'elle a engendrée ne sont pas de celles que Ben Laden et ses affidés laisseront passer sans l'exploiter pour les sinistres desseins qu'ils entretiennent pour le Maghreb et le Sahel.

En visite à Alger dans ce contexte explosif dû aux événements qui secouent la Libye, le coordonnateur pour le contre-terrorisme au département d'Etat américain y a certainement consacré une bonne part de ses entretiens et concertations avec ses interlocuteurs algériens.

Si coopération entre l'Algérie et les Etats-Unis il y a en matière de lutte contre le terrorisme, elle ne doit pas dans le cas de l'affaire libyenne souffrir de divergences sur les voies à emprunter et les moyens à mettre en œuvre pour empêcher Al-Qaïda et Aqmi d'en être les bénéficiaires.

Tirage du N°4942
123.291 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.32.63.09
32.72.78 / 32.91.34
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

Fax Pub: 041.32.69.06
Fax et Rédaction
041.32.51.36 / 32.69.06

Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : SIMPRAL
Constantine : S.I.E.
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise Tél.: 021.74.96.39 - Fax: 021.74.71.57
Rédaction Constantinoise Tél.: 031.64.19.81 - Fax: 031.64.19.80

Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.41.94.31/41.65.31
Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

**Service national
Un calendrier
pour les candidats
à la carte jaune**

La direction du Service national au ministère de la Défense nationale, a annoncé officiellement aux citoyens âgés de 30 ans et plus, au 31 décembre 2011, qu'ils peuvent désormais, se présenter aux différents bureaux ou centres du Service national pour accomplir les formalités, afin d'obtenir leur dispense officielle de non incorporation.

Yazid Alilat

En fait et depuis l'annonce de la mesure décidée par le président de la République, le ministère de la Défense nationale a mis en œuvre le dispositif pour recevoir les citoyens concernés par cette décision et leur octroyer la fameuse «carte jaune». Un communiqué de la direction du Service national indique, en effet, les dates de réception des jeunes concernés par cette mesure, ainsi que le dossier à fournir (une copie d'une pièce d'identité et deux (2) photos) pour l'établissement de la carte jaune, et officialiser leur non incorporation au Service national. Cette mesure, de nature à apaiser encore plus les jeunes, notamment les diplômés, intervient dans un contexte politique national où, de plus en plus, de voix appellent autant à l'accélération de l'émergence d'une vraie armée de métier, axée sur le professionnalisme et la réduction de la durée du Service national. Les futurs appelés du contingent peuvent voir leur durée sous les drapeaux réduite de 18 actuellement à 12 mois seulement. C'est en fait une des idées lancées depuis les années 90 à l'APN, pour rendre à l'Armée nationale populaire sa vraie mission : former une armée de métier, axée autant sur une formation pointue de son personnel (Air, Mer, Terre), que du renforcement des écoles de formation et des formations supérieures dans les grandes écoles militaires de pays amis. Sur un autre registre, même si la réduction du Service national est de nature à soulager les «casernes» d'une armée presque à moitié formée d'appelés du contingent, il n'en demeure pas moins que d'autres voix appellent carrément à la suppression du Service national, ou une simple période

de 6 mois de formation aux armes. Ceci pour la simple raison que le budget alloué au secteur de la Défense nationale gagnerait à être allégé des dépenses liées à la prise en charge des appelés du contingent, en termes de salaires des officiers et sous-officiers-formateurs, de nourriture, de transport et de dépenses liées à la prise en charge alimentaire, en matériel et munitions et en habillement. Ce sera en somme, une facture de plusieurs dizaines de milliards de dinars qui sera affectée à d'autres fins plus utiles pour le développement d'une armée de métier, si la durée et le nombre d'appelés, pour chaque contingent, seront revus à la baisse. Notamment en incorporant, chaque année, un nombre déterminé d'appelés en fonction des disponibilités dans les établissements militaires qui, en retour, accueilleront les citoyens ayant opté pour une carrière militaire, qui doit être revalorisée davantage. Une armée de métier, formée d'officiers et de sous-officiers sortis des grandes écoles ou des universités algériennes, donnera plus de consistance au programme des responsables de la Défense nationale pour professionnaliser l'ANP.

Le calendrier :

- Du 06 au 17/03/2011 pour les citoyens nés entre le 01/01 et le 31/12/1977 et les classes antérieures
- Du 03/04 au 14/04/2011 pour les citoyens nés entre le 01/01 et le 31/12/1978.
- Du 02/05 au 12/05/2011, pour les citoyens nés entre le 01/01 et le 31/12/1979.
- Du 29/05 au 09/06/2011 pour les citoyens nés entre le 01/01 et le 31/12/1980.
- Du 26/06 au 07/07/2011 pour les citoyens nés entre le 01/01 et le 31/12/1981.

Arzew

Un docker menace de se suicider

K. Assia

Le pire a été évité jeudi lorsqu'un docker journalier a menacé de mettre un terme à sa vie en tentant de se jeter du haut du silo à ciment à l'intérieur du port d'Arzew. Le père de famille revendiquait au même titre que ses collègues manutentionnaires sa permanisation. Ce docker n'était pas à sa première tentative. Il avait fait une première tentative en août dernier lorsque son contrat de manutentionnaire a expiré. Jeudi, le concerné était seul lorsqu'il a décidé de passer à l'action. Aussitôt l'alerte donnée, le maire accompagné du chef de daïra d'Arzew et des autorités portuaires se sont rendus sur place afin de faire renoncer le docker à sa tentative. Celui-ci finit par descendre après l'intervention du représentant syndical qui a

donné des promesses quant à la prise de mesures allant dans l'intérêt de la corporation des dockers.

La matinée, plus d'une vingtaine de dockers ont observé un sit-in devant l'APC d'Arzew pour plaider leur cause. Ces derniers ont demandé leur titularisation. Au total, ils sont 80 dockers journaliers dont 20 seulement ont été déjà régularisés. Une situation qui a conduit le reste du groupe à manifester sa colère en demandant l'application de ces dispositions à l'ensemble du personnel journalier. Après le mouvement de protestation observé devant le siège de la commune d'Arzew, les contestataires se sont déplacés devant le siège de la daïra où ils ont été reçus par les responsables. Des promesses ont été données par les responsables afin d'étudier ce dossier en question.

Les étudiants manifestent devant le ministère



Les étudiants des instituts et universités d'Alger ont poursuivi jeudi leur mouvement de protestation devant le siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, revendiquant l'amélioration de leur situation sociale et pédagogique.

Plusieurs instituts et universités d'Alger, telles l'annexe de Bouzareah, la faculté des sciences politiques et de l'information, l'université de Dely Ibrahim, la faculté de pharmacie, étaient représentées à cette manifestation à laquelle ont pris part également des étudiants des universités de Boumerdès, de Tizi Ouzou et de Bouira, a constaté l'APS. «Université publique», «Pour une université de qualité», «Nécessité de changement», «Pour l'amélioration de la situation sociale» sont les revendications inscrites sur les banderoles portées par les protestataires. Cette protestation est motivée, selon des étudiants de la faculté des sciences politiques, par «la situation déplorable» dans laquelle se trouve cette faculté, du fait, notamment, ont-ils pré-

senté, de «la faiblesse de l'encadrement et de l'absence du réseau Internet dans la bibliothèque». Ils revendiquent «le rétablissement de la véritable place de la licence» et «l'ouverture de postes supplémentaires au niveau du Magistère conformément au nombre des étudiants de la faculté». Des étudiants de l'Ecole supérieure de commerce ont fait part de leur «mécontentement et leur déception» du système LMD qui a contribué, selon eux, à «la dégradation du classement de l'école dans la fonction publique, causant sa régression de l'échelle 13 à l'échelle 11». D'autres étudiants ont souligné «ne pas faire confiance aux décisions prises dernièrement au sujet de l'annulation du décret 10-315 du 13 décembre 2010, demandant leur application sur le terrain». Ils ont affirmé poursuivre «la protestation et boycotter les examens de mars courant». Un autre étudiant de la faculté de pharmacie a appelé «au reclassement de la faculté à l'échelle 16 et non 13 et à ne

pas la placer au niveau du système LMD». Les revendications ont concerné également l'aspect social. Un étudiant de l'université de Bouzareah a insisté sur «la sécurité» des étudiants et des fonctionnaires, du fait, a-t-il dit, de «la présence de personnes étrangères dans l'enceinte universitaire». Le recteur de l'université de Bouzareah, M. Abdelkader Henni, a affirmé que le problème sécuritaire dans l'université «se pose depuis longtemps et que des mesures ont été prises pour garantir la sécurité des étudiants».

Le Conseil des ministres a annulé dernièrement le décret présidentiel N° 10-315 du 13 décembre 2010 qui a suscité le mécontentement des grandes écoles et des universités. Le Conseil des ministres a adopté les recommandations de la conférence nationale des directeurs des établissements universitaires qui ont décidé, en tant qu'autorité pédagogique universitaire, de la validité du diplôme d'ingénieur d'Etat délivré par les établissements d'enseignement supérieur.

Raina Raïkoum

Kamel Daoud

Finalement, il n'existe plus que deux sortes de pays «arabes» : les libérés et les non libérés. Dans les pays libérés, le Premier ministre descend dans la rue, dans la place publique, parle aux gens qu'il gouverne, prend leur eau et leur pain et leur façon de parler. Le Moubarak du coin est mort et les siens sont pourchassés même sous la terre. Le pain y est dur, l'économie en crise, l'insécurité relative, mais l'avenir y a au moins un prix et le peuple le paye. Les policiers y sont là pour la sécurité du peuple et pas pour protéger le régime. La matraque sert contre le voleur et pas contre le manifestant, le futur est l'affaire de tous et le présent au bout de l'index. L'histoire nationale n'est plus une autobiographie et les ETV parlent des gens et ne parlent pas à leur place. Les islamistes y sont une minorité et la démocratie quelque chose de traduisible en langage de cafés. Dans l'ensemble, cela ressemble aux premiers jours de l'indépendance mais avec ce côté moins naïf et moins pompeux et moins illusoire.

Le jour où un Premier ministre marche avec son peuple

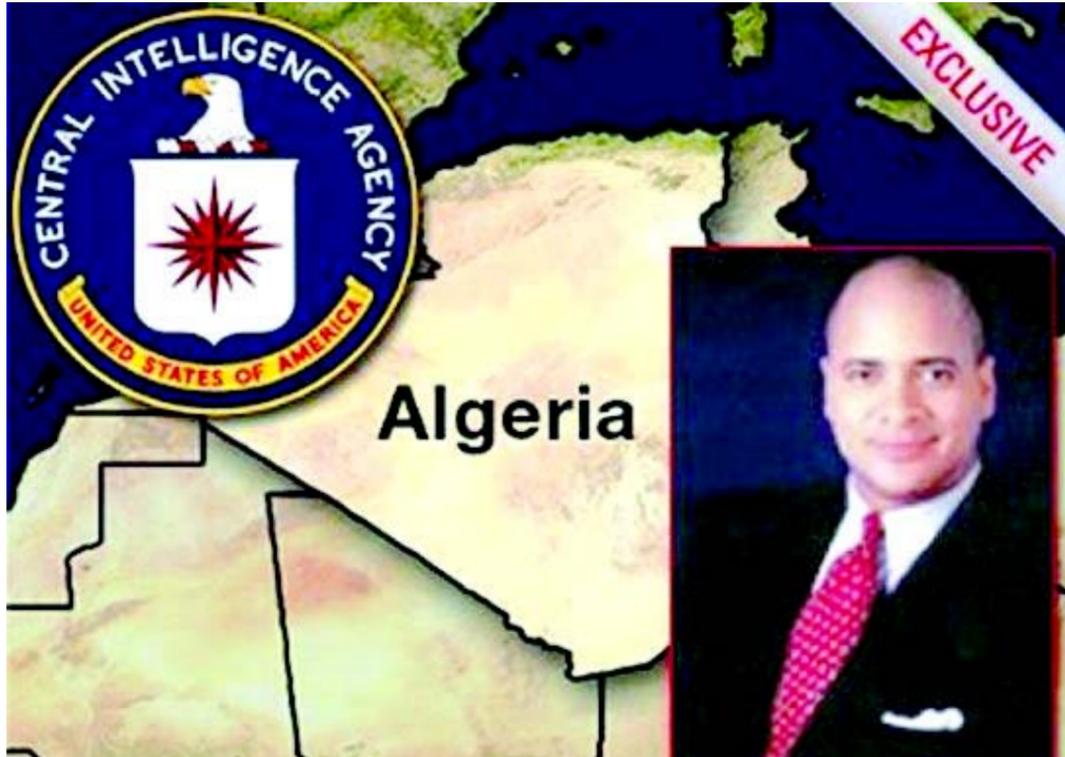
même, même quand il n'ouvre pas la bouche. L'armée y est divisée en deux : celle du peuple et qui lui ressemble, et celle des vieux chefs et qui ressemblent à leur chef. Le ministre de la Défense y est mal vu ou n'existe pas. L'argent y est en Suisse, la main-d'oeuvre y est chinoise, les projets nationaux commencent par la maison familiale, les élus payent leurs mandats avant de se faire payer leurs votes, les partis d'opposition sont traités comme des étrangers nuisibles et la liberté d'expression y est en mode vibreur. Personne ne se sent chez lui et le pays n'est associé à la terre que par convocation. Les élections y sont fausses, les chiffres menteurs et les levers de soleil à peine discernables d'un soupir fatigué. Du Maroc à l'Irak, c'est donc la nouvelle latitude qui sépare la liberté de la libération. A gauche du destin, les gens qui doivent encore décoloniser et à droite, les gens qui décolonisent dans la souffrance, le chaos ou l'effort. Chacun est donc libre d'avoir un passeport ou seulement le pas de sa porte.

Dans les pays non libérés, le Moubarak tient encore le sac de la semoule et l'utilise pour acheter du temps. Le Premier ministre ne des-

Poursuivi pour viol

L'ex-chef de la CIA à Alger condamné à plus de 5 ans de prison

Andrew Warren, ancien chef de la CIA en Algérie, a été condamné jeudi 3 mars, par un tribunal fédéral à Washington, à 65 mois de prison après avoir reconnu qu'il avait drogué puis agressé sexuellement, en 2008, une femme dans l'enceinte de l'ambassade des Etats-Unis à Alger.



Oualid Ammar

Le scandale révélé en 2009 avait fait grand bruit dans les médias locaux et américains. C'est la chaîne de télévision ABC qui l'avait rendu public en rapportant que deux ressortissantes algériennes, peut-être binationales, avaient porté plainte contre cet agent de la centrale américaine de renseignements CIA. Elles soutenaient qu'il avait abusé d'elles, en février 2008, dans sa résidence officielle à Alger.

La chaîne de télévision américaine CNN rapporte que Andrew Warren, 43 ans, cet ex-chef de station de la CIA en Algérie, a été condamné jeudi à plus de cinq ans de prison après avoir admis qu'il a drogué et agressé sexuellement une femme à l'ambassade américaine à Alger.

Cet ex-responsable du renseignement américain avait plaidé coupable en juin 2010 au sujet des accusations de « contacts sexuels » et l'utilisation abusive illégale de cocaïne, selon un communiqué de presse du ministère américain de la Justice.

« LICENCIÉ » PAR SON EMPLOYEUR

Durant le procès, Warren a avoué que le 17 février 2008, il a rendu une femme inconsciente et ensuite commis un « contact sexuel abusif » à l'ambassade américaine en Algérie. Warren a également admis qu'il a consommé

de la cocaïne tout en possédant un pistolet Glock 9 mm semi-automatique, une arme qu'il exhibait durant ses frasques sexuelles, selon ce qui avait été recueilli durant les enquêtes préalables.

Bien que les faits se soient produits en Afrique, l'action en justice a été déclenchée aux USA, à Washington, District de Columbia, parce qu'ils ont eu lieu à l'ambassade américaine, qui est considérée comme territoire américain, ainsi que cela se pratique réciproquement dans les usages diplomatiques à travers le monde. Le département d'Etat avait rappelé ce chef espion aux Etats-Unis, avant que l'affaire ne soit rendue publique. Il avait également annoncé l'ouverture d'une enquête interne. L'enquête du département d'Etat se révélera alors accablante pour cet agent. Elle établit l'existence de photos compromettantes, de vidéos stockées sur son ordinateur, sur son téléphone portable, sur une clé USB. Ces documents, d'après les médias américains, montrent les deux victimes et Warren dans des situations sans équivoque.

Andrew Warren a été licencié par son employeur la CIA en 2009, si tant est que l'on décroche complètement de ce métier-là. Seule une des deux femmes victimes est concernée par la condamnation de jeudi. Le juge a également assorti les 65 mois de prison prononcés à une peine de dix années de liberté surveillée, après la privation de liberté.

Blida et Mostaganem

Les GLD et les gardes communaux protestent

T. M.

Plus de 100 membres des ex-groupes de légitime défense (GLD) de la wilaya de Blida se sont rassemblés mercredi dernier, près du siège de la wilaya, pour présenter leurs doléances au wali. Devant leur volonté de bloquer la circulation en cet endroit, il a fallu l'intervention de la police anti-émeute pour les en dissuader, ce qui a été réalisé sans recours à la violence. En effet, le wali de Blida, qui assistait à la 4ème session ordinaire de l'APW ouverte ce jour, a quitté la salle et a reçu une délégation des GLD avec qui il s'est entretenu avant de leur donner rendez-vous pour aujourd'hui samedi afin de discuter de leurs revendications. Ces dernières ont trait essentiellement à leur réintégration dans

leurs postes de travail d'origine ou, à défaut, d'un emploi qui leur permettrait de vivre décemment. Outre cela, ils demandent à ce que ceux qui ont participé à la lutte contre le terrorisme et qui ont déposé les armes soient considérés comme des moudjahidines et que ceux qui sont morts les armes à la main soient inscrits comme martyrs au même titre que ceux de la guerre de libération nationale et que leurs ayants droit perçoivent une pension. Il y a lieu de noter que la wilaya compte près de 50 000 patriotes dont 2000 sont tombés sous les armes des terroristes. Les protestataires se sont par la suite dispersés dans le calme, ayant grand espoir de voir leurs doléances étudiées par les responsables concernés. A Mostaganem, plus d'une centaine de gardes communaux se sont rassem-

UN PROCÈS, UN ÉPISODE ?

Il faut rappeler que l'époux d'une des deux victimes était correspondant d'une agence de presse espagnole au Caire, là où « œuvrait » alors l'agent Andrew Warren avant de venir à Alger. Lorsque son épouse sera abusée à Alger par cet agent, elle informera son mari et plusieurs mois après elle se décidera à en saisir l'ambassadeur américain, avaient rapporté alors les médias américains. On n'a jamais vraiment su quelles sont les identités de ces deux Algériennes. Certaines sources ont soutenu qu'elles étaient binationales, l'une algéro-allemande et l'autre algéro-espagnole. Avec la sentence qui est tombée jeudi, ce n'est vraisemblablement qu'un épisode qui vient d'être tourné dans cette marécageuse affaire. On ne sait pas si la deuxième victime, aussi discrète que sa compagne, est en procès. Où et quand ?

On se souvient également que l'Égypte s'était intéressée à cette affaire. La presse caïroite avait alors rapporté que les autorités égyptiennes ont entendu plusieurs femmes ayant rendu visite, entre 2005 et 2007, à l'ambassade US au Caire, à Warren, au siège de USAID (agence chargée de l'aide au développement) ou aux centres culturels américains à Alexandrie et dans la capitale égyptienne. Finalement, on n'a jamais su si l'agent violeur avait eu des précédents sur les bords du Nil.

blés jeudi devant le siège de la wilaya pour revendiquer leurs droits socio-professionnels. Les protestataires ont exprimé leur « rejet du projet de gel » de ce corps de sécurité, revendiquant « l'égalité entre eux et les autres corps constitués », notamment pour « bénéficier de l'augmentation des salaires avec effet rétroactif depuis 2008, de logements ». Les gardes communaux ont exigé également de bénéficier de « congés annuels et primes de risque, ainsi que l'augmentation de la prime de panier de 3.000 à 6.000 DA et la prime de responsabilité selon les grades ». Pour sa part, le délégué de wilaya à la sécurité a appelé les protestataires « à faire preuve de sagesse revenir et donner le temps à l'administration d'étudier leurs doléances ».



De notre bureau de Bruxelles :
M'hammedi Bouzina Med

Quand les bruits de couloirs ne sont plus audibles, nous nous faisons un plaisir de vous les faire parvenir. Musique.

L'autre vraie guerre

Si perspective de « guerre » il y a, entre le monde occidental et les pays arabes et, plus largement entre Occident et reste du monde, c'est bien une guerre pour le contrôle du marché des matières premières minières et agricoles qui se dessine en ce début de siècle. Une guerre où l'intelligence managériale et la force monétaire seront (sont déjà) les armes décisives pour sortir indemne des perversions du jeu commercial mondial et ses conséquences dramatiques sur la vie des citoyens, en particulier celle des pays pauvres ou en voie de développement. L'Europe, elle, a pris les devants et prépare ses plans de défense: s'assurer un approvisionnement sans remettre en cause son modèle de développement.

La « guerre des matières premières » est ouverte. Ce sont, évidemment, les grands groupes industriels qui ont sonné le « tocsin » en ce mois de février pour pousser les gouvernements et les institutions européennes à sécuriser leur approvisionnement en matières premières minières, principalement celles dont dépendent les industries aéropatiales, de hautes technologies, de la communication, etc. Leur appel fait écho aux nouvelles restrictions chinoises, indiennes, brésiliennes et sud-africaines notamment, sur l'exportation d'une gamme de 14 produits miniers, dits précieux et rares tels que le cobalt, le nickel, l'or, le diamant, le zinc, etc. Et pour cause, les économies de ces pays dits émergents ont révisé leurs stratégies de productions et de commercialisations de ces produits et revu leurs législations à l'exportation. En pleine croissance à deux chiffres et en pleine révolution technologique, les pays émergents bousculent les règles commerciales admises à ce jour.

La multiplication des réunions au sein de l'OMC, les interminables débats avec leurs lots de désaccords sont l'expression de cette « révolution » du marché mondial qui n'arrive pas encore à aboutir. L'accélération des événements dans le monde pousse certains à s'interroger sur le sens et l'utilité des « cycles » de l'OMC qui s'éternisent. Cependant, comme dans toute guerre, chaque « belligérant » ne lésine sur aucun moyen, y compris les coups bas et la ruse, pour arriver à ses fins. Ainsi, sous la pression des lobbys industriels, comme celui des entreprises européennes regroupées sous le label « Business-Europe », la Commission européenne est appelée en ce début du mois de mars à déployer tous les artifices financiers (prêts, investissements, partenariat...) et réglementaires (code des marchés) pour contrer les stratégies chinoise et indienne d'une part, et de démanteler ce qui reste des protections tarifaires des pays exportateurs de matières premières, y compris les pays afri-

cains dont les sols regorgent de ces matières précieuses.

Jusqu'à-là, les Européens sont dans leur logique de libéralisation du marché mondial. Ils multiplient les mêmes pressions au sein d'organisations internationales telles que l'OCDE, l'OMC et les réunions du G 8 et G 20. Sauf que cette logique libérale qui sied à l'Europe porte, de par ses conditions actuelles, un énorme préjudice aux économies en voie de développement, telles celles africaines et sud-américaines. Un nombre de ces pays commencent à régir pour se prémunir d'une exploitation intensive et à bas prix de leurs matières premières, sans plus-value sur le rythme de leur propre développement. Ils tentent de réguler l'exploitation de leurs ressources minières et reviennent à un protectionnisme commercial ciblé sur les matières stratégiques.

La question qui se pose est de savoir si les pays africains et sud-américains, détenteurs de réserves minières précieuses, ont les moyens de résister longtemps encore aux coups de boutoir des industries occidentales. Les Européens, eux, ont lancé l'offensive depuis novembre 2008, lorsque la Commission européenne avait annoncé sa « stratégie intégrée sur les matières premières ». A ce stade, l'Europe comme le reste des Occidentaux ont fait de l'adage populaire « le beurre et l'argent du beurre » une maxime de vie: ils prônent une politique de préservation de l'environnement et s'emploient à intensifier leur production industrielle par une exploitation des ressources minières en Afrique et en Amérique du Sud.

Des ONG de défense de l'environnement et de lutte contre la pauvreté (W.wf ; Oxfam, etc.) n'ont pas manqué de rappeler aux Européens leur hypocrisie sur leur discours de l'aide au développement à l'Afrique et au partenariat équitable. Par ailleurs, l'Europe n'est pas à son premier « délit » commercial vis-à-vis de l'Afrique. Son insistance (ses pressions) pour que les pays africains acceptent et signent les Accords de partenariat économique (APE) entérinés, malgré les réserves des Africains, lors du Sommet UE-Afrique de Lisbonne, fin 2007, est révélatrice de sa volonté à imposer sa seule conception de l'échange commercial. Les APE privent les exportations africaines de la préférence commerciale qui leur était accordée et ouvrent leurs marchés aux importations européennes, sans limite aucune. Ironie de l'histoire, le dernier Sommet UE-Afrique, qui a inscrit ces sujets à son ordre du jour, s'est tenu les 29 et 30 novembre 2010, en... Libye, à la veille des révolutions des peuples arabes. Espérons que la fin des dictatures arabes ne sera pas remplacée par la dictature du marché européen. Mais cela est une autre histoire.

Algérie-USA

La lutte antiterroriste, la Libye et les aspirations des citoyens de la région

M. Mehdi

Venu parler de la première réunion du «groupe de contact bilatéral de coopération algéro-américaine de la lutte contre le terrorisme et les questions de sécurité connexes», le Coordonnateur de la lutte antiterroriste au département d'Etat, Daniel Benjamin, a été submergé de questions relatives à la situation en Libye et sur les conséquences possibles sur la région du Maghreb et du Sahel, mais également sur les appréciations américaines sur l'après état d'urgence, levé récemment en Algérie.

«Nous sommes préoccupés par les événements en Libye et notre souci est de savoir dans quelle mesure cela pourrait profiter aux terroristes dans la région du Sahel. Nous en avons discuté avec nos partenaires. Bien que, pour le moment nous n'avons pas constaté de changement notables dans l'activité terroriste au Maghreb ou dans le Sahel, nous pensons qu'il faut rester vigilants», a déclaré M. Benjamin, hier lors d'une conférence de presse, tenue à l'ambassade américaine à Alger. Usant du conditionnel pour parler des activités terroristes dont a fait état Kadhafi, le Coordonnateur de la lutte antiterroriste au département d'Etat américain, estime que le plus important ce sont «les aspirations légitimes des citoyens libyens et des populations de la région». «Nous avons écouté Kadhafi qui a désigné du doigt, différents groupes terroristes qui auraient fomenté les troubles dans son pays. Pour nous, la question essentielle en Libye reste la satisfaction des aspirations du peuple libyen. Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'il (Kadhafi, ndlr) a perdu toute légitimité de gouverner la Libye. Il faudrait qu'il s'en aille pour qu'il soit mis fin à l'effusion de sang, en Libye. Maintenant, concernant l'opportunité de ces événements dont pourraient tirer profiter les terroristes pour accaparer des armes, en effet, on ne peut pas s'attendre à ce que des groupes armés restent les bras croisés et ne pas vouloir gagner du terrain. Nous en avons parlé avec nos partenaires algériens. Mais, je le répète, le plus important ce sont les aspirations du peuple libyen qui préoccupent la communauté internationale», affirme Daniel Benjamin. Interrogé sur la présence militaire des Etats-Unis près des côtes libyennes, le Coordonnateur de la lutte antiterroriste au département d'Etat est

time que son pays «ne cherche pas à avoir de bases militaires en Afrique, ni en Libye». «Nos forces sont dans la région, mais sont destinées à des tâches humanitaires, notamment pour évacuer les étrangers qui désirent quitter la Libye». A ce propos, il a tenu à exprimer ses «remerciements au gouvernement algérien d'avoir aidé des citoyens américains, et les a transportés à partir de la Libye». «Nous sommes reconnaissants pour ce geste humanitaire qui illustre bien l'étroite collaboration qui existe entre les deux pays».

Invité à plusieurs reprises à exprimer son opinion sur la levée de l'état d'urgence en Algérie et sur les suites à donner à cette décision, Daniel Benjamin a rappelé les propos du président Obama sur cette question qui avait souhaité que des «efforts additionnels soient entrepris». «Maintenant, s'agissant de ce que devrait faire l'Algérie, et la nature des mesures qui doivent être prises, ce n'est pas aux Etats-Unis de prescrire une quelconque démarche, c'est aux Algériens d'en décider. Ce que je peux vous dire c'est que nous appuyons le droit des Algériens et de tous les peuples aux aspirations universelles comme la liberté d'expression et le droit au rassemblement».

Les Etats-Unis craignent-ils l'arrivée des partis islamistes au pouvoir dans la région ? «Les USA sont prêts à travailler avec n'importe quel gouvernement qui s'engagerait à ne pas recourir à la violence, à respecter la démocratie et à avoir un gouvernement pluraliste. Nous travaillerons avec ceux qui souhaitent établir l'Etat de droit et répondre de façon satisfaisante aux aspirations de leurs citoyens». Sur le chapitre de la lutte antiterroriste dans la région du Sahel, M. Benjamin a exprimé sa satisfaction «d'entendre de la part des partenaires algériens que la situation de la lutte antiterroriste dans le Sahel s'était beaucoup améliorée». Selon lui, les pays du Sahel «font énormément d'efforts pour endiguer la menace terroriste dans la région, et font preuve de beaucoup de détermination pour lutter contre de l'AQMI». Pour lui, «il n'existe pas de mauvais élèves» mais juste des «pays qui ne disposent pas suffisamment de moyens pour affronter ces grands défis», en raison notamment «de la difficulté du terrain». Il s'agira, ajoute-t-il, «de les aider à améliorer leurs capacités de lutte contre le terrorisme».



Lutte contre la drogue

Le bon point du département d'Etat à l'Algérie

Le Département d'Etat américain a relevé jeudi que le gouvernement algérien engageait de gros efforts dans sa lutte contre la drogue, avec notamment une stratégie quinquennale de lutte contre ce fléau allant jusqu'à 2015. Dans son rapport 2010 sur la Stratégie internationale de contrôle des stupéfiants (INCSR), publié jeudi, le Département d'Etat examine les politiques nationales antidrogue de près de 200 pays. Dans ce sens, le Département d'Etat note que le gouvernement algérien «œuvre activement à résoudre le problème de la drogue avec l'augmentation des ressources consacrées à l'éducation, l'interdiction et le traitement, et ce, bien que les efforts de ses forces de sécurité soient principalement axés sur la lutte contre le terrorisme». Le rapport indique également que «l'Algérie est essentiellement un pays de transit pour les drogues illicites à destination de l'Europe. Le gros de la drogue transitant par l'Algérie se compose de cannabis d'origine marocaine (en particulier le cannabis et résine de haschich) et une quantité croissante de cocaïne sud-américaine et de l'héroïne». «La majeure partie de ces produits est transportée par voie maritime vers l'Europe, le reste passe en contrebande par voie terrestre à destination du Moyen-Orient», écrit le rapport. «Le gouvernement algérien développe de plus en plus les moyens et les équipements pour le traitement de la toxicomanie, et compte installer cette année des structures de traitement ambulatoires de toxicomanes à travers toutes les régions du pays». «L'Al-

gérie a 6.000 km de frontières, principalement à travers de larges étendues du Sahara», avec plusieurs pays, notamment le Maroc, la Mauritanie, le Mali et le Niger, «rendant, donc, difficile pour les forces de sécurité algériennes à débusquer et à arrêter les contrebandiers», écrit le Département d'Etat. A ce propos, ajoute-t-il, «les responsables algériens ont exprimé leur inquiétude sur les liens entre les membres d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et les contrebandiers dans cette région». Par ailleurs, le Département d'Etat indique que «la consommation de la drogue n'est généralement pas un problème important en Algérie, bien qu'elle soit en hausse». «Le cannabis est la drogue la plus largement utilisée, mais il y a une faible mais croissante consommation de drogues dures comme la cocaïne et l'héroïne». Le gouvernement algérien, soutient le Département d'Etat, «a pris un certain nombre de mesures pour lutter contre le problème de la drogue, dont une augmentation des effectifs chargés de lutter contre ce fléau, une meilleure formation et l'acquisition d'équipements plus modernes». Sur ce point, le rapport relève que «l'Algérie a élaboré une stratégie quinquennale 2011-2015 pour traiter plus efficacement le problème de la drogue».

Concernant le dispositif législatif, il souligne que «l'Algérie a des lois sévères contre les actes liés aux drogues illicites, avec des peines allant jusqu'à deux années pour la consommation de la drogue et de 10 à 20 ans pour trafic de drogue et de vente». Rappelant que l'Algérie fait partie de la

Convention onusienne contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988, le Département d'Etat observe que «la politique du gouvernement algérien en la matière n'encourage pas ou ne facilite pas la production illicite ou le transport de drogues illégales». Il affirme également dans son rapport que «l'Algérie est dotée d'un appareil de sécurité important et compétent, endurci par près de deux décennies de lutte contre le terrorisme». Outre l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT) qui «coordonne la politique gouvernementale de lutte contre la drogue et élabore des rapports, les Douanes, la Gendarmerie et la DGSN sont responsables de la mise en oeuvre» de cette politique. Sur ce point, il précise que «la Gendarmerie algérienne a effectué environ 90% de l'ensemble de opérations de saisies de drogues dans les six premiers mois de 2010, poursuivant ainsi ses forts records dans la lutte antidrogue». Citant le rapport 2009 de l'ONLCDT, le Département d'Etat indique que «le gouvernement algérien a enregistré un certain nombre de succès dans ses efforts de lutte contre les narcotiques: les forces de sécurité ont opéré près de 10.000 arrestations et des saisies de 75 tonnes de résine de cannabis, soit le double des saisies de 2008, et des quantités négligeables d'héroïne et de cocaïne». L'Algérie et les Etats-Unis, rappelle le rapport, «ont signé en avril 2010 un traité mutuel d'assistance juridique (MALT)» pour renforcer leur coopération dans le domaine judiciaire et la lutte contre la criminalité.

12 nouveaux cas de grippe porcine

Mokhtaria Bensaïd

De nouveaux cas de grippe AH1N1 (porcine) ont été enregistrés ces jours-ci. Après les six confirmés signalés dans la wilaya de Aïn Defla mercredi dernier, 12 nouveaux cas con-

firmés ont été identifiés, ce jeudi, par le laboratoire de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie. Il s'agit de trois cas à Aïn Defla, des personnes de sexe masculin âgées de 26, 15 et 14 ans. Un autre cas a été confirmé à Constantine et un autre à Annaba qui sont dans un mau-

vais état. Dans la wilaya d'Alger, 7 cas ont été enregistrés, 5 cas au niveau de l'hôpital El-Kettar et 2 personnes âgées à l'hôpital de Birtraria.

Selon le réseau de surveillance de la grippe, plus de 100 cas de grippe AH1N1 ont été détectés à ce jour.

Polisario-Maroc

Nouveau round de négociations le 8 mars à Malte

La sixième réunion informelle entre le Front Polisario et le Maroc se tiendra les 8 et 9 mars en cours à La Valette (Malte), a indiqué jeudi l'ONU. Cette réunion, qui se tiendra plus d'un mois depuis le 5ème round informel à Manhasset (New York), se déroulera sous les auspices de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara Occidental, M.

Christopher Ross, en présence des délégations des deux parties et des représentants des deux pays observateurs, l'Algérie et la Mauritanie. A rappeler que le Front Polisario et le Maroc avaient engagé en juin 2007 des négociations directes, sous l'égide de l'Onu, avec quatre rounds qui avaient eu lieu à Manhasset, et cinq réunions informelles à Vienne (Autriche) et à Manhasset.

En application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, l'Assemblée générale de l'ONU avait adopté en décembre dernier la résolution appuyant le processus de négociation en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental.



**Ecole de Langues
ANDALOUSSIA**

Sessions intensives Spécial VACANCES
Du 20 mars 2011 au 31 mars 2011
Opportunités de rattrapage destinées aux enfants,
élèves scolarisés (tous niveaux) & adultes

PROGRAMME

- Français : Dimanche - Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi de 10 h 00 à 12 h 00
1 classe spéciale pour les enfants 5 - 6 ans (Français)
- Anglais : Dimanche - Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi de 14 h 00 à 16 h 00
- Espagnol : Dimanche - Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi de 10 h 00 à 12 h 00
- Arabe : Dimanche - Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi de 14 h 00 à 16 h 00
- Cours d'initiation & Perfectionnement spécial adultes en langues : Anglais et Français.
de 14 h à 16 h ou 16 h 00 à 18 h 00 ou 17 h 00 à 19 h 00
- Opportunité à saisir pour les futures inscriptions aux Grandes Ecoles étrangères :
DALF, TCF, DELE, TOEFL, London Collège, Universités de Moscou.
- Notre école assure aussi durant cette session la formation en Italien, Allemand, Russe
(et autres langues à la carte)
- Séances de conversation tous les Samedis 10 h - 12 h (Anglais et Français)

Pour tous renseignements, contactez-nous au : Tél.: 040.21.39.78 / Tél.: 041.29.26.59
Fax: 041.29.27.16
42, Bd Emir Abdelkader (au passage Gasquet) - Oran -
e-mail : andaloussia-languages@hotmail.fr

Inscriptions immédiates
Places Pédagogiques limitées

OMRA عجرة

Vol Direct Oran-Medina / Djeddah-Oran
15 et 21 Jours

Hôtels Proche des Harameines

INSCRIPTION

AGENCE TTS

Adresse: 05, rue Jean marie Laribere
Tél.: 041 41 37 41 - 041 41 37 43 - 041 40 28 80



Le CCF d'Oran recrute un (e) comptable

- Niveau Licence ou Master en sciences commerciales ou économiques
Spécialité : comptabilité ou finances.
- Expérience souhaitée et maîtrise du français exigée.
- Profil complet sur www.ccf-oran.com

Dépôt des dossiers de candidatures (lettre de motivation + CV)
avant le 10 mars 2011 :

Par courrier :
Directeur du CCF Oran
112, Rue Larbi Ben M'hidi 31009 ORAN
Par mail : ccforan@ccf-oran.com

11ème Congrès de Chirurgie Urologique

Le président de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique :

Pr. ATTAR Abderrahmane

Et le comité d'organisation ont le plaisir de vous inviter à assister au
11ème Congrès National de Chirurgie Urologique les 22 - 23 avril 2011
au SHERATON - ORAN

Le thème principal retenu est :

Les Tumeurs urothéliales :

- Tumeurs de vessie
- Tumeurs de la voie excrétrice supérieure

Dans l'attente de vous accueillir à Oran veuillez accepter nos sincères salutations.

Le président de la SACU
Pr. A. ATTAR

PENSÉE

A Monsieur BENRAHAL Ahmed

Décédé le 05 Mars 2005.

Sa femme, ses enfants et petits-enfants ne
pourront jamais oublier cette date qui res-
tera à jamais gravée dans nos cœurs. A sa mémoire, nous
demandons une pieuse pensée. Que Dieu, Le Tout-puissant,
lui accorde Sa Sainte Miséricorde.



CONDOLEANCES

Monsieur HAMAMOUCHE ainsi que l'ensemble du personnel,
très affectés par le décès de la fille de leur Directeur Général
de la SARL IFKI LAIT, Monsieur TEFIANI,
présentent à sa famille et ses proches leurs condoléances
les plus attristées et les prient de trouver à travers
ce message l'expression de toute leur sympathie
en cette douloureuse circonstance.
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Office Public des Ventes aux Enchères et Evaluations
MAÎTRE FELLAHI TOUFIK - Commissaire-priseur près du tribunal d'Oran
Rue Moulay Ahmed (ex-Lamoricrière) Immeuble N° 08 - Oran - Mbl.: 0770 / 31-69-47 - Tél/Fax : 041 / 29-30-62

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Commissaire-priseur met en vente aux enchères publiques seulement par soumissions cachetées, le 13/03/2011 à 10 h 00 mn, au profit de la Société Cotitex en liquidation Oran, sise O/Tiélat, du matériel ci-dessous désigné.

Lot	Désignation	05	01
01	Contenir à filez ZINSER (Q. 06)	06	Lot de cartons
02	OPENEND (Q. 01)	07	Réservoir de condensât
03	Cannetriere (Q. 06)	08	Lots de couvercles en aluminium
04	01 Conteneur	09	Lot de câble électrique

Conditions de vente :
ملاحظة : الحصة رقم 10 يسمح للزبائن الحاملين للسجل التجاري فقط دون غيرهم الذي يرخص لهم التعامل تجاريا في هذه المادة و يجب أن تكون نسخة من السجل داخل الطراف و ألا ترفض مباشرة في الشروط المتعارف عليها.
Le Commissaire-priseur

Société Promotion Immobilière
recrute:
Une Commerciale.
Diplôme supérieur - Maîtrise
informatique - Expérience
et résidente à Oran.
Envoyer C.V. à:
ouestimmo@hotmail.fr

Carrefour des Langues
Centre International d'Apprentissage des Langues
Spécial 2011
Initiation et perfectionnement en:
- Français - Arabe
- Anglais - Allemand
- Espagnol - Russe
Pour élèves, lycéens, Travailleurs,
Professionnels et autres
Formule Accélérée / livre offert
Méthode audiovisuelle
Séances de Conversation Gratuites
Existe aussi des cours en formule
Week-End
Début des cours le 05/03/2011
25 Rue Larbi Ben M'hidi
(1er étage) Oran
Tél.: 041 29 16 69 / 05 60 33 28 84

REMERCIEMENTS

Les familles HADJ SAFI, BELHACHEMI, AREZKI, SEMAI, GUEDIOURA et
DEMBRI, remercient toutes les personnes qui ont compati de près ou de loin et qui
nous ont soutenus dans notre douleur, suite au décès de notre mère, grand-mère,
belle-mère **HADJ SAFI Melika**
survenu le 25-02-2011.
Que Dieu t'accorde Sa Miséricorde et t'agrée dans Son Vaste Paradis et allège
notre souffrance. Tu resteras à jamais dans notre cœur.
إنا لله و إنا اليه راجعون

VEND À ORAN

A Douar Belgaid,
très beau terrain 589 m²,
très grande façade, quartier
résidentiel, calme assuré.
Excellent voisinage -
Ni courtier ni intermédiaires
S.V.P. Tél.: 0550 210 506

**Les insurgés libyens mettent en garde
contre une intervention étrangère**

Le clan Kadhafi entre repli et contre-offensive

**Le clan Kadhafi, certain qu'il ne disposera
nulle part d'un havre de paix, pas même
en Arabie Saoudite, n'est pas près de céder.**



Ph.: AFP

Salem Ferdi

Il se cadennasse à Tripoli où pourtant, malgré la peur, des centaines de personnes ont manifesté, hier, dans le quartier de Tadjoura, en scandant «Kadhafi est l'ennemi de Dieu», après la prière du vendredi. Dans les villes libérées, dont Benghazi, cette prière du vendredi a été encore l'occasion de grands rassemblements contre le régime de Kadhafi. Acculé mais non dépourvu de moyens, ce régime essaie de passer à la contre-offensive. Les forces loyales à Kadhafi continuent de contrôler Tripoli et la route qui mène à Benghazi, devenue de fait la capitale de l'insurrection. Une frappe aérienne a été effectuée contre la ville de Brega, terminal pétrolier situé dans le Golfe de Syrte et également une des principales voies d'accès à Benghazi. Le fils de Kadhafi, Saïf al-Islam, a affirmé que la frappe sur le site pétrolier de Brega «était destinée à effrayer». Selon lui, Brega est «le nœud gazier et pétrolier de la Libye.» «Sans Brega, six millions de personnes n'auraient pas d'avenir, parce que c'est de là que nous exportons notre pétrole».

Misrata aurait été également prise pour cible et des combats auraient fait une douzaine de morts. Les insurgés qui disent contrôler la ville font état d'une centaine de prisonniers arrêtés parmi les forces loyales à Kadhafi. Les forces pro-Kadhafi ont renforcé leur position à Ras Lanouf, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Brega. Mais aux dernières nouvelles, un nombre important d'insurgés en armes font mouvement vers Ras Lanouf. Des combats à l'arme lourde se déroulaient au niveau du terminal. Selon les insurgés, les militaires pro-Kadhafi ont reçu l'appui de mercenaires venus du Tchad et du Niger.

L'opposition libyenne semble considérer que le clan Kadhafi cherche à précipiter une intervention étrangère afin de susciter un réflexe nationaliste. Aussi les insurgés, même s'ils ne paraissent pas hostiles à la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne dont la faisabilité n'est guère évidente, martèlent avec vigueur qu'ils refusent toute intervention militaire terrestre étrangère. L'opposition qui sait que son unité ne résistera pas à une intervention étrangère ne cesse de rappeler son rejet de principe à l'intervention étrangère. Celle-ci ne semble pas tout à fait écartée même si les puissances occidentales tiennent compte de l'opposition des insurgés.

**MÊME L'ARABIE SAOUDITE
N'EST PAS UNE TERRE
D'ACCUEIL**

Le président américain Barack Obama

a indiqué qu'il fallait avoir en main «toute la gamme des options». Ces options sont «militaires et non militaires», a-t-il précisé en indiquant néanmoins que les décisions prendraient en considération «ce qui est le mieux pour le peuple libyen». Le président américain s'est dit révolté par la «violence effroyable perpétrée contre les Libyens». «A l'avenir, nous allons continuer à envoyer un message clair : la violence doit cesser. Mouammar Kadhafi a perdu sa légitimité et il doit partir. Ceux qui perpètrent des violences contre les Libyens devront répondre de leurs actes. Et il faut répondre aux aspirations des Libyens à la liberté, la démocratie et la dignité». Kadhafi doit partir. Comment et dans quelles conditions ?

Il est loisible de constater qu'il n'existe pas une institution de sécurité suffisamment forte et organisée pour pousser Kadhafi et son clan à la sortie afin de préserver l'unité du pays. Il y a eu de nombreuses défections mais une partie des membres des forces de sécurité et des groupes paramilitaires continuent à le soutenir. Elles ont même tendance à passer à l'offensive. Pour le clan familial, tenir est désormais une question de survie, même l'Arabie Saoudite qui est le refuge ultime des dictateurs, leur est fermée. Il est clair que le régime tel qu'il s'est imposé aux Libyens a définitivement vécu, mais le clan Kadhafi va tenter de jouer clairement sur la partition de la Libye.

L'OPTION DE LA GUERRE CIVILE

En termes plus crus, la seule option du clan Kadhafi est de jouer la guerre civile et d'attendre qu'une intervention étrangère vienne bouleverser les cartes. C'est cette perspective qui pousse les insurgés à la prudence. Ils ont rejeté l'offre de médiation internationale lancée par Hugo Chavez. Après avoir semblé avoir reçu l'assentiment de Kadhafi, son fils Saïf al-Islam Kadhafi a indiqué qu'aucune médiation étrangère n'était nécessaire pour mettre fin à la crise dans son pays. Alors que les forces pro-Kadhafi contrôlent la zone frontalière avec la Tunisie, la situation humanitaire est devenue une vraie crise. Plus de 80.000 personnes sont arrivées au poste-frontière de Ras Jedir depuis le 20 février, et «plus de 20.000 attendent du côté libyen», selon le chef des pompiers tunisiens sur place. Les organisations humanitaires et la communauté internationale ont engagé une course contre la montre pour évacuer des milliers de personnes vers l'Egypte. Un pont aérien a été mis en place jeudi, et l'Union européenne a annoncé une aide de 30 millions d'euros.

La Tunisie veut relancer une économie «au bord du gouffre»

Najeh Mouelhi de l'AFP

Le nouveau Premier ministre tunisien, Béji Caïd Essebsi, a annoncé hier vendredi, que la priorité de son gouvernement sera de rétablir la sécurité pour relancer l'économie, actuellement «au bord du gouffre». Lors de sa première intervention devant la presse, au palais présidentiel de Carthage, M. Caïd Essebsi a accusé le président déchu Zine El Abidine Ben Ali, en fuite en Arabie Saoudite, de «haute trahison», un crime passible de la peine de mort. «Notre priorité sera de rétablir l'autorité de l'Etat, tombée à un niveau insupportable, ce qui passe par le rétablissement de la sécurité pour tous les citoyens, les régions et les institutions», a-t-il déclaré. Le nouveau gouvernement, dont il annoncera la composition «dans deux jours», doit «relancer le cycle économique, sans aucun retard, car nous sommes au bord du gouffre», a-t-il poursuivi. «Que tout le monde sache que le rétablissement de la sécurité ne sera pas une affaire facile», la situation héritée de l'ancien régime étant «tellement pourrie et désordonnée», a-t-il ajouté, indiquant «comprendre» les réac-

tions violentes des jeunes après «20 ans de pression et de privation». Il a implicitement appelé à la fin des sit-in et à l'arrêt des grèves, avertissant qu'«en l'absence d'un retour à la normale, le pays ira à la catastrophe». Le taux de croissance en Tunisie, en moyenne 5% par an ces dernières années, «s'approche du zéro», a-t-il déploré, affirmant compter sur la coopération internationale, «laquelle ne sera pas possible sans sécurité». Il a mis l'accent sur la nécessité de favoriser la reprise de l'activité touristique pour sauver la prochaine saison dans un secteur qui assure près de 7% du PIB et emploie jusqu'à 400.000 personnes, selon des estimations officielles. En outre, a-t-il ajouté, le problème des diplômés en chômage, à l'origine de la révolte ayant conduit à la chute de Ben Ali, s'aggrave par l'arrivée, chaque année sur le marché de l'emploi, «de 80.000 nouveaux diplômés», qui s'ajoutent aux 150.000 jeunes universitaires sans travail. Le nouveau Premier ministre s'est également engagé à «rompre définitivement avec le passé mais avec responsabilité et sans être injuste à l'égard de quiconque», alors qu'une procédure judi-

ciaire est en cours pour la dissolution du parti de Ben Ali, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), déjà suspendu par le gouvernement intérimaire. Durant les deux dernières décennies du règne de Ben Ali, «ce fut une bande de corrompus qui ont sucé le sang du peuple, avalé son argent et ses acquis», a-t-il déploré. «Je n'ai aucun doute que l'ancien président s'est rendu coupable de haute trahison pour avoir renoncé à assumer sa responsabilité d'assurer la sécurité et la stabilité» et pour «avoir quitté» le pays alors qu'il était «le commandant en chef des forces armées», a déclaré M. Caïd Essebsi. La haute trahison est passible de la peine de mort, a-t-il lui-même insisté. La feuille de route, annoncée la veille par le président par intérim Foued Mebazaa et prévoyant l'élection le 24 juillet, d'une Assemblée nationale constituante (CNA), «est un premier pas sur la voie de la démocratie», a assuré M. Caïd Essebsi. Il a demandé aux Tunisiens d'accorder «le préjugé favorable» à son futur gouvernement qui, a-t-il dit, va s'atteler à faire en sorte que «le peuple reprenne confiance en l'Etat et les jeunes en l'avenir».

Egypte

Un nouveau Premier ministre et des incertitudes

**Christophe de
Roquefeuil de l'AFP**

Valse ministérielle, calendrier des réformes incertain, problèmes économiques: la transition en Egypte accumule les défis après la chute du président Hosni Moubarak et la prise en main du pays par l'armée, qui assure toutefois vouloir garder le cap de la démocratie. Le remplacement jeudi du Premier ministre Ahmad Chafic, nommé dans les derniers jours de M. Moubarak au pouvoir, par Essam Charaf, un ancien ministre des Transports bien vu par l'opposition, doit désormais s'accompagner de la formation d'un nouveau gouvernement, à la composition délicate. Sur la sellette, les anciens barons de l'ère Moubarak comme le ministre des Affaires étrangères Ahmad Aboul Gheit, qui avaient réussi à se maintenir dans le cabinet Chafic et à survivre à un remaniement ministériel le 22 février. Le gouvernement est chargé de la gestion des affaires courantes depuis la démission de M. Moubarak, qui a remis ses pouvoirs au conseil suprême des forces armées. L'institution militaire a suspendu la Constitution et dissout le Parlement, tout en assurant vouloir procéder à des réformes et à des élections libres permettant de revenir à un pouvoir civil dans un délai indicatif de six mois. Le président turc Abdullah Gül, en visite au Caire jeudi,

a déclaré que l'armée lui avait «réitéré sa volonté de mener une transition démocratique». Mais «les forces armées se retrouvent avec un lourd fardeau» face à des manifestations et des grèves qui se poursuivent, tandis que la police refuse d'assumer sa mission, s'inquiète l'éditorialiste du journal indépendant Al-Chorouq, Salama Ahmed Salama. «L'armée doit ramener la situation à la normale, mais comment y parvenir?», écrit M. Salama, qui fait partie d'un groupe de personnalités ayant rencontré récemment le conseil militaire pour analyser la situation du pays. Le cadre de transition, tout juste ébauché par l'armée, est déjà soumis à critique. Les amendements constitutionnels proposés par une commission d'experts «répondent à des demandes anciennes de l'opposition et de la société civile, mais créent aussi de nouvelles incertitudes», estime Nathan Brown et Michelle Dunne, du centre américain Carnegie, dans une étude des réformes proposées. La limitation de toute présidence à deux mandats de quatre ans permet d'éviter l'écueil des réélections à vie, et l'assouplissement des règles de candidature va dans le sens démocratique souhaité, relèvent-ils. Mais ces experts s'interrogent sur l'interdiction de se présenter à la magistrature suprême pour tout candidat bi-national, ou marié à une étrangère, qui

semble un barrage possible à des candidats émanant de la nombreuse communauté égyptienne expatriée. L'absence de réforme du mode de scrutin, conjuguée avec la disparition de fait de l'ancien Parti national démocrate (PND) risque aussi de se traduire par un parlement «disparate et dominé par des chefs locaux», ajoutent-ils. Le calendrier suggéré par l'armée - un référendum constitutionnel en mars, des législatives en juin et une présidentielle en août - est également jugé par certains opposants trop serré pour un pays où l'opposition est divisée et peu structurée, à l'exception du puissant mouvement des Frères musulmans. La dégradation de la situation économique provoquée par les troubles et l'instabilité politique constitue un défi supplémentaire. Les autorités ont annoncé que la Bourse du Caire, fermée depuis cinq semaines, resterait fermée «indéfiniment», après l'échec de plusieurs annonces de réouverture. Malgré une lente reprise du tourisme, le pays a également déjà perdu des semaines de précieuses recettes. La crise en Libye, où travaillent quelque 1,5 million d'Egyptiens, ajoute un fardeau supplémentaire avec la fuite par dizaines de milliers de ces expatriés, aggravant un chômage évalué à 10% de la population active égyptienne officiellement, 20% officieusement.

Libye : mise en échec du cycle des « révolutions » arabes

Par Wissem Chekkat

La répression est sévère. La guerre éclate entre la Cyrénaïque, province historique de l'est de la Libye et la Tripolitaine pour le contrôle des gisements d'hydrocarbures et le Fezzan. Pour un nombre croissant d'observateurs, il ne fait plus l'ombre d'un doute que tous les événements en cours dans la région MENA sont l'œuvre d'une nouvelle stratégie américaine exploitant autant les déficits structurels que les caractéristiques sociodémographiques et culturelles de ces pays. Cela n'a rien à voir avec une quelconque théorie des complots, laquelle serait absurde dans ce contexte particulier où certains partis en Occident se croient en guerre avec le monde musulman. Si les revendications des peuples pour la démocratie et la liberté, voire même (tel que revendiqué ouvertement et avec force par la jeunesse arabe) pour le modèle consumériste véhiculé par ce que l'on appelle communément la mondialisation et son impact sur les jeunes générations des pays arabes demeurent le principal moteur de ces révoltes, ils n'en demeurent pas moins qu'elles servent autant en termes d'opportunités à des tierces parties étrangères comme de réelles aspirations pour un changement que les maîtres du monde savent par expérience qu'il est quasiment impossible.

Le 17 février 2011, des manifestants se rassemblent via un appel lancé à travers les réseaux sociaux à Benghazi pour commémorer le massacre de prisonniers appartenant aux principales tribus de la Cyrénaïque dans la prison de Abu Selim en 2005. Le bilan de cette mutinerie varie selon les sources de 500 à 1600 morts parmi les détenus. Il serait important de rappeler que la ville de Benghazi comme les principaux centres urbains de la Cyrénaïque, n'ont jamais accepté et encore moins adhéré aux idéaux révolutionnaires de Mouammar Kadhafi. La bourgeoisie de Benghazi et les milieux d'affaires affichaient un profond mépris à l'égard de celui qu'ils considéraient comme un bédouin issu d'une obscure tribu rivale.

Très vite, les manifestations dégénèrent en affrontement avant de tourner à l'émeute armée. Comme il de coutume dans un pays où la quasi-totalité des citoyens sont armés, la répression est brutale. Bientôt, des milices tribales armées auxquelles se joignent des militaires par allégeance tribale se heurtent aux forces de sécurité du régime. Les insurgés de Cyrénaïque, regroupant aussi bien des éléments du Groupe islamique com-

Voulu comme une suite des protestations que connaît le monde arabe depuis le début d'année, le cycle des révoltes a connu un sérieux revers en Libye où la révolte s'est vite transformée en une guerre civile où l'un des deux camps reçoit une aide militaire directe de la part des États-Unis d'Amérique, de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie. Contrairement aux pays voisins, la Tunisie à l'Est et l'Égypte à l'Ouest, lesquels étaient et demeurent des pays très proches de Washington, le régime libyen n'a jamais tourné dans l'orbite occidentale.

battant Libyen (GICL) que le régime de Tripoli n'a cessé de réprimer depuis des années, ainsi que des jeunes portant les sigles du poing levé des révolutions colorées ont pris d'assaut les bases militaires. Des dizaines de morts tomberont devant les murs d'enceinte et sous les miradors des casernes ciblées par les attaques. Assez vite, des militaires réguliers rejoignent le mouvement des insurgés par le biais d'un jeu complexe d'allégeances tribales et de clientèle clanique.

Des missiles SAM, des blindés et des pièces d'artillerie tombent entre les mains des insurgés. Les autorités recourent à l'arme aérienne pour détruire leurs propres bases militaires tombées. Les médias se déchainent et présentent la situation sous l'angle d'une manifestation pacifique subissant les frappes d'avions de combat Mirage F-1 et Mig-27. Le déficit en termes de communication sera fatal au régime de Kadhafi.

Aux Nations Unies, le numéro deux de la mission libyenne auprès de cette organisation internationale se retourne contre le régime et entame une campagne médiatique sur la répression. Le Numéo un, compagnon de parcours de Kadhafi depuis de longues années et en disgrâce depuis deux ans (d'où son éloignement) met beaucoup de temps avant de se ranger aux côtés des insurgés.

Les treize bases aériennes de l'armée libyenne constituaient la principale force de frappe du régime de Kadhafi contre ses rivaux. Le passage et la défection des chefs de l'armée de l'air le privent de cet avantage stratégique. En Cyrénaïque, des « conseillers » militaires étrangers débarquent à partir d'unités de surface ou de sous-marins pour prendre en main le rétablissement des commodités et des communications puis la formation de troupes paramilitaires en vue de marcher sur la capitale, et particulièrement Bab Azizia, le camp retranché de Kadhafi. En parallèle à ces actions militaires, le régime de Kadhafi fait face à une formidable bataille diplomatique : les chefs de postes diplomatiques et consulaires libyens à l'extérieur font défection. Certains d'entre eux préparent

déjà l'après Kadhafi et rivalisent dans la surenchère, notamment en présentant un tableau plus sombre de la situation. Fait notable : la Libye est éjectée du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Une revanche pour les États-Unis d'Amérique, la Grande Bretagne et surtout Israël. Une revanche recherchée depuis une dizaine d'années. La Maison Blanche prononce la sanction : Le régime Kadhafi a perdu la bataille diplomatique et ne représente plus rien à l'étranger.

Peu de temps auparavant, dans un mouvement similaire à ceux ayant suivi les révoltes de Tunis et du Caire, la Confédération Helvétique annonce le gel des avoirs de Kadhafi. Une annonce pour le moins étrange puisque la Libye avait procédé au retrait de l'ensemble de ses avoirs en Suisse lors de la crise intervenue entre les deux pays en 2009-2010.

Cependant, Kadhafi et son clan, dont son bras droit Moussa Koussa, résistent encore. Ils viennent de perdre l'aviation mais ne renoncent pas pour autant à se battre. Par une ironie du sort, la France et la Grande Bretagne, anciennes puissances coloniales au lourd passif en matière de crimes, sont derrière un projet de résolution sur la Libye lui imposant un embargo multiformes et l'établissement d'une zone d'exclusion aérienne ; pis, les deux pays se chargent d'établir les preuves de crimes contre l'humanité que le régime de Kadhafi aurait commis en réprimant les manifestations avec des armes lourdes et l'aviation.

De lourdes sanctions sont prononcées à l'encontre du clan Kadhafi dont sa fille Aïcha. En parallèle, l'Italie suspend les clauses de non agression d'un pacte signé avec la Libye.

Ce qui paraît logique puisque l'ensemble des bases militaires sont mobilisées par les forces de l'OTAN pour soutenir les insurgés. Ces derniers reçoivent via un pont aérien établi par le Qatar et les Emirats Arabes Unis mais également avec le concours actif de l'Égypte, d'importantes quantités de matériel, de médicament et d'armes-surplus des dépôts d'armes des armées irakienne et afghane - acheminés des bases US en Irak et d'Afgha-

nistan. La plupart des armes fournies devaient être identiques à la dotation de l'armée libyenne, dont les stocks étaient parmi les plus importants du Maghreb, afin d'éviter toute accusation d'ingérence.

Dans les médias mobilisés aux côtés de la furie américaine, la situation est toujours et non moins uniformément présentée comme des protestations. A-t-on déjà vu des protestataires se battre avec des armes lourdes avec une armée régulière comme cela s'est passé à Misrata, troisième ville de Libye? Qu'importe. Le battage médiatique et les glissements sémantiques sont capables de faire passer n'importe quoi. La capitale de Cyrénaïque, Benghazi, indépendante du pouvoir central de Tripoli pour la première fois depuis 1951, se prépare à lancer une offensive militaire contre la province occidentale tant honnie. Des bataillons formés des anciens militaires de l'armée régulière ayant fait défection, de volontaires des tribus et de mercenaires sont promptement mises sur pied par les forces spéciales américaines, britanniques et françaises dont la présence effective sur le sol libyen fut signalée pour la première fois le jeudi 24 février 2011 à 01h50 heure locale.

Quant à Tripoli qu'on tente d'affaiblir ou du moins réduire par un embargo total, des experts se montrent peu convaincus en estimant que cela prendrait assez de temps pour que les opinions Arabes, en majorité favorables aux protestataires et à l'opposition, puissent basculer et voir en Kadhafi une sorte de héros de l'anti-impérialisme. La décision est prise entre le 25 et le 26 février d'en finir avec en utilisant la force militaire dont des frappes aériennes utilisant de nouveaux missiles anti-bunker ainsi que de nouvelles armes (DYME et bombes électromagnétiques).

La secrétaire d'Etat US, Hillary Clinton et peu de temps avant elle le président Obama, ont tous les deux déclaré que Kadhafi et son clan devaient partir. Sauf que pour une fois, aucune porte de sortie n'est laissée à Kadhafi sinon de comparaître devant

la Cour pénale internationale pour crimes contre l'humanité.

Toutes ses mesures ne sont pas pour autant susceptibles de conclure la « révolution libyenne » que les stratèges américains ont voulue très courte, au moins aussi courte que les révoltes en Égypte et en Tunisie. Un mémorandum interne du Pentagone datant de juin 2003, soit trois mois après la chute de Bagdad et portant les possibilités d'intervenir militairement contre des pays Arabes, indiquait qu'il faut moins de 72 heures pour écimer le régime libyen. Si l'option militaire fut abandonnée après les gouffres financiers de la malédiction mésopotamienne et le fiasco afghan, cette idée a demeuré dans l'esprit des concepteurs de ces lames de fond visant la transformation de la région Afrique du Nord/Moyen-Orient par des moyens pacifiques. Ce n'est pas le cas pour la Libye. Il va falloir intervenir militairement pour déloger Kadhafi de son fief retranché de Tripoli (Bab Azizia).

A l'heure où nous rédigeons ces lignes des navires de la marine royale britannique sont venus en renfort aux unités de surface de la 6ème flotte US tandis que la France et l'Italie ont établi leurs quartiers en Sicile et à Malte. Les jours du régime libyen sont comptés. Cependant, le cycle des révolutions pacifiques sans intervention directe vient d'échouer. Par une ironie du sort, Mouammar Kadhafi vient de forcer les occidentaux, à leur corps défendant en ces temps de crise financière, à ouvrir un nouveau cycle fermé avec la mort de Saddam Hussein.

Au premier mars 2011, l'environnement géostratégique de tous les pays d'Afrique du Nord est plus que volatile. Indubitablement, la Tunisie demeure le pays le plus exposé après la chute du verrou libyen tandis que l'Algérie se voit directement menacée par un immense vacuum s'étendant du littoral libyen au Sahel. Les gisements d'hydrocarbures attisent d'énormes convoitises dans une région qui renoue avec la présence et l'interventionnisme de pays ayant un lourd passif colonial.

Pour la première fois depuis longtemps, le Maghreb dont la population trop jeune pour la plupart pour avoir connue l'occupation étrangère est menacée non seulement du Sud (Sahel) et du Nord mais de l'intérieur même de son espace géopolitique par l'intervention militaire étrangère directe. Un constat primaire : l'Union du Maghreb Arabe est bel est bien entermée depuis longtemps. Tout comme un certain esprit révolutionnaire de résistance et d'opiniâtreté.

Les événements de Libye

La revanche et le complot !

Par Djerrad Amar

Contrairement aux révoltes tunisiennes et égyptiennes, celle de la Libye - avec l'acharnement de l'occident qu'appui une guerre psychologique pour faire tomber le guide libyen - suscite de sérieux doutes. Si les régimes de Tunisie et d'Égypte étaient soutenus par l'occident, ce défenseur impénitent d'Israël, et certains États arabes, celui de la Libye est en revanche exécuté et sa chute souhaitée.

Observons ! Nous avons 3 chaînes satellitaires qui s'acharnent h/24, de concert, sur la Libye - (la qatarie Aljazeera, la saoudienne Alarabia et l'américaine AlHurra), que reprennent la plupart des médias occidentaux - pour la déstabiliser, sous le fallacieux prétexte d'aider à l'instauration de la démocratie alors que chacun connaît les brouilles de Kadhafi avec le roi Abdallah ainsi que les déboires des princes qataris qui souhaitaient investir en Libye.

Nous avons un cheikh qatari-égyptien qui émet une «fetwa» en direct à Aljazeera rendant licite l'assassinat de Kadhafi qui ne provoque aucune réaction de l'occident contrairement aux autres cas lorsque cela touchaient leurs concitoyens. Nous avons vu aussi un seul «son de cloche», qui fait que l'on se permet de ridicules

mensonges d'un bombardement de certains quartiers des villes par l'aviation ou des défections/arrestations d'officiers qui apparaissent à la télé adverse pour démentir. Le cas des plus cocasses est l'annonce par Aljazeera, avec fracas, l'assassinat d'un certain Khaled (...) dit «Khaled Chahma» présenté comme Général d'armée ; quelques heures plus tard ce personnage apparaît à la télé Libyenne exhibant une pièce d'identité officielle.

Il s'agit d'un simplet atteint de mongolisme connu dans sa ville par son surnom et son travers à faire l'agent de circulation. On nous flanque, sans arrêt, les mêmes invités selon un rôle, sur les 3 chaînes que l'on présente comme opposants libyens et analystes politiques en même temps, qui incitent à la révolte et dont on connaît au moins 3 qui émergent à la NED (National Endowment for Democracy)/CIA. Ou bien les mêmes voix qui reviennent et qui annoncent appeler de telle et telle ville de Libye, depuis la rue, alors qu'ils appellent d'un studio, pour décrire des faits catastrophiques dont-ils seraient témoins etc. Est-ce de l'information ? Est-ce crédible ? N'y-a-t-il pas un agenda politique concerté ? Cela n'autorise pas le mensonge insistant et 'en boucle' et le piétinement des règles élémentaires de déontologie.

Nous avons un Conseil de sécurité de l'ONU qui s'est empressé de décider des sanctions sur la base de spéculations de média - faisant états de «milliers de tués» sans fournir de preuves - alors que cela nécessite d'abord une enquête internationale. Les dizaines de journalistes étrangers en Libye ne confirment pour l'instant aucuns de ces reproches. On s'emploie enfin à salir un homme de posséder une fortune dans des comptes en occident alors que ce dernier nie en défiant de prouver «un seul dinar» y compris pour sa famille.

Nous avons constaté, en revanche, que des milliers de citoyens libyens manifestent leur soutien à Kadhafi et ce dans plusieurs villes; mais ces chaînes censurent ces images en persistant à proférer d'interminables mensonges tous démentis par des preuves et ce jusqu'à l'écoeurement! La question est simple ; qui soutien qui dans cette histoire? Qui est contre la Libye et souhaite la chute «immédiate» de Kadhafi contrairement à Ben Ali et Moubarak qui l'on a soutenu jusqu'à la fin? «Dictateur», «Hitler», «Néron» et tutti-quant, on connaît trop bien. C'est le même scénario qu'avec l'Irak. Lorsqu'on y ajoute la menace américaine d'une intervention armée on saisit bien la stratégie par le «chaos» contrôlé-troubles, insécurité, guerre

civile, occupation-et ce pour le pétrole et rien d'autre. Il se trouve que la puissance de la propagande subversive médiatique a eu raison, pour le moment, sur la perception de la vérité et de la réalité. Il se trouve aussi, avec regret, des parties, à l'exemple de l'Iran-le combattant irréductible des «forces de l'arrogance» - qui approuve cette offensive en hurlant avec les loups; plus par revanche que par principe. Contrairement à l'Égypte et à la Tunisie où c'est le peuple qui s'est révolté et les 'autres' ont suivi ; pour la Libye ce sont les 'autres' qui ont provoqué, par revanche, l'insurrection et veulent que le peuple suive à la différence qu'en Libye cela a commencé par des manifestations clairessemées de groupes qui se sont ensuite accaparés des armes pour revendiquer directement la chute du pouvoir en exhibant le drapeau de l'ex-monarchie. Les régimes de Moubarak et de Ben Ali sont pro occidentaux et pro sionistes; ce qui est le contraire pour la Libye qui est anti impérialiste et anti sioniste. La différence donc est de taille. On est maintenant certain qu'il s'agit d'une revanche et d'un complot pour déchoir un régime réfractaire à l'ordre impérialo-sioniste qu'à une révolte spontanée d'un peuple contre l'injustice de ses dirigeants.

Proxi mité

Le Quotidien
 D'ORAN
 Edition Nationale d'Information

ORAN P. 11 & 12

DERB

**Des familles
craignent
une catastrophe**

**SANS EAU NI ÉLECTRICITÉ
DEPUIS 2 ANS**

**Les «100 locaux»
toujours fermés**

ROUTE MERS EL KÉBIR/ORAN

**Un chantier
au point mort**

**Tlemcen:
protestation
à Sidi Djillali**

Un mouvement de protestation se poursuit depuis mercredi dernier devant le siège de la daïra de Sidi Djillali, dans la wilaya de Tlemcen, où des centaines de citoyens, dont la majorité de jeunes, ont barré le boulevard principal de la commune en signe de protestation contre les problèmes rencontrés.

Sur les lieux, les protestataires ont remis une plate-forme de revendications à une délégation dépêchée par le wali de Tlemcen, pour qu'elle prenne en charge leurs doléances. Les mécontents exigent la reprise des travaux de construction d'une maternité dont le taux d'avancement avait atteint, en 2004, 60%. De même que pour le CEM en cours de construction et qui est à l'abandon, les habitants demandent la relance des travaux pour réduire le nombre d'élèves par classe. En outre, ils ont soulevé les cas de revêtement des routes et du réseau d'assainissement du village qui est défectueux. Selon eux, ce dernier déverse ses eaux usées en plein air dans toutes les directions provoquant des désagréments aux riverains. Tout comme ils lancent un appel aux autorités de la wilaya pour doter leur agglomération d'une unité Sonelgaz, d'un tribunal, de locaux commerciaux, d'une agence d'emploi et de lutter contre l'habitat précaire.

Khaled Boumediène



Tranche de Vie

El-Bayadh

P.14

**Cellules
d'accompagnement
pour les universitaires
chômeurs**

Saïda

**Les crimes
et délits en baisse**

Aïn Témouchent

**Les chômeurs,
les dispositifs
d'insertion
et le guichet unique**

Par El-Guellil

**La raison
du fou**



Les fous courent de plus en plus dans les rues et les psy de moins en moins dans les asiles. C'est devenu une réalité que nul ne peut nier. Mais avant de parler d'une histoire de fous, il faut d'abord déterminer les critères du fou. Si c'est cette personne qui a tout perdu sauf la raison, alors nous sommes tous considérés comme des fous dans ce monde maboul.

C'est normal donc qu'autant de fous envahissent la ville et que les psys désertent les maisons de fous, n'ayant plus de malades à soigner.

La folie fait désormais l'unité et ses praticiens ne trouvent plus matière à traiter. Elle est vachement drôle cette histoire d'aliénés qui commence vraiment mal. Mais en fait, si le fou n'a pas perdu la raison, c'est qu'il n'est plus malade, donc pas besoin d'être interné. Mais s'il a tout perdu, ne serait-il pas alors mieux dans une maison de fous ? Cette équation me rend dingue.

Récapitulons. Pour entrer dans un asile, il faut perdre la

raison et garder tout. Est-ce que cela explique pourquoi les fous courent de plus en plus les rues ? Si les psy quittent de plus en plus les maisons de fous, cela veut dire que ces derniers ont perdu la

raison et tout gardé en contrepartie. Alors qui est fou réellement ? Les gens sans raison ou avec la raison ? Des gens sans tout ou avec tout ? Je commence sérieusement à me perdre dans la folie.

C'est dingue comme la vie est compliquée. On dirait un asile de fous. «T'es maboul toi, dirait cet homme sirotant un café. Moi j'ai tout, el-hamdou lillah. Je vis dans une grande maison comme un prince. J'ai un job. Je mange à ma faim. J'ai une voiture, plein de vêtements dernier cri. Je ne me plains pas. Dieu m'a tout donné, je suis comblé».

«Tu as raison», rétorque l'ami assis à sa table. «Mais bien sûr que j'ai raison !», insiste le premier, cet homme inconnu fel houma.

A ce moment, un fourgon tout de blanc peint s'arrête à leur niveau: trois hommes en descendent, camisole à la main. Ils mobilisent celui qui avait raison, lui enfilent la camisole et l'emmènent.

«Pauvre type: il savait qu'il n'avait pas toute sa raison, dira son voisin. Sa vie est une histoire de fou».

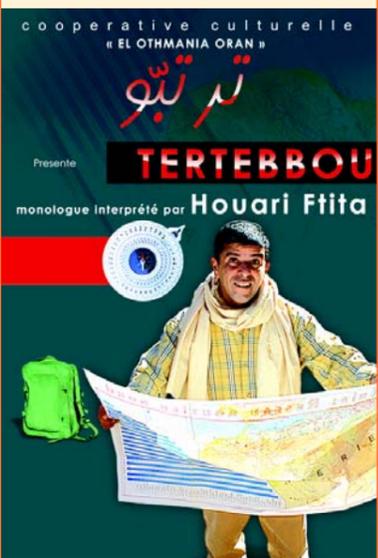
THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

► Samedi 05 mars à 15h
«Joujou Oua Chakchok»



Auteur et mise en scène :
Elaoui Ahmed
Résumé: pièce traitant du devoir d'honorer ses engagements. De l'éthique et de la morale, du sens donné à la parole. Un crapaud a promis à ses amis les poissons protection et aide, mais il faillit à ses engagements si ce n'était l'intervention heureuse de Jojo le crabe.
Mesrah El-Youm

► Samedi 05 mars à 18h00
«Tertebou»



Auteur: Achour Wahid
Mise en scène: Belhadj Khaled
Avec Houari F'tita
Résumé: un jeune universitaire en chômage décide de mettre son sac à dos pour entreprendre un long voyage faisant ainsi de ses périples une voie de sortie à sa situation toute négative. Voyage ou évasion, fantasme ou réalité, rêve ou absurdité ? sont autant de questions philosophiques qu'aborde le thème de «Tertebou»
(Coop El-Othmania)

► Dimanche 06 mars à 19h00

Concert de musique avec:
-Le groupe madar
-Le groupe Anza
Et le groupe Les Aures T.R.O.

► Mardi 08 mars à 15h
«Top Femme»

Hommage à la femme artiste
Auteur: Mohamed Mihoubi
Mise en scène: Mohamed Mihoubi
Résumé: One man show intitulé Top Femme 2 présenté par le comédien Mohamed Mihoubi, au théâtre d'Oran. Ce travail est résumé par les idées suivantes. Une femme, une vraie femme, c'est une femme avant tout qui n'est pas féministe. Comment l'homme et la femme pourraient-ils se comprendre ? Car en fait, tous deux souhaitent des choses différentes: l'homme, la femme et la femme, l'homme. Il y a des secrets qu'une femme ne peut confier qu'à une femme, des secrets de sensibilité. Pour vivre heureuse et toujours semblable à elle-même, une jolie femme doit mourir jeune, et une honnête femme mourir âgée. T.T.O.

► Mercredi 09 mars à 18h00
«Jeu du Mariage»

Auteur: Mourad Senouci
Mise en scène: Ghaouti Azri

Centres Culturels Français

► Aujourd'hui
au CCF de Tlemcen
► Lundi 7 mars à 19h
au CCF d'Alger

Avec Laurent Cirade et Paul Staïcu
Mise en scène Agnès Boury, Création lumière Philippe Quillet
Après avoir tourné pendant plusieurs années leur précédent spectacle dans le monde entier, Paul Staïcu et Laurent Cirade (du quatuor à cordes), nos deux virtuoses du piano et du violoncelle nous embarquent dans un nouveau délire théâtral hors normes et sans paroles où, dans un rythme toujours endiablé, s'enchaînent les situations décalées toutes aussi surprenantes qu'irrésistiblement drôles.

Spectacle musical comique
DUEL



Simone de Beauvoir et LE DEUXIÈME SEXE



► Dimanche 6 mars à 17h 00
au CCF d'Alger
► Mardi 8 mars à 17h30
au CCF Annaba
► Jeudi 10 mars à 18h00
au CCF de Tlemcen
par Sylvie Chaperon, historienne et maître de conférences à l'Université de Toulouse Mirail.
Dès sa sortie en 1949, «Le Deuxième Sexe» fait bruyamment parler de lui. Les grandes revues intellectuelles lui consacrent leur chronique littéraire. Les quotidiens ouvrent leurs colonnes à des dizaines d'articles et de comptes rendus, souvent signés par de grandes plumes : François Mauriac, Julien Benda, Julien Gracq, Emmanuel Mounier, Roger Nimier, pour n'en citer que quelques-unes.

► Jeudi 10 mars à 15h
à la Maison de la culture
de Mostaganem
► Samedi 12 mars à 19h
au CCF de Tlemcen

Mise en scène : Valérie Aubert.
Avec Magalie Calmel, Fabrice Hervé, Pascal Reverte, Vincent Reverte et Samir Siad.

Une femme battue par son mari décide de se venger. Elle fait croire que ce dernier est médecin, mais qu'il ne le reconnaît qu'après avoir été rossé de coups de bâtons.
C'est une pièce pleine d'alacrité que Molière nous offre, où chaque réplique et chaque situation sont habitées par un souffle comique irrépressible qui nous emporte dans un rythme endiablé pour notre plus grande joie.

**Théâtre :
Le médecin malgré lui**



**Concert chorégraphique
La Escusha Interior**

► Jeudi 10 mars à 19h au CCF d'Alger



Sur des musiques de Julien Lallier et des chorégraphies de Karine Gonzalez, La Escusha Interior est une alchimie poétique en six tableaux entre les musiques écrites et improvisées du jazz et les danses d'inspiration flamenca.

Les cinq artistes, à la faveur de l'écoute intérieure, laissent entendre un hymne à nos solitudes porteuses de rêves et d'utopies. Les complicités se nouent et les couleurs fusionnent dans un bel élan «flam'n jazz!». Avec Julien Lallier : piano, composition ; Karine Gonzalez : danse, chorégraphie ; Joce Mienniel : flûtes ; Joan Eche-Puig : contrebasse ; Antony Gatta : percussions.

DÉMOCRATES DÉCLARÉS MAIS NOSTALGIQUES DES VALEURS ARISTOCRATIQUES !

► Mercredi 16 mars, conférence donnée par Monique Dixsaut
-10h00 au Département de philosophie de l'université d'Oran
-15h00 au Centre de Documentation Économique et Sociale CDES Sophia
La tentation d'être aristocrate, est-ce une simple ambition sociale, le désir de faire partie des privilégiés ou la reprise de valeurs comme le courage, l'honneur, le devoir de protéger les faibles, la clémence, la générosité ?

CINÉMATHEQUE D'ORAN

- Le cinéma classique noir et blanc -

► Aujourd'hui
-14h30: «Un jour d'Alger» de G. Boulanger (1952)
«Soupçons» de Alfred Hitchcock (USA/1941)
-16h30 : «Deux nigauds et leur veuve» de Barton Charles (USA/1947)

► Dimanche 06 mars
-14h30 «Un jour d'Alger» de G. Boulanger (1952)
«Deux nigauds et leur veuve» de Barton Charles (USA/1947)
-16h30: «Soupçons» d'Alfred Hitchcock (USA/1941)

► Lundi 07 mars
-14h30 Documentaire «Un jour d'Alger» de G. Boulanger (1952) «Tant qu'on a la santé» de Etaix Pierre (Fr/1966)
«Deux nigauds et leur veuve» De Barton Charles (USA /1947)

► Mardi 08 mars
-15h00: Séance au profit de l'association Numidya en partenariat avec la cinémathèque algérienne, dans le cadre de la célébration des activités marquant la Journée internationale de la femme 08 mars, projection du film: «La montagne de Baya» de A.Meddour
La séance sera suivie d'un débat



**Musique espagnole
en hommage à la femme oranaise**

Piano & Violon
DUO RIVERA

Samedi 05 Mars 2011 à 18h30
Conservatoire d'Oran Ahmed Wahbi.

المرکز البحثي في الأنتروبولوجيا الاجتماعية والثقافية
Centre National de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle

جامعة تونس
Université de Tunis

Division de Recherche en Socio-Anthropologie de l'Histoire et de la Mémoire

Laboratoire DIRASET (Tunis)

مع الأمانة المغربية
Moroccan Commission

Avec le soutien de la Fondation Allemande Hanns Seidel

Colloque International

Les espaces publics au Maghreb

Au carrefour du politique, du religieux, de la société civile, des médias et des NTIC.

15, 16 et 17 Mars 2011
au siège du CRASC

Technopôle de l'USTO-OR Oran tél : 212 41 96 04 03
El Mhacel 31000 Oran - Algérie tél : 212 41 96 04 73 crasc@orange.dz
Avenue CRASC - El Mhacel, Oran tél : 212 41 96 04 79 www.crasc.org

1.400 logements avant fin juin

En application des dernières directives inhérentes relatives à l'attribution des logements déjà réalisés dans les plus brefs délais, quelque 1.400 logements répartis à travers les daïras d'Oran seront distribués avant la fin du mois de juin, apprend-on de sources proches de la wilaya.

Djamel B.

Selon nos sources, les services de l'OPGI s'attellent depuis plusieurs jours à la mise en place du fichier informatique visant l'étude minutieuse de tous les dossiers des demandeurs de logement à travers la wilaya, avant d'établir la liste définitive des bénéficiaires. L'étude des dossiers permettra d'éliminer les demandeurs ne répondant pas aux critères établis par la commission d'attribution, notamment ceux ayant déjà bénéficié d'un logement, d'une parcelle à bâtir ou d'un crédit pour le logement.

Nos interlocuteurs signalent que le quota des 1.400 logements est fin prêt. Une grande partie de ces logements, soit plus de 400 d'entre eux, seront attribués aux jeunes âgés de moins de 35 ans. Pour éviter toute protestation, nos sources indiquent que l'affichage des noms des bénéficiaires sera accompagné de la photo du bénéficiaire, ce qui permettra à toute personne ayant des doutes sur tel ou tel bénéficiaire de déposer son re-



cours. D'autre part et le cadre des dispositions prises par la wilaya d'Oran pour la résorption de l'habitat précaire, il y a lieu de rappeler que le wali d'Oran a demandé l'inscription d'un quota supplémentaire de 8.000 logements, ce qui augmentera le nombre de logements inscrits en faveur de la wilaya à 40.000 logements, sur le programme de 1 million de logements annoncé par le président de la République. Le wali d'Oran a en outre rappelé à l'ensemble des maires de la wil-

aya la nécessité de préserver le foncier urbain et de cesser toute attribution de terrain au niveau de leurs APC. Ce rappel, qui s'apparente à une mise en garde, vise à mettre un terme à l'anarchie qui a marqué la gestion du foncier au niveau de la wilaya, avant la création de l'agence foncière de wilaya, où des centaines de terrains ont été cédés à des prix dérisoires. Le premier responsable a rappelé en outre que l'attribution des terrains est du seul ressort de l'agence foncière.

Derb

Des familles craignent une catastrophe

Djamel B.

Vivant sous la menace permanente d'un effondrement, 9 familles habitant un ancien haouch en ruine, situé au 46, rue des frères Hamida (ex-rue de Wagram), dans le quartier du Derb, viennent de lancer un cri de détresse en direction des autorités locales pour leur relogement avant que ne survienne une catastrophe.

Les représentants des familles, qui se sont déplacés au siège de notre rédaction, affirment qu'ils vivent un véritable calvaire depuis plus d'une décennie, date à laquelle l'immeuble a été déclaré menaçant ruine par les services compétents. « Cela fait presque quatre décennies que nous attendons un logement décent. Et malgré toutes nos démarches, rien n'a été

fait», affirme une occupante des lieux. Cette dernière affirme que les locataires sont contraints de fuir et de passer la nuit dehors à chaque précipitation. «Cet immeuble a fait l'objet de plus d'une dizaine de visites de la part de services concernés, notamment l'APC et la Protection civile. A chaque fois, on nous affirme que la bâtisse risque de s'effondrer à tout moment. Cela ne semble pas inquiéter outre mesure les responsables concernés», ajoute notre interlocutrice.

«Des familles de 5 à 7 enfants occupent une seule pièce, certains depuis plus de 30 ans, dans des conditions catastrophiques», affirme la représentante des locataires. Cette dernière affirme que les locataires ne payent plus de loyer car leurs habitations ont été déclarées sinistrées. «En 2005, la commission chargée du re-

logement nous a inscrits, mais depuis nous sommes abandonnés à notre sort. La majeure partie de nos enfants souffrent de maladies respiratoires et de la peau à cause de l'insalubrité», assure la même source, qui rappelle que des locataires des immeubles mitoyens ont été relogés, alors que les 9 familles sont toujours sur place. «Chaque jour, une partie de l'immeuble s'effondre, notamment les plafonds, et nous avons peur de nous retrouver, un matin, sous les décombres», déclare la représentante des familles, qui espère une intervention personnelle du wali pour mettre un terme à leur calvaire. «Nous n'avons plus d'autre recours qu'une décision du wali d'Oran. Nous l'invitons à venir et constater de visu la situation dans laquelle vivent ces familles», concluent nos interlocuteurs.

Près de 80% du domaine forestier cadastrés

Environ 80 % du patrimoine forestier dans la wilaya d'Oran sont cadastrés en dépit de difficultés rencontrées sur le terrain, a indiqué jeudi le conservateur local des forêts. Devant prendre fin en 2012, cette opération, dans ses volets urbain et rural, a permis de recenser pas moins de 36.000 hectares de l'ensemble du domaine forestier, estimé à 45.000 ha, a-t-il affirmé.

L'opération de recensement a toutefois connu plusieurs difficultés, liées essentiellement au manque de moyens technologiques, à l'absence

de propriétaires et aux contentieux fonciers, ce qui a occasionné plusieurs retards, a-t-il relevé.

Ce recensement consiste essentiellement à délimiter, borner, cartographier et procéder à la planimétrie de l'ensemble de la propriété forestière, dans le but d'élaborer un inventaire forestier par échantillonnage statistique des ressources forestières. Il permettra également d'établir une cartographie thématique des formations forestières, a-t-on expliqué, soulignant que, suite à cela, il sera possible de mettre en place un

système d'information géographique (SIG) permettant le stockage et la mise à jour des données collectées et l'établissement d'un plan de développement forestier.

«Ces éléments sont indispensables pour la maîtrise d'une gestion rationnelle de ce patrimoine», a souligné le conservateur des forêts.

Une fois achevée, l'opération de recensement du patrimoine forestier permettra la création d'une importante banque de données cadastrales pour une meilleure protection de ce patrimoine, a-t-on ajouté.

Misserghine

Saisie de kif, deux mandats de dépôt

K. Assia

Les éléments de la brigade de lutte antistupéfiants de la sûreté de la wilaya d'Oran ont neutralisé un réseau spécialisé dans la commercialisation de stupéfiants.

Une quantité de 4 kg de résine de cannabis a été saisie et deux in-

dividus ont été arrêtés dans le cadre de cette affaire.

La genèse de cette affaire remonte à la semaine dernière, lorsque les mis en cause, âgés de 24 ans et 40 ans, ont été arrêtés à bord d'une voiture dans la commune de Misserghine. La fouille du véhicule s'est soldée par la récupération de 4 kg de kif que

les auteurs avaient dissimulé dans des cachettes au niveau des portières. Pour les enquêteurs, cette quantité provenait vraisemblablement des régions frontalières pour être commercialisée dans la région d'Oran. Présentés au tribunal d'Es-Sénia, les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt.

Des éducateurs spécialisés en grève à partir de lundi

Salah C.

Ils seront une quarantaine d'éducateurs spécialisés activant pour le compte de l'Association d'aide aux enfants déficients mentaux (AADM) qui seront en grève le 7 du mois en cours.

Selon les représentants du personnel, cette action de protestation est un SOS lancé en direction des pouvoirs publics, à quelques jours de la journée de l'handicapé, pour trouver et dans l'urgence des solutions à leur situation de précarité salariale, sous peine de voir les 5 centres pilotés par l'association fermés et les 250 pensionnaires livrés à eux-mêmes.

Nos interlocuteurs estiment, en partant du principe universel « à travail égal, salaire égal », que le moment est venu pour que la tutelle, à savoir le ministère de la Solidarité, se penche sérieusement sur la question des disparités salariales. Ils illustrent leurs propos par une comparaison : l'éducateur spécialisé de la Fonction publique perçoit un salaire de plus de 23 000 dinars, alors que ceux des associations ne sont rémunérés qu'à hauteur de 13 000 dinars. Cet écart important est démotivant et «nécessite l'intégration de ce personnel au sein de la Fonction publique».

Cette option permettra aux diverses associations versées dans ce créneau de mieux respirer sur le

plan financier, sachant que les frais de journée versés, à savoir 313 dinars, et seulement pour les jours ouvrables, par la CNAS à ces dernières reste en deçà des besoins et ne peuvent permettre de meilleures perspectives.

Pour rappel, la convention signée par la caisse de sécurité sociale avec cette association stipule que les enfants présentant une déficience doivent être pris en charge par un personnel formé à cet effet en vertu du décret 87-257 portant création du Centre national de formation des personnels spécialisés des établissements pour handicapés. Par ailleurs, le personnel en question considère que la double, voire la triple tutelle, à savoir la Santé, le Travail et la Solidarité, ne permet nullement une meilleure gestion des ressources humaines. Selon eux, la solution idéale est de détacher les éducateurs au profit de ces associations qui pilotent la majorité des centres spécialisés à l'échelle nationale. Cette problématique n'est pas nouvelle. Le personnel spécialisé de l'AADM avait déjà alerté la tutelle en 2004 à travers une correspondance qui n'a reçu aucun écho.

L'autre défaillance relevée par nos interlocuteurs est « l'absence du conseil d'administration de l'association, en dépit de la réglementation datant de 2002 et amendée dans le même sens en 2010».

Aïn El-Turck

Des cambrioleurs pris la main dans le sac

Rachid Boulélis

Un groupe d'individus, spécialisés dans les cambriolages, a été mis hors d'état de nuire mercredi par les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de daïra de Aïn El-Turck.

Selon nos sources, ce groupe, constitué de cinq repris de justice, opérait cycliquement entre la localité côtière de Trouville et celle de Bouiseville. Ils disposaient de cagoules, de paires de gants, de torches, de cordelettes et de coutelas pour perpétrer leurs forfaits. Ces individus ont à leur actif sept cambriolages commis depuis le début du mois de février dernier. Nos sources indiquent qu'ils surveillaient les propriétaires des villas ciblées afin de connaître leur emploi du temps, avant de passer à l'action.

Les mis en cause, M.B.E. âgé de 26 ans, A.M., 29 ans, S.M., 30 ans et S.H., 21 ans, actuellement en fuite, perpétraient leurs méfaits de nuit. Ils procédaient à de véritables razzias, emportant tous les articles électroménagers et les bijoux sans laisser leurs empreintes

sur les lieux. Cette bande confiait son butin à un receleur, R.S.A., âgé de 30 ans.

Plusieurs jours ont été nécessaires pour les enquêteurs de la police pour parvenir à cueillir ces individus en flagrant délit, au moment où ils s'apprétaient à commettre un énième cambriolage. Ils ont été interpellés dans la nuit de mercredi à jeudi dernier aux environs de 1 heure du matin à Bouiseville. Une grande partie des objets volés a été récupérée chez le receleur.

Plusieurs victimes ont reconnu leurs objets personnels parmi ceux qui ont pu être récupérés par les policiers, précisent nos sources. Les mis en cause ont été présentés hier vendredi devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel de Aïn El-Turck. Hormis S.M., qui a été cité à comparaître, le reste des prévenus a été placé en détention préventive au terme de leur audition. Notons que cette affaire a été qualifiée de caractère criminel. Elle devra être inscrite au calendrier de la prochaine session siégeant au niveau du tribunal criminel d'Oran.

La police sur les ondes

K. Assia

Dans le cadre de la politique de communication initiée par les services de la sûreté de la wilaya d'Oran, une émission en direct sera diffusée prochainement sur les ondes de la radio El-Bahia.

Celle-ci, animée par le chef de

la cellule de communication, sera placée sous le thème de « la police avec vous ». Il est question de répondre aux préoccupations des citoyens et de parler des missions de la police. Cette action vise à consolider l'espace d'information et de communication externe de ces services, souligne-t-on.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Benalia Khedidja, 80 ans, 48, rue de la Révolution, Derb

Kouchih Fatima, 64 ans, 5, rue Colonel Amirouche

Djebbar Abderrezak, 74 ans, 27, rue Henri Savignon, Delmonte

Bouchama Cherifa, 83 ans, 9, rue Belalia Hasnia, Eckmühl

Horaires des prières pour Oran et ses environs

30 rabie el aouel 1432

El Fedjr 06h03	Dohr 13h16	Assar 16h32	Maghreb 19h06	Icha 20h22
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Nouvelle campagne de la DAS Profession... mendiant



Ph.: Arch.

J. Boukraâ

Signe extérieur de pauvreté ou phénomène social qui tend à devenir une activité bien organisée, la mendicité prend des proportions jamais égalées, ces dernières années. A Oran, les actions de lutte contre ce phénomène se multiplient, les services de la direction de l'Action sociale et dans le cadre d'une campagne lancée à travers les différentes artères de la ville, ont recueilli une centaine de mendiants au cours des deux premiers mois de cette année. Selon le directeur de l'Action sociale 44 mendiants ont été recueillis le mois de janvier dont 27 femmes et une dizaine d'enfants. Pour le mois de février l'opération a touché 39 mendiants, 15 femmes, 12 enfants et 12 hommes. La campagne a aussi touché le cimetière d'Ain El Beida où des mendiants sont signalés. Tout âge et sexe confondus, ils viennent tôt dans la matinée pour «occuper» les lieux. Pour faire face à ce phénomène, les services de la direction de l'Action sociale, en collaboration avec les services de sécurité ont mené en janvier une campagne au cimetière même. Cette opération s'est soldée par la prise en charge

de 32 mendiants (22 femmes, 7 enfants et 3 hommes). Femmes avec bébés, enfants, vieillards, infirmes envahissent très tôt l'entrée du cimetière en quête de la moindre occasion, se disputant les premières «loges», des places stratégiques, pour mendier. Les femmes qui «activent» dans ce domaine sont plus nombreuses que les hommes. Elles font de leur statut un atout pour toucher la sensibilité des gens. Certaines utilisent leurs enfants pour avoir plus de chance pour convaincre les gens, de leurs besoins. D'autres «utilisent» des enfants pour mendier. Les enfants handicapés sont les plus sollicités. Ce genre de pratiques bien qu'interdites par la loi prend de l'ampleur et les mendiants professionnels s'organisent de plus en plus, dans des réseaux. Des réseaux qui emploient surtout les femmes et les enfants. Des poursuites judiciaires sont envisagées pour les récidivistes, affirme la même source, surtout que ces sorties ont révélé que certains mendiants organisés en réseau font des dizaines de kilomètres quotidiennement pour venir à Oran, pour mendier. Selon la DAS, ces personnes notamment les sans domicile fixe ont été placées à Diar Rah-

ma de Misserghin, à l'issue des enquêtes. Certaines d'entre elles vont réintégrer leurs familles et les autres seront gardées à Diar Rahma. En 2010, 12 femmes ont été traduites en justice pour mendicité dont 5 pour exploitation d'enfants en bas âge à des fins de mendicité. Un délit puni par la loi. Les investigations ont dévoilé que ces femmes «louent» les enfants à 1.500 DA, le jour. Les caméras de surveillance installées, il y a deux ans dans plusieurs quartiers de la ville d'Oran, sont aussi exploitées par le dispositif de lutte contre l'utilisation des enfants par les mendiants. C'est ainsi qu'une mendiante âgée de 34 ans, utilisant ses 2 enfants de 7 ans et 10 mois, a été interpellée, il y a quelques mois. Ce qui a motivé le recours aux données fournies par ces outils de surveillance. La mise en cause a été écartée sous le chef d'inculpation d'exploitation d'enfants en bas âge à des fins de mendicité. La jeune femme, habitant Arzew, faisait quotidiennement la navette jusqu'au d'El-Hamri. Une autre mendiante âgée de 18 ans, qui activait à la gare routière des Castors et utilisait les «services» de ses 2 frères et le fils d'une voisine, a été, elle aussi, arrêtée.

Du beau monde pour le Festival du conte

La cinquième édition du Festival du conte sera organisée du 14 au 18 mars courant à Oran, a-t-on appris jeudi, auprès de l'Association pour la promotion de la lecture enfantine «Le petit lecteur». Cette manifestation culturelle se tiendra sous le thème «Le conte à la croisée des cultures et de l'amitié», avec la participation de quinze conteurs algériens et étrangers venus du Congo, de Suisse, de France et de Belgique, a-t-on indiqué. Les conteurs iront à la rencontre des enfants dans les établissements scolaires, de santé et les centres culturels d'Oran et des communes limitrophes. L'université d'Oran accueillera à cette occasion une table

ronde sur «Les arts du récit et de la parole», animée par le professeur Nadia Louhibi aux côtés d'autres spécialistes du conte à l'instar de l'Algérienne Djamilia Hamitou et de la Française Caroline Melon, directrice de la maison des Arts, du Récit et de la Parole de Bordeaux. Le Théâtre régional «Abdelkader Alloula» (TRO) abritera un spectacle intitulé «Voyageuses paroles», se déclinant, selon les organisateurs, comme «un splendide mélange de contes, porté par des mots, des rythmes, des couleurs et des saveurs du monde». Partenaire de cette manifestation, le Centre culturel français proposera, quant à lui, une «Nuit du Conte» pour les

adultes où un hommage posthume sera rendu à la conteuse Catherine Gendrin, décédée le 12 décembre 2010, qui accompagna ce festival depuis sa création en 2007. L'événement sera clôturé le vendredi 18 mars par un «Conte en ballade», au jardin séculaire Ibn Badis (ex-Promenade de Létang), animé au profit des hôtes de la capitale de l'Ouest par l'Association pour la valorisation du patrimoine «Bel Horizon». Ce festival est également organisé avec le soutien de l'APC d'Oran, de la ville de Bordeaux et du Collectif bibliothécaire pour l'action culturelle (COBIAC) de la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur (PACA, France).

Sans eau ni électricité depuis 2 ans Les «100 locaux» toujours fermés

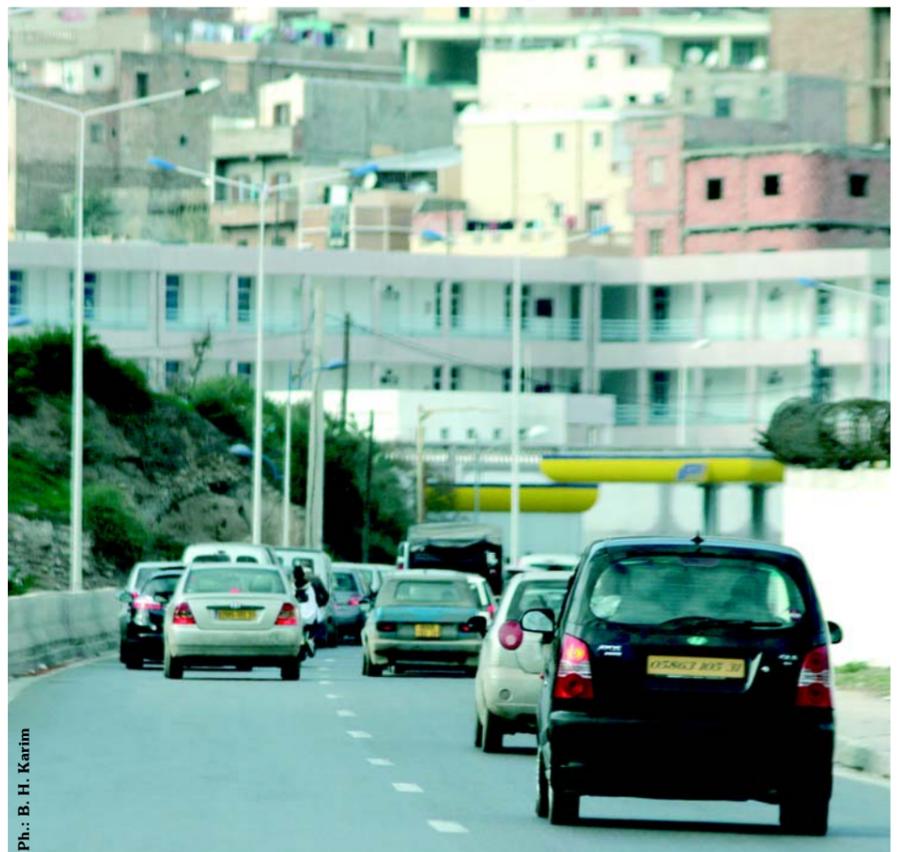
Houari Barti

Réceptionnés depuis plus de deux années aujourd'hui, les 100 locaux à usage professionnel de la commune d'Oran, offrent toujours le même spectacle sinistre. Ils restent toujours fermés à toute activité. Un véritable gâchis pour un projet qui avait l'ambition de créer de l'emploi, de la dynamique et surtout de l'espoir. Affectés à des jeunes ayant entrepris, pour leur majorité, des projets financés dans le cadre des deux dispositifs ANSEJ et CNAC, ces 100 locaux à usage professionnel, réalisés dans le cadre du programme du président de la République, baptisé «100 locaux pour chaque commune», restent pour l'heure, condamnés à la dégradation. Depuis deux an-

nées, leur raccordement aux réseaux électrique et d'AEP n'a toujours pas été réalisé, ce qui les rend, aux yeux de leurs bénéficiaires, totalement inexploitable. Selon ces derniers, «aucun service technique ne veut prendre en charge le coût de leur raccordement aux réseaux.» Si le problème de leur alimentation en eau potable ne représente pas un inconvénient majeur à leur mise exploitation, celui du raccordement au réseau électrique, pose en revanche un handicap de taille pour les jeunes artisans. «On ne peut pas travailler dans des locaux sans électricité. Devant nos multiples sollicitations, Sonelgaz et la DUCH se renvoient mutuellement la responsabilité. Entre temps, on est contraint de payer chaque mois un loyer pour un local commercial qu'on n'exploite même

pas. A ces deux années de loyer, il faudrait ajouter, un autre préjudice beaucoup plus inquiétant» déplorent-ils. Et d'ajouter : «pour bon nombre d'entre nous, il ne nous reste que deux années pour entamer le paiement des crédits contractés auprès des banques, alors qu'on n'a même pas commencé à travailler. A cela, il faudrait ajouter une perte sèche pour toute cette durée d'inactivité, des avantages fiscaux qui nous ont été accordés dans le cadre des dispositifs d'aide aux jeunes.» Situés au quartier des HLM, à Oran-est, les 100 locaux pour jeunes offrent un spectacle triste et désolant. Les jeunes bénéficiaires attendent avec impatience un sursaut des autorités locales pour limiter les dégâts en trouvant une solution rapide au problème.

Route Mers El Kébir/Oran Un chantier au point mort



Ph.: B. H. Karim

Houari Saaidia

Après avoir progressé lentement, les travaux de revêtement de la chaussée, ciblant la section Mers El-Kébir/Oran, de la RN2 (la corniche), sont carrément au point mort, depuis une semaine. Le chantier n'avance plus. Décapé depuis une quinzaine de jours, un tronçon de près de 300 m, situé peu avant le premier tunnel, en allant vers Mers El-Kébir, est depuis, laissé tel quel. Quelques centaines de mètres plus loin, un autre tronçon, entre le poste de la protection civile de Sainte Clotilde et le dédoublement de voie (début du tronçon autoroutier longeant Mers El-Kébir), est inachevé. Là, la chaussée présente un dénivellement du fait qu'une voie (celle du sens Mers El-Kébir/Oran) a été bitumée à des reprises, l'autre (le sens inverse) ne l'a été qu'une seule fois. Ce qui a donné naissance à une sorte de contre-marche de 20 cm, en plein axe. La chaussée ayant été décortiquée de son écorce bitumeuse usée est laissée depuis dans cet état, une

poussière dense se répand dans l'air par le contact du pneumatique avec le sol, réduisant dangereusement la visibilité, notamment quand il vente, ce qui représente d'autant un risque d'accidents que l'éclairage public, à ce niveau, tombe très souvent en panne. Ce chantier qui avance lentement et par à-coups est à l'origine de désagréments. Depuis le lancement des travaux, il y a près d'un mois, cette desserte très fréquentée se trouve encombrée, presque de part en part. L'axe ciblé par le projet d'entretien, Mers El-Kébir/Pêcheurie, quant à lui, est devenu un «point noir», avec des embouteillages, quasiment à longueur de journée. Pour les automobilistes circulant en direction d'Ain El-Turck, le bouchon commence à se former pratiquement dès le virage de Monte Cristo, à hauteur de la brigade de gendarmerie. Le cauchemar ne finit pas pour autant, dès qu'on franchit la zone des travaux de revêtement, puisque «l'interminable» chantier de pose d'une glissière de sécurité en béton entre le virage de l'Es-

cargot et Saint Rock, entre en scène, lui aussi, pour taper sur les nerfs des usagers. Plusieurs questions se posent. Pourquoi les travaux se font-ils de façon intermittente, avec des intervalles de «pause» prolongées ? Pourquoi le chantier se met-il à l'arrêt durant le week-end et la nuit, alors qu'il s'agit en principe, d'une opération d'urgence, eu égard à l'importance de cette liaison routière, surtout après la fermeture de la corniche supérieure pour travaux ? Pourquoi les parties décapées ne sont-elles pas revêtues à ce jour ? Selon une source proche de la DTP, «les lacunes relevées dans l'exécution de ces travaux d'entretien sont dues à des dysfonctionnements propres à l'entreprise de réalisation.» D'après la même source, «il y aurait des contraintes techniques, notamment l'indisponibilité de la matière (le bitume).» Pour rappel, l'opération consiste en le revêtement en tapis bitumeux de la chaussée, sur une longueur de 4,2 km, confiée à l'entreprise publique EGTO, pour un délai contractuel de 45 jours.

EL-BAYADH

Cellules d'accompagnement pour les universitaires chômeurs

Hadj Mostefaoui

Aider les jeunes universitaires chômeurs en quête d'un emploi à franchir le premier pas en levant devant eux toutes les entraves et obstacles, de quelle nature qu'ils soient et qui se dressent sur leur chemin, telles ont été les consignes données par M. Selim Semmoudi, wali d'El-Bayadh, aux 15 directeurs, membres de l'exécutif ainsi qu'à trois responsables d'organismes (ANSEJ, CNAC et ANGEM), tel que préconisé dans la correspondance n°0116 du 26/01/2011, émanant du ministère du Travail. Le nouveau dispositif d'insertion et d'accompagnement de ces jeunes en quête soit d'un emploi ou d'un crédit financier pour la concrétisation d'un projet susceptible de les sortir définitivement de la spirale du chômage, n'est plus un vain mot, a-t-il souligné en tapant plusieurs fois du point sur la table. Et pour ce faire, des permanences et des cellules d'écoute, ayant pour vocation des guichets uniques, seront ouvertes sans discontinuer dans chacune des 22 communes, et aucune dé-

faillance ne sera tolérée lorsqu'il s'agit plus particulièrement d'assister et d'orienter les jeunes dans leurs démarches pour un emploi ou l'acquisition d'un prêt bancaire. Des jeunes seront recrutés pour renforcer ces nouvelles structures d'accueil.

Le déficit en unités agro-industrielles et économiques à travers le territoire de la wilaya n'est plus à démontrer, excepté les secteurs du bâtiment et des travaux publics, qui arrivent tant bien que mal à offrir des emplois précaires à quelques bras vigoureux. Pourtant le sous-sol de la wilaya recèle dans ses entrailles d'énormes ressources minières (sel gemme, antimoine et manganèse), et seuls de courageux investisseurs soucieux du développement de cette région peuvent à eux seuls contribuer à l'éradication du problème du chômage, mais hélas les idées généreuses n'existent pas chez certains promoteurs immobiliers qui ne sont intéressés que par les entreprises de réalisation dans le bâtiment. En citant à titre d'exemple le cas de la manufacture de chaussures à l'arrêt depuis plus de 20 années et qui est en perpétuelle quête

d'un potentiel acquéreur ainsi que le futur projet de cimenterie d'El-Abiodh Sid Cheikh, semblent être les ultimes solutions capables de générer plus de 12.000 emplois permanents.

Dans la foulée, le premier responsable de la wilaya a lancé une nouvelle fois un appel pathétique à ces investisseurs en rappelant que le terrain est vierge et que toutes les facilités de création d'entreprises génératrices d'emplois nouveaux leur seront accordées, mais hélas les idées manquent de ce côté-ci. Ne se contentant pas de bilans et de chiffres ronflants, ressassés lors de chaque rencontre, le premier responsable de la wilaya n'a pas été du tout tendre envers certains responsables chargés du dossier de l'emploi des jeunes, présents dans la salle de réunion, puisqu'il les a sommés de prendre à bras-le-corps avec lui l'épineux dossier de l'emploi car ces 4.500 jeunes universitaires chômeurs qui veulent tout et tout de suite, insistant sur le fait que chaque jeune recruté par un organisme public, dans le cadre d'un contrat de travail de plus de trois années, sera automatiquement permanisé.

SIDI BEL-ABBÈS

La santé est malade

M. Kadiri

Le secteur de la santé dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès n'a pas fini de faire la une, au vu des protestations répétitives des paramédicaux, et d'autres acteurs qui le composent, tantôt ce sont les conditions de travail, tantôt ce sont des manques de moyens soulevés ici et là. Néanmoins, en parallèle à ces constats, une source officielle de la wilaya nous fit part d'une série de réalisations, infrastructures dont l'évaluation a été entreprise en cette fin février 2011. A commencer par l'hôpital anti-cancer qui se construit au niveau de la rocade sud, non loin du CHU Hassani Abdelkader, le taux d'avancement des travaux avoisine 60%. L'hôpital des personnes âgées est presque fini au vu des données fournies, sa capacité est de 120 lits. Par contre, l'hôpital de Ras El-Ma est à 70%. Globalement, la cadence de la réalisation n'est pas au top niveau surtout que des délais de livraison ont été arrêtés.

Outre cela, il est fait part de la construction de 5 polycliniques à Sidi Bel-Abbès, Sfisef, Benbadis, Tessalah, Bellouladi. Un hôpital de 60 lits est signalé dans la localité de Tabia. Comme projet, indique notre source, d'autres infrastructures sont citées

dans la foulée au même titre qu'une série d'équipements, fruit d'un effort soutenu par l'Etat où l'on s'attend à l'acquisition de deux ambulances, des groupes électrogènes pour faire face aux coupures fréquentes à Sidi Bel-Abbès du courant électrique. Des incinérateurs et autres appareillages et équipements y figurent dans un bilan officiel remis à l'APW qui devait prendre connaissance du développement économique-social et culturel de la wilaya, où l'on relève tout de même que les salles de soins ont augmenté.

En 2005, elles étaient 74, en 2011, on indique 101. Les polycliniques étaient au nombre de 8 à la même période, elles sont actuellement 65, fit ressortir un tableau comparatif. A cela un paramètre fort instructif concernant l'encadrement médical indique que le nombre de médecins spécialistes est de 430 dont 324 dans le secteur public, 650 médecins généralistes dont 518 dans le public, 170 chirurgiens-dentistes dont 103 actives dans les structures sanitaires publiques. Le nombre de pharmaciens est de 247 dont 16 dans le public. Pour ce qui est du personnel paramédical, il est de l'ordre de 2.443 dont la presque totalité exerce dans le secteur public, à savoir 2.357 pa-

ramédicaux, dont l'ultime débrayage a porté ses fruits en attendant le régime indemnitaire, indiquent les syndicalistes du SAR à Sidi Bel-Abbès.

Néanmoins, des indices indicateurs locaux en comparaison aux nationaux en termes de couverture sanitaire font ressortir une hausse au niveau de la wilaya de Sidi Bel-Abbès avec ses 639.182 habitants avec ses attentes encore anciennes tel le manque de produits d'anesthésie soulvés ici et là. Nous parlions de certains produits dont ont besoin les acteurs, médecins spécialistes et autres. Les défections matérielles, pannes et notamment des structures nouvelles sans commodités de travail nécessaire comme l'ont signalé des élus APW en tournée de travail et d'inspection dans un secteur qui compte près de 4.000 fonctionnaires, 3.940 pour être plus précis, avec une capacité de 1.492 lits, dont seulement 75 lits dans le secteur privé, à savoir les cliniques privées dont le nombre n'a pas trop évolué en comparaison à certaines wilayas limitrophes. Tout ceci n'occulte pas le dévouement des acteurs de ce secteur névralgique où la rigueur et le sérieux sont décelés dès le seuil de l'infrastructure, le contraire également, conclut-on.

AÏN TÉMOUCHENT

Les chômeurs, les dispositifs d'insertion et le guichet unique

Belhadri Boualem

Mountada de la radio régionale d'Aïn Témouchent a réuni ce mercredi, autour de la même table de discussion, les directeurs de l'emploi et la PME/PMI et artisanat ainsi que les responsables des dispositifs d'insertion des jeunes tels que la CNAC, l'ANSEJ et l'ANGEM. Il résulte des interventions que «la nécessité de créer un guichet unique» où devaient être traités l'ensemble des dossiers des jeunes est très indiquée dans la mesure où cela permet de gérer comme il se doit les dossiers des demandeurs et de les accompagner pour faire aboutir la création des petites entreprises dans un délai assez court par rapport à celui où le guichet n'existe pas. Le directeur de l'emploi a jugé «l'initiative présentée

par notre bureau de louable et intéressante et qu'il faut tout d'abord commencer par la cellule unique de collecte d'informations à l'échelle de daïra pour éviter aux postulants de se diriger en direction des responsables de wilaya desdits dispositifs et directions cités plus haut».

S'agissant de la frange des 18 à 30 ans, le directeur de l'ANSEJ a dit que 8.000 dossiers ont été déposés depuis la création de l'agence et que seulement 2.000 dossiers ont bénéficié de financement. Notre interrogation s'est intéressée au sujet de la différence, c'est-à-dire les 6.000 dossiers. Le directeur de la PME/PMI, intervenant par la suite, a dit: «Je crois qu'il s'agit d'un problème de choix d'activités que les postulants n'ont pu faire au début», en plus des questions «liées aux banques», selon

le directeur de l'emploi. Le taux de mortalité est assez important, c'était au début, mais, selon le premier orateur, «les banques ne sont plus en mesure de rejeter des dossiers valides si elles ne présentent pas des arguments valables et convaincants».

Et c'est le rôle du guichet unique qui doit trouver sa raison d'être dans l'esprit des dispositifs qui le plus souvent accusent «un déficit de communication entre eux», d'après le directeur de l'emploi. Va-t-il y avoir un effacement de dettes des petites entreprises comme ça a été rapporté par les médias depuis peu? demande-t-on. Souriant, le directeur de l'emploi répond: «L'on espère que cela arrive et l'on serait ravi que cela soit opéré par le gouvernement mais pour l'instant rien n'est parvenu d'en haut».

CHLEF

699 policiers en renfort



Ph.: Arch.

Abbad Miloud

Affani Abdelaziz, directeur de la police judiciaire, représentant le directeur général de la sûreté nationale, accompagné des autorités locales civiles et militaires, a présidé cette fin de semaine à l'école de formation de la police M'hamed Yousfi, située dans la commune de Oum Drou, daïra de Chlef, la cérémonie de sortie de la quatorzième promotion H composée de 699 agents policiers qui ont suivi une formation d'une durée de neuf mois, dont les trois derniers en stage pratique, au niveau des structures de la police situées sur le territoire de la wilaya. La promotion a été baptisée «Rachid Kharchouf», en hommage à un

agent policier, né le 9 décembre 1955 à Batna, mort héroïquement le 8 mai 1993, après un accrochage avec un groupe terroriste qui a tenté d'attaquer le siège de la sûreté de daïra de Tazoult dans la wilaya de Batna. Il a été atteint d'une balle mortelle. Il a fait preuve d'un courage exemplaire et a ainsi sacrifié sa vie à la fleur de l'âge.

L'école a réalisé récemment des extensions, ce qui lui a permis d'augmenter sa capacité de 200 places supplémentaires. Sa date de création remonte à 1996 et elle est opérationnelle depuis le 1^{er} février 1997 et demeure parmi les plus importantes écoles du pays. Le nombre d'agents formés à ce jour avoisine les 7.000 dont 30 étrangers.

SAÏDA

Les crimes et délits en baisse

Ali Kherbache

«En dépit du taux élevé du chômage touchant en particulier la frange juvénile, le nombre de crimes et délits a diminué de 8,19% en 2010 par rapport à la précédente 2009», note le commandant du groupement de gendarmerie de la wilaya de Saïda dans son bilan des activités, dont «Le Quotidien d'Oran» détient une copie. Les crimes et délits contre les personnes, soit 167 contre 313 en 2009, constituent l'essentiel des atteintes, suivies de celles contre les biens, 149 en 2010 contre 131 en 2009, «alors que la région est en manque d'infrastructures économiques à même de résorber le chômage», poursuit le rapport qui alerte contre la commercialisation de la drogue, «60 cas en 2010 contre 49 en 2009», est-il précisé.

En outre, les différends fonciers constituent une source de délits et infractions, soit 149 affaires diverses d'atteintes aux biens d'autrui. 435 personnes ont été interpellées en 2009, alors qu'en 2010, le nombre est passé à 544, dont 38 pour des crimes et 506 pour des délits,

parmi lesquelles 227 furent écrouées et 317 relâchées. «03 femmes seulement furent impliquées en 2010, un taux insignifiant par rapport au sexe masculin qui représente 99,44%», souligne le document. La branche économique du Darak a traité 254 affaires dont 63 relatives à l'atteinte à l'environnement, extraction de sable entre autres, alors que la police de la route, qui surveille un réseau de 1241,111 km dont 749,410 de routes nationales et 224,500 de chemins communaux en piteux état et dont l'autorité civile se doit d'y apporter les rénovations nécessaires, a enregistré 194 accidents dont 23 mortels et 149 corporels. «Ces accidents ont lieu surtout les dimanche et mercredi, jours de souks hebdomadaires du chef-lieu, et davantage la nuit à partir de 18h00 déjà», est-il précisé, «et sont commis par la tranche d'âge comprise entre 25 et 34 ans surtout dont la plupart relevant des conducteurs», conclut le rapport qui souligne d'ailleurs 12 cas de tentative de suicide parmi lesquels 10 nubiles âgées entre 20 et 30 ans et 02 jeunes.

MÉDÉA

Des retards à rattraper

Rabah Benaouda

« L'objectif attendu de cette série de réunions de travail regroupant le wali de Médéa, M. Brahim Merad et l'ensemble de son exécutif, est l'étude de la situation de toutes les opérations inscrites au titre du programme de développement socioéconomique de la wilaya, éliminer les difficultés et contraintes rencontrées et permettre ainsi une accélération des travaux. C'est ce qui ressort du communiqué de presse qui vient de nous être remis par la cellule de communication de la wilaya de Médéa. En effet, de la lecture de ce communiqué, l'on saura que ces réunions de travail tenues régulièrement, touchent l'ensemble des secteurs concernant aussi bien le programme sectoriel décentralisé (PSD) que les programmes communaux de développement (PCD). En d'autres termes, permettre la réception des différents projets

engagés dans les meilleurs délais possibles et axer tous les efforts sur les opérations nouvellement inscrites». Ce qui constitue, selon le contenu de ce communiqué, la meilleure façon de répondre efficacement et positivement aux attentes légitimes des citoyens de la wilaya et ce, dans tous les domaines de leurs préoccupations socioéconomiques. Une meilleure prise en charge de tous les projets pour une amélioration réelle des conditions de vie des citoyens».

Ainsi, à l'issue des différentes réunions tenues à ce jour, il est fait état, au titre du PSD, de pas moins de 784 opérations inscrites au 31 janvier 2010 dont 119 ont été clôturées, 150 autres terminées et dans l'attente d'être clôturées alors que le reste des opérations, soit 515, sont en cours de réalisation. Un total de 784 opérations qui représentent une enveloppe financière de 49,7 milliards de dinars. Concernant les PCD, il est fait état de

902 opérations inscrites au 31 janvier 2010 dont 412 ont été clôturées, 265 autres terminées et dans l'attente d'être clôturées alors que le reste des opérations, soit 225, sont en cours de réalisation. Le total de ces 902 opérations représente une enveloppe financière de 1,8 milliard de dinars. Ce qui nous donne un total de 51,5 milliards de dinars auxquels est venu s'ajouter le budget octroyé par l'Etat au profit de la wilaya de Médéa, au titre du programme de développement pour l'année 2011, et qui s'élève à 2.470 milliards de centimes. «Une enveloppe financière dont la distribution aux 64 communes que compte la wilaya de Médéa prendra en considération l'importance démographique, les spécificités, les besoins réels... de chaque commune et ce, pour une meilleure et équitable justice sociale», avait déclaré M. Brahim Merad lors de sa dernière sortie sur le terrain, dans la wilaya d'Aïn Boucif.

BOUMERDÈS

Du gazon synthétique pour les stades

O. M.

Après les stades de Dellys de Baghlija et celui de l'ex-INH de Boumerdès, un nouveau stade sera lui aussi revêtu en gazon synthétique. Il s'agit du stade «Piaza» de la ville de Boumerdès, dont l'opération de revêtement a été toujours réclamée par les jeunes de la ville, notamment l'association sportive de Boumerdès. Ce qui porte à quatre stades revêtus en gazon synthétique en l'espace de deux ans. «Nous sommes satisfaits de cette décision qui va certainement égayer les amateurs de la balle ronde mais qui va aussi donner une nouvelle image à la ville de Boumerdès», affirme le président de l'APC de Boumerdès. Pour le président de l'association sportive, «l'aménagement du stade

Piaza va alléger la forte pression exercée actuellement sur le stade de l'ex-INH dont l'utilisation répétée, voire abusive par les clubs risque d'abîmer sa pelouse synthétique de grande qualité». L'autre satisfaction des autorités locales est que cette opération n'aura coûté à l'Etat que 1,5 milliard de centimes puisque les 1,5 milliards restants constituent un don offert par une entreprise privée locale comme pour ses soutiens aux clubs sportifs de la région. Le wali de Boumerdès, qui suit de près ce projet, a donné des instructions pour que cette opération soit lancée dans les meilleurs délais. Pour rappel, trois autres nouveaux stades de football viennent d'être revêtus en gazon synthétique au niveau de la wilaya de Boumerdès. Il s'agit du stade de l'ex-INH actuelle-

ment géré par le club local, le stade des Issers ainsi que le stade de Baghlija à l'Est de la wilaya. L'opération de revêtement des trois stades a été confiée à l'entreprise algérienne de gazon synthétique IRS Deriche dont l'usine de fabrication, la seule dans le pays, se trouve précisément à Boumerdès. Selon les responsables de la DJS et ceux du club local, le stade de l'ex-INH a bénéficié d'une pelouse de très grande qualité sortie de cette usine. Plusieurs autres stades sont programmés pour des opérations de revêtement en gazon synthétique. Pour le moment, la wilaya compte 10 stades couverts en gazon dont neuf en gazon synthétique. Il s'agit des stades de Boudouaou, Thénia, Dellys, Khémis El-Khechna, Ouled Moussa, Issers, Baghlija, INH et Bordj Ménaïel.

BOUIRA

Un programme pour protéger les cours d'eau

Farid Haddouche

Nous avons entendu parler que la direction de l'environnement s'est attelée à mettre au point un programme pour protéger les cours d'eau de la pollution qui pourrait éventuellement les affecter. Il semble que la sérieuse initiative est devenue une obligation, des suites des cas d'intoxication à l'eau déclarés durant l'été dernier dans la ville de Sour El Ghozlane, qui est située à une quarantaine de kilomètres au sud du chef-lieu de

wilaya, Bouira. La cause fut un déversement des eaux à partir d'un puits qui s'est mêlé à une conduite d'eau potable. Cela a failli provoquer un grand drame, mais il a tout de même provoqué une large intoxication de pas moins de quatre cents personnes qui ont eu à consommer de cette eau. Bien que ces dernières aient été prises en charge sur le plan médical et que leur intoxication s'avère être un mauvais souvenir, cette condition reste malgré tout une vraie préoccupation à prendre très

au sérieux pour que la récurrence n'ait pas lieu à l'avenir. Car il y va de la santé des citoyens. A partir de cette situation, les services de l'environnement visent à s'impliquer dans l'élaboration d'un plan de protection des cours d'eau, et ce programme est axé sur le recensement de tous les lieux susceptibles d'être des sources de pollution à surveiller rigoureusement. Telles que les stations de lavage de véhicules, les huileries, les entreprises de production, à savoir des produits chimiques.

Des avaloirs sans couvercles

Pendant la saison des pluies, nous avons remarqué, à divers endroits des quartiers de la ville de Bouira, des avaloirs dépourvus de couvercles. Les couvercles sont conçus pour empêcher des déchets et autres déperditions de pénétrer à l'intérieur des avaloirs, avec la pénétration des eaux des pluies, et peuvent, de ce fait, provoquer l'obstruction des déversements. Et c'est ce que nous remarquons malencontreusement à chaque saison de grandes pluies. En conséquence, une situation des plus compliquées se

présente, car l'eau est refoulée à l'extérieur faute de passage, puisque les entrées d'avaloirs sont complètement bouchées par de multiples objets qui s'infiltreront en absence de couvercles qui pourraient les freiner certainement à la surface. Ainsi, des grandes flaques d'eau se forment et débordent sur les chaussées, des crevasses s'installent et provoquent des désagréments aux piétons, aux enfants surtout, et aux autres usagers. Les citoyens ne comprennent pas cette négligence qui sera remédiée juste par la pose

de couvercles des avaloirs. Par ailleurs, ils souhaitent que les services concernés se penchent un peu sur le cas, et avant cela, qu'ils prennent des mesures pour défaire les avaloirs bouchés au niveau des rues de la ville et également à l'intérieur des cités et quartiers, par le lancement des campagnes de curetage, afin d'éviter tous les risques qui peuvent provenir des dangers d'une éventuelle inondation. De la sorte, l'eau de pluie qui s'abat ne pourra stagner et former de grands étangs. F. H.

ALGER

Les diabétiques, les dysfonctionnements et la prise en charge



La moitié des diabétiques souffrent de dysfonctionnements érectiles, a indiqué jeudi à Alger le Pr. Mourad Semrouni, endocrinologue au Centre Pierre-et-Marie-Curie (CPMC). Intervenant lors du colloque régional sur le diabète et ses complications, le Pr. Semrouni a souligné l'importance pour les médecins traitants de s'intéresser à la vie sexuelle du malade diabétique, les incitant à lui poser des questions sur ce sujet qui demeure «tabou» dans la société algérienne. Pour assurer une bonne prise en charge du diabétique dans les régions qui connaissent un manque de spécialistes, l'intervenant a plaidé pour une formation orientée des médecins généralistes, notamment en ce qui concerne les questions à poser au malade, afin, a-t-il dit, de prévenir d'éventuels problèmes sociaux que pourrait engendrer cette maladie, dont le divorce, la dislocation familiale, outre les problèmes psychologiques. Après avoir souligné l'importance de la santé

sexuelle de l'individu en général et du diabétique en particulier, le Pr. Semrouni a appelé les médecins à accorder davantage d'intérêt à ce volet de la vie du patient. 100 millions d'hommes souffrent d'impuissance sexuelle dans le monde, dont le tiers sont âgés de 60 ans et plus, a relevé le spécialiste. Pour sa part, le chef de service diabétologie au CHU de Constantine, le Pr. Youcef Belabbès, a axé son intervention sur les complications et les causes du diabète, telle la dyslipidémie qui nécessite la prescription des Statines (médicaments) comme traitement. Il a indiqué que les anomalies de lipidémie comptent parmi les principaux facteurs à l'origine des maladies cardiovasculaires chez le diabétique. Une campagne de lutte contre le diabète, qui connaît une forte prévalence ces dernières années, est lancée de par le monde à travers la sensibilisation au diagnostic précoce et à l'importance d'adopter une bonne hygiène de vie, a-t-il ajouté.

BLIDA

Saisie de 3 kg de kif, 2 arrestations

Toujours à l'affût de la moindre information, les limiers de la BRI ont suivi pendant plusieurs jours un jeune homme, H.B. 24 ans, avant de l'arrêter alors qu'il avait en sa possession 500 grammes de kif traité qu'il s'appropriait à commercialiser dans la commune d'Ouled Yaïche. Pris en flagrant délit et ne pouvant rien nier, il donna le nom de son complice, H.M. 51 ans, qui fut à son tour arrêté dans la même région. Une perquisition dans son domicile permit aux policiers de découvrir 2,5 kg de kif traité soigneusement cachés. Les deux dealers ont été présentés la semaine dernière devant le procureur de la République près le tribunal de Blida qui les a placés en détention préventive.

Les voyageurs de la ligne Alger-L'Arba s'insurgent

«Alors que les voyageurs se dirigent vers toutes les directions à partir de la gare routière du 2 Mai à Alger (Champ de Manœuvres) n'ont aucune difficulté pour prendre place, ceux se dirigeant vers L'Arba doivent patienter longtemps pour prendre place dans le bus», a débité d'un trait un habitué de cette ligne. En effet, et d'après ses explications, les bus assurant la liaison Alger-L'Arba à partir de la gare routière du 2 Mai partagent le même quai avec ceux se rendant vers les Eucalyptus. C'est-à-dire que si un bus se dirigeant vers les Eucalyptus se trouve sur le quai pour 'charger' des voyageurs, celui se dirigeant vers L'Arba doit attendre qu'il parte pour qu'il puisse embarquer ses voyageurs, attente qui peut attendre parfois près d'une demi-heure. Et comme les receveurs premiers bus cités ne veulent pas bouger avant de 'faire le plein', l'attente dure... Et quand enfin le bus pour L'Arba embarque ses voyageurs, c'est la ruée car, avec le temps, le nombre de voyageurs peut atteindre près d'une centaine, surtout aux heures de sortie des bureaux, entre 15 h 30 et 17 h. Cela fait aussi le bonheur des pickpockets qui n'attendent que ces occasions pour s'accaparer des porte-monnaie et des téléphones portables des pauvres voyageurs qui sont plutôt occupés à s'assurer une place dans le bus pour rentrer chez eux. Pourtant, la solution est simple, pour peu qu'on veuille bien prendre en compte les souffrances des citoyens : l'agence est assez vaste pour permettre aux bus assurant la liaison avec L'Arba d'avoir leur propre quai et d'embarquer les voyageurs au fur et à mesure qu'ils arrivent.

Tahar Mansour

Horaires des prières pour Alger et ses environs

30 rabie el aouel 1432

El Fedjr 05h48	Dohr 12h59	Assar 16h15	Maghreb 18h49	Icha 20h07
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



MILA

Des habitants bloquent la route

B. Boussellah

Les habitants de l'agglomération Hammam Dar Cheikh, dans la commune de Rouached, ont bloqué pendant 6 heures, la matinée de jeudi, la RN 43 Ferdjoua/Constantine, au niveau de deux carrefours, pour empêcher tout trafic sur cet axe névralgique. Les manifestants ont utilisé des blocs de pierre et allumé des branchages pour stopper la circulation.

Ces derniers réclament un meilleur cadre de vie, des solutions pour le manque d'eau et sa qualité et la réparation du tronçon défectueux traversant leur localité ainsi que la pose de ralentisseurs devant l'école primaire.

Les manifestants, qui ont reçu la visite du chef de daïra et du P/APC de Tiberguent exigeaient, en même temps, la présence du wali. Ce dernier se trouvait, cette même journée, en visite d'inspection dans la commune d'Oued El Athemania. C'est aux environs de 13h que le chef du cabinet de la wilaya s'est déplacé sur les lieux pour prendre langue avec les protestataires. A distance, le représentant du wali a saisi le DSP pour procéder à un prélèvement pour analyser l'eau de cette agglomération qui reste toujours alimentée à partir d'une source thermale. Une eau jugée potable par les responsables de l'Hydraulique dépeçée sur place. Afin d'améliorer l'approvisionnement des ménages en eau potable, il a été décidé la mise en fonction du nouveau réseau d'AEP, réalisé en 2006, dans le cadre du programme P.P.DRI. A ce titre, les branchements individuels des ménages non encore raccordés à ce réseau, ont été solutionnés. S'agissant des «dos-d'âne» devant l'école, le chef du cabinet a instruit les responsables locaux de les réparer dans l'immédiat.

meration qui reste toujours alimentée à partir d'une source thermale. Une eau jugée potable par les responsables de l'Hydraulique dépeçée sur place. Afin d'améliorer l'approvisionnement des ménages en eau potable, il a été décidé la mise en fonction du nouveau réseau d'AEP, réalisé en 2006, dans le cadre du programme P.P.DRI. A ce titre, les branchements individuels des ménages non encore raccordés à ce réseau, ont été solutionnés. S'agissant des «dos-d'âne» devant l'école, le chef du cabinet a instruit les responsables locaux de les réparer dans l'immédiat.

BATNA

Retard dans la construction de logements



La résorption du retard accusé dans la réalisation des logements sociaux locatifs affectés à la wilaya de Batna représente un «véritable défi» que les responsables locaux s'emploient, depuis deux années, à relever. Aux 4.600 logements sociaux, relevant d'anciens programmes non encore lancés en 2008, sont venus s'ajouter, en 2009, 1.500 autres unités du même segment, selon le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Batna, M. Fadel Assadi. Pour mettre en oeuvre ces programmes, «il a fallu mobiliser toutes les énergies et l'ensemble des moyens humains et matériels», a assuré à l'APS le même responsable, soulignant que les opérations de réalisation ont finalement pu être lancées, en avril 2009, et il ne reste plus, aujourd'hui, que 1.896 logements dont la réception aura lieu «courant 2011». Le montant des situations de travaux réglées par l'OPGI a atteint au cours de l'année 2010, le chiffre de 7 milliards de dinars, «un niveau jamais atteint depuis la création de cet établissement», a-t-il dit. Près de 1.900 logements sociaux seront attribués avant juin prochain. Selon le directeur de l'OPGI, 1.895 logements sociaux réceptionnés, seront

attribués «avant juin prochain», en application des instructions du président de la République, en plus, «éventuellement», de 500 autres unités, en voie d'achèvement, qui devraient être prêtes à la même période. La plus grande partie de ces 1.895 unités, dont 389 sont implantées au chef-lieu de wilaya, a été construite et livrée il y a plusieurs années, sans avoir été distribuée. La fermeture de ces logements, que d'aucuns avaient apparentée à un «abandon», avait suscité de nombreuses interrogations, notamment parmi les milliers de demandeurs. Pour M. Assadi, tous ces logements, mêmes ceux réceptionnés il y a plusieurs années, se trouvent malgré tout dans «un très bon état» grâce aux actions régulières d'entretien assurées par l'OPGI. Il est en outre prévu, au titre du programme RHP (résorption de l'habitat précaire) la distribution, d'ici juin prochain, de 3.636 logements dont les travaux sont également achevés, a encore affirmé le même responsable, précisant que ce programme porte, au total, sur la réalisation de 5.000 habitations dont 2.740 dans la seule commune de Batna. Un important programme de logements sociaux participatifs et ruraux a été égale-

ment retenu dans cette wilaya pour «absorber un tant soit peu, la demande sur le logement social estimée, selon ce responsable, à 100.000 dont 25.000 à 30.000 pour la seule ville de Batna. Près de 11.000 unités prévues dans le cadre du programme quinquennal en cours. La wilaya des Aurès a bénéficié, dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, d'un total de 10.800 logements, dont 2.500 pour l'exercice 2010. Ces 2.500 logements ont été mis en chantier tandis qu'un «quota supplémentaire» de 1.000 unités, attribué à la wilaya en 2011, sera lancé «avant la fin du 1er semestre 2011», a assuré le directeur de l'OPGI de Batna. Le même responsable a par ailleurs, indiqué que les fonds collectés au titre de la taxe sur l'habitation a permis l'exécution de travaux d'étanchéité à travers les cités résidentielles de la wilaya, dont une majorité constituée de logements sociaux, pour un montant de 270 millions de dinars. Une seconde enveloppe de 130 millions de dinars vient également, d'être affectée à une opération similaire qui concernera des cités de différentes communes de la wilaya n'ayant pas été touchées par les précédentes actions.

OUARGLA

Le gaz de ville pour 184 foyers

Le réseau de gaz naturel de la localité de Herhira, regroupant 184 foyers, dans la commune de Sidi Slimane (Ouargla), a été mis en service jeudi, a-t-on appris auprès de l'entreprise Sonelgaz de la wilaya. Inscrite dans le cadre du programme de développement des régions du Sud, pour une enveloppe de 130 millions de DA, l'opération

a permis la réalisation d'un réseau de 7,16 km, a précisé M. Biter Abdelkader, chef de service exploitation de cette entreprise.

Selon ce responsable, les travaux d'extension de ce réseau de gaz, actuellement à plus de 90%, devra par la suite, alimenter les localités de Ghamra, El Ksour, Sidi Slimane, le chef-lieu de daïra de Mégarine,

à partir de la canalisation de transport de gaz entre El Oued et Touggourt. A partir de cette canalisation de Touggourt s'étendent deux réseaux vers El Oued sur 90 km à l'est et vers la daïra d'El Hedjira sur 100 km à l'ouest, pour alimenter les communes de Taïbet, Bennacer, El-Hedjira et El Alia, a indiqué M. Biter.

KHENCHELA

Trois nouveaux hôpitaux

Les projets de construction de trois hôpitaux, dans la wilaya de Khenchela, viennent d'être «relancés» après la réévaluation de leurs coûts, a-t-on indiqué à la direction de la Santé et de la population (DSP). Implantés dans les communes de Chechar, d'Ouled Archache et de Bouhmama, ces établissements hospitaliers, dont le taux d'avancement est, respectivement, de 45 et 60 %, dopèrent de 200 lits, les capacités d'accueil des structures sanitaires locales, a ajouté la même source. Outre les projets d'une annexe de l'Institut Pasteur, d'un centre intermédiaire de désintoxication et de deux polycliniques, actuellement en chantier, quatre autres projets de structures sanitaires de proximité viennent d'être lancés à Ain Touila, El Mehmel et Babar, selon les services de la DSP. Il est également prévu la réalisation de plusieurs centres sanitaires dans la nouvelle zone urbaine de Khenchela et dans les zones rurales de Ouldja, Chelia, Tamza, Lemsara et R'mila.

L'exercice 2011 verra également l'acquisition d'équipements médicaux pour améliorer les prestations

fournies, alors que les différents secteurs sanitaires et cliniques mobiles, notamment ceux de Babar, de Kaïs et de Khenchela, seront dotés en ambulances. Rappelons que le secteur de la Santé a bénéficié, dans cette wilaya, au titre du précédent programme quinquennal, de 4,9 milliards de dinars qui ont permis de financer 40 opérations. La wilaya de Khenchela compte 4 hôpitaux, 6 établissements publics de proximité et une maternité, offrant au total 832 lits, soit une moyenne de 2 lits pour 1.000 habitants. Seize polycliniques, 23 centres de protection maternelle et infantile, 101 salles de soins, 3 centres de transfusion sanguine. Douze UDS (unité de dépistage et suivi en milieu scolaire) sont également opérationnelles dans cette wilaya. Ces structures sont encadrées par 31 médecins spécialistes, 293 généralistes et 1.619 paramédicaux, selon les services de la DSP qui ont fait état, toutefois, de la «persistance du déficit» en encadrement médical spécialisé, notamment en réanimation/anesthésie, en cardiologie, en neurochirurgie, en dermatologie et en cancérologie.

BISKRA

Une cellule d'assistance pour les porteurs de projets

Une cellule d'appui destinée à accompagner les porteurs de projets et à promouvoir les investissements vient d'être installée à Biskra, à l'initiative de la chambre de Commerce et d'Industrie (CCI-Ziban), ont indiqué jeudi, ses responsables. Selon le directeur de la chambre, M. Larbi Bouhali, ce nouveau dispositif constitue «un espace d'assistance pour les opérateurs locaux qui rencontrent des entraves retardant ou empêchant la concrétisation de leurs investissements et pour les porteurs de projets désireux mettre en oeuvre leurs idées».

Cette cellule qui assume une fonction similaire à celle du guichet uni-

que, a également une «mission d'assainissement du tissu économique local, en mettant un terme aux faux investisseurs», selon la même source. Dirigée par le président de la CCI-Ziban, la cellule examine notamment, les doléances présentées par les opérateurs s'estimant lésés et engage des actions auprès des instances concernées pour débloquer les situations en suspens, a ajouté M. Bouhali. Pour ce responsable, la majorité des affaires soulevées ont trait à des problèmes techniques et administratifs, pouvant être solutionnés avec un soutien approprié, et à des lenteurs dans la remise de certaines pièces.

Une centaine de détenus bénéficient d'une peine alternative

Au total, 102 détenus bénéficient, dans la wilaya de Skikda, de la loi portant introduction d'une peine alternative dite de travail d'intérêt général (TIG), a indiqué le procureur général près la Cour de Skikda, M. Athmane Moussa.

S'exprimant lors des travaux d'une journée de sensibilisation à ce dispositif, en vigueur depuis plus de deux années, le magistrat a précisé que l'objectif de la rencontre est de «débatte des nouveaux mécanismes relatifs à la mise en oeuvre d'une nouvelle vision en matière de réinsertion des détenus».

Cette mesure, inscrite dans le cadre de la continuité des réformes entamées dans le secteur de la justice, a également pour but de faire passer une partie de la population à un régime «semi-ouvert et actif», permettant une meilleure insertion dans la société et limitant, du même coup, la surpopulation dans les établissements pénitentiaires.

M. Moussa a rappelé, au cours de cette rencontre, que cette disposition est destinée aux détenus de plus de 16 ans, non repris de justice, purgeant une peine de moins de 3 ans d'emprisonnement.

SKIKDA

L'assainissement de la ville en question

Une «étude diagnostic» a été engagée sur le réseau d'assainissement de la ville de Skikda en vue de son amélioration, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya. Il s'agit, selon la même source, d'une opération centralisée, «rendue nécessaire en raison des inondations qui ont affecté dernièrement la ville de Skikda et plusieurs communes». L'opération qui a été lancée dans 14 villes du pays, concernera également le diagnostic du réseau d'alimentation en eau potable (AEP), a précisé la même source. L'étude, au plan de la consistance, comporte 5 missions principales s'articulant autour de la collecte des données de base, la reconnaissance approfondie des

ouvrages en procédant au diagnostic et à l'analyse de l'état de performance du système d'assainissement, l'élaboration des études d'avant-projet, en définissant les travaux à réaliser avec une estimation précise de leurs coûts, l'élaboration des dossiers d'appels d'offres et la définition des modalités de gestion des systèmes d'assainissement des villes. L'étude s'appuie également sur les estimations des débits des eaux pluviales sur plusieurs saisons et sur des projections démographiques «pour mieux cerner les tendances de l'évolution de la population de la ville de Skikda» qui devrait compter, à l'orée de l'année 2035, près de 148.000 habitants, a-t-on également précisé à la wilaya.

Financé par le fonds de la zakat Lancement des travaux d'un nouveau parking à étages

A. Mallem

Lancement d'un projet de parking à étages financé par la caisse des biens wakfs et projet d'institut national de formation des institutrices des écoles coraniques, tels sont les principaux points qui ont marqué la visite effectuée jeudi dernier à Constantine par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Bouabdallah Ghlamallah.

Le matin, le ministre a présidé, à l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader, une cérémonie de remise des crédits du fonds de la Zakat au profit de 120 jeunes bénéficiaires. Ces crédits vont de 15 à 40 millions de centimes, selon l'importance du projet d'investissement présenté par le candidat, remboursables sur 03 ans.

Dans une conférence de presse improvisée au salon d'honneur de l'Université islamique, le ministre des Affaires religieuses a été amené à s'exprimer sur plusieurs questions relevant de son secteur. Ainsi, sur les revendications socioprofessionnelles avancées dernièrement par les imams, il a assuré que la promotion de ces derniers et des autres catégories professionnelles a été prise en charge par son département. Dans la foulée, M. Ghlamallah a commenté l'éventualité de création d'un syndicat des imams en affirmant que «si ce syndicat doit être créé, il faudra qu'il soit constructif et qu'il contribue à consolider le rôle de la mosquée au sein de la société». A une autre question sur le déficit des mosquées en imams puisque ces institutions ne sont couvertes qu'à hauteur de 40 % des besoins, le ministre a imputé cela au rythme



me rapide de construction des mosquées qui, selon lui, dépasse de loin celui de la formation des imams. «Mais à partir de l'année prochaine, a promis M. Ghlamallah, au lieu de 500, ce sera 1000 imams qui seront formés chaque année, et le déficit sera résorbé grâce aux promotions qui sortiront de l'université, en rappelant qu'un concours a été lancé pour le recrutement de ces imams. A une autre question sur la persistance de la pensée «Takfir» dans les mosquées, le ministre a nié que la prédication de cette philosophie, qui a sévi dans les mosquées durant la décennie noire, soit encore en vogue. «Ce phénomène est en voie de disparition, a dit M. Ghlamallah et il n'existe plus dans nos mosquées, car celles-ci fonctionnent désormais dans la transparence la plus totale, au vu et au su de la population». A propos de l'opération de recensement des biens waqfs lancée il y a 7 ans, le ministre a répondu que celle-ci avance mais que cela va demander beaucoup de temps. Il a affirmé que tous les biens waqfs n'ont pas encore été recensés et le pourcentage diffère d'une wilaya à une autre. «Cette opération, qui devrait être confiée à des

bureaux d'études, demande beaucoup de temps et de recherche. Mais il est indéniable que ces biens doivent être identifiés et récupérés pour être intégrés dans l'effort d'investissement qui a été lancé», a conclu M. Bouabdallah Ghlamallah.

Par la suite, le ministre s'est rendu dans le quartier de Ziadia, sur les hauteurs de la ville, pour poser la première pierre du projet de la réalisation d'un parking à étages mitoyen avec la mosquée Al-Ansar. Premier du genre à Constantine, ce projet de 80 millions de DA et d'une durée de réalisation de 24 mois, s'inscrit dans le cadre de l'investissement et la promotion des biens wakfs. Financé par la caisse nationale des biens wakfs, le futur parking à étages aura une capacité de 100 véhicules et comportera 14 locaux commerciaux. A la cité voisine de Sakiet-Sidi-Youcef, M. Ghlamallah a inauguré l'école coranique de la mosquée Omar Benabdellaziz. Le programme de la visite ministérielle comportait également des visites à Djebel Ouahch pour inspecter le chantier de construction de la mosquée El-Ikhlass et à la cité Riad pour visiter celui de la mosquée Abderrahmane Benaouf.

Grande mosquée d'Alger

L'entreprise de réalisation connue en juin

A une question qui lui a été posée jeudi dernier au cours de la conférence de presse organisée à l'Université islamique de Constantine sur les obstacles rencontrés par le projet de la grande mosquée d'Alger, «face à l'hostilité évidente de certains milieux», le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, M. Bouabdallah

Ghlamallah, a esquivé cette question sensible en répondant que «toute œuvre positive a ses contradicteurs». Apparemment, le ministre n'a pas voulu s'étendre sur le sujet et s'est contenté de citer le verset coranique dans lequel Dieu, s'adressant à ses créatures, leur dit que «le diable est votre ennemi et il faut le considérer

comme tel». Mais, pressé par les journalistes qui ont demandé plus d'informations sur le projet, M. Ghlamallah a déclaré que la société qui sera chargée de la réalisation de la grande mosquée d'Alger sera désignée au début du mois de juin prochain parmi les sept autres qui ont fait des offres.

A. M.

Nouvelle promotion à l'école de Sidi Mabrouk 290 agents de l'ordre public en renfort

C'est en présence des cadres locaux et régionaux de la Sûreté nationale ainsi que des autorités civiles et militaires, que la sortie de la 5^{ème} promotion des agents de l'ordre public, composée de 290 éléments, a été célébrée jeudi dernier à l'école de police Omar Djefel de Sidi Mabrouk à Constantine. La cérémonie a été présidée par l'inspecteur de la région Est à la direction générale de la Sûreté nationale, Mohamed Belifa qui représentait le directeur général de cet organisme.

Après la revue des agents de l'ordre public et le discours du directeur de l'école, la pro-

motion en question a été baptisée du nom du chahid du devoir, Aïssa Hamadi, assassiné à l'âge de 40 ans par les terroristes le 21 janvier 1997. Les festivités se sont poursuivies par la remise de diplômes aux lauréats, la prestation de serment, des exhibitions de mouvements de la circulation, de montage et démontage d'armes, de combats rapprochés et enfin une parade militaire en clôture à tout un cycle de formation.

En effet, celle-ci s'est faite en trois étapes, dont la première a consisté en un enseignement théorique à l'intérieur de l'école Omar Djefel et qui

a duré trois mois. Cette période a été suivie par une formation pratique, c'est-à-dire un stage sur le terrain qui s'est déroulé au niveau des différentes unités de la sûreté urbaine. Stage sur le terrain, qui a été suivi par un retour à l'école et ce, pour un second séjour d'enseignement théorique de trois autres mois. C'est ce qu'a indiqué le directeur des études, le commissaire Bouderkha qui fait remarquer que les affectations des agents de l'ordre de la promotion se feront au niveau de la wilaya et en fonction des besoins de la DGSN.

A. E. A.

Le logement aidé fait débat

A. El Abci

Le logement promotionnel Laidé (LPA), nouveau-né des dispositifs d'acquisition d'habitation, a fait l'objet jeudi dernier d'une émission à la radio locale et a été passé au crible avec des questions des auditeurs et des explications de responsables de la DLEP, CNL et de la daïra de Constantine. L'émission a permis aux citoyens d'exprimer par téléphone leur désarroi et leur recherche d'un toit, et aux représentants de la direction du logement, de la CNL et de la daïra de fournir les indications nécessaires. Selon le SG de la daïra de Constantine, «c'est le seul dispositif qui implique l'administration en tant que partie entre le souscripteur et le promoteur. A telle enseigne que, d'ailleurs, dira-t-il, le postulant au logement ne dépose plus son dossier auprès du promoteur mais l'adresse à la daïra. Et de préciser que cet envoi doit se faire par boîte postale et adressé au chef de la daïra».

Ainsi, l'administration accompagne le postulant dans tout le processus d'acquisition de l'habitation en question. Et le SG d'ajouter que «cela constitue, en quelque sorte,

un facteur de confiance pour le citoyen à la recherche d'un toit». En tout cas, l'opération de dépôts de dossiers a commencé depuis le 1^{er} mars et devra se poursuivre jusqu'au 31 du même mois. Selon une de ses collaboratrices chargée de la réception des demandes de logements, «rien que pour le 1^{er} et le deux mars, pas moins de 125 dossiers ont été déposés, dont la majorité est composée de jeunes de moins de 35 ans». Devant cet engouement manifeste des citoyens pour cette formule, certains des auditeurs se sont interrogés sur les problèmes qui peuvent s'ensuivre. A titre d'exemple, ont-ils demandé, quel est le quota réservé à la wilaya de Constantine, les assiettes de terrain ont-elles été dégagées, etc. Dans ce cadre, le représentant de la Direction du logement et des équipements publics (DLEP), M. Benyounés, fera savoir que la wilaya a bénéficié, au titre du programme 2010-2014, d'un ensemble de 12.000 logements susceptibles d'être augmentés par d'autres programmes si la demande est trop forte. Il n'y a pas d'inquiétude à se faire de ce côté-là, et en tout état de cause, «nous avons déjà eu l'accord pour

4.000 unités au titre de l'année 2010 et 4.000 autres unités pour l'exercice 2011». Pour les terrains, dira-t-il, «des efforts méritoires ont été déployés par les services concernés de la wilaya, qui se sont traduits par des révisions et aménagements des PDAU et POS, avec pour résultat une offre suffisante d'assiettes devant recevoir tous les projets». A des interrogations d'auditeurs concernant les franges de citoyens qui peuvent postuler au logement LPA, le représentant de la daïra a apporté les indications nécessaires. Ainsi, il dira que si tous les citoyens des deux sexes âgés de plus de 18 ans sont éligibles à ce type de logement, il n'en demeure pas moins que ceux d'entre eux dont les revenus mensuels sont situés entre 15.000 et 90.000 dinars. Et de préciser «qu'il s'agit de revenus familiaux, c'est-à-dire des deux conjoints qui peuvent être cumulés. Ainsi, les personnes ayant un revenu se situant entre 15.000 et 60.000 dinars pourront bénéficier d'un crédit de 70 millions de centimes et de 40 millions de centimes pour celles dont le revenu est dans la fourchette de 60.000 à 90.000 dinars.

Aïn Abid

Des demandeurs d'emplois bloquent la route

Jeudi dernier, entre 9 et 16 heures, environ 500 jeunes de la localité de Aïn Abid, ville distante d'une quarantaine de kilomètres de Constantine, ont bloqué la route nationale n° 20 reliant Constantine à Guelma pour protester contre le chômage qui les frappe de plein fouet. Ces jeunes de la commune ont exigé des postes d'emploi. Joint hier par téléphone, le président de l'assemblée populaire communale de Aïn Abid, M. Redouane, a déclaré «en effet, que 400 jeunes chômeurs, qui ont participé au mouvement, ont déjà travaillé dans le cadre du dispositif géré par la direction des affaires sociales, le contrat de formation et d'insertion (CFI) rétribué à 12 000 dinars par mois. Ces jeunes en chômage, dit-il, ont déclenché ce mouvement pour réclamer la prolongation de leurs contrats qui ont expiré.

Il a également indiqué qu'un autre groupe de jeunes chômeurs, une centaine environ, se sont joints à la protestation en brandissant des réclamações concernant le logement social et le logement rural. Les autorités de la daïra et de la commune, accompagnées d'officiers de la gendarmerie et de la police,

ont pris contact avec les manifestants pour écouter leurs doléances et les convaincre de libérer la route à la circulation. Mais les manifestants ont tout de suite demandé à rencontrer le wali. C'est alors qu'un sénateur, natif de la commune de Aïn Abid, s'est joint aux efforts déployés par les autorités locales. Les manifestants ont fini par accepter les propositions des autorités locales en libérant la route aux environs de 16 h et en présentant leurs revendications de façon pacifique et organisée. Ils ont désigné cinq représentants pour rencontrer le chef de l'exécutif de la wilaya. Cette rencontre s'est déroulée hier dans l'après-midi après la prière du vendredi et à 15 heures 30, on ne connaissait pas encore les résultats de cette rencontre.

Toutefois, selon le président de l'APC de Aïn Abid, les choses sont rentrées dans l'ordre et la situation dans la commune est tout à fait calme. Il ajoutera que sa commune a bénéficié, depuis un an, de 1300 postes de travail dans les différents dispositifs et que ce nombre a été distribué aussitôt qu'il a été reçu.

A. M.

La SEACO rend compte au wali

Selon un bilan présenté la fin de la semaine dernière au wali de Constantine, la Société de l'eau et de l'assainissement, Seaco, affirme que 3200 fuites ont été réparées durant l'année 2010 par ses 17 équipes d'intervention.

Au volet recrutement, le même bilan indique que 105 jeunes ont été embauchés, dont 59 ingénieurs, architectes et licenciés, dans le cadre de contrats d'insertion professionnelle, ainsi que 27 techniciens supérieurs et 19 agents d'exécution.

Durant les deux mois passés, la direction de l'assainissement de la même société a recruté 70 agents chargés du curage des avaloirs et égouts.

Ces informations ont été rendues publiques dans un communiqué diffusé mercredi par la cellule de communication de la wilaya. Dans ce document, il a été indiqué que le wali de Constantine, M. Noureddine Bedoui, a tenu,

mardi 2 mars, un conseil de wilaya avec les responsables de la Seaco pour dresser le bilan et les perspectives de cette société chargée de la gestion de l'eau et de l'assainissement à Constantine.

Au cours de cette rencontre, le directeur général de la Seaco, M. Valin, a été invité à remettre dans les plus brefs délais un échéancier de l'alimentation en H24 en eau potable pour l'ensemble de la wilaya. «Cette denrée vitale ayant déjà été assurée pour 50 % des citoyens», lit-on dans ce communiqué.

D'autre part, poursuit le communiqué, le wali a insisté auprès des responsables de la Seaco sur la nécessité de remettre en état les chaussées où des fuites ont été réparées par

elle, cette situation étant souvent décriée par les citoyens. La société des eaux a été invitée aussi à présenter la démarche qu'elle compte adopter pour ses interventions dans la nouvelle ville Ali-Mendjeli.

A propos de la question du transfert de savoir-faire, une des clauses du contrat liant l'administration à la société, le directeur général de la Seaco a affirmé que l'ensemble des salariés de la société a bénéficié de formations assurées par des cadres expatriés, la priorité étant accordée à la formation des formateurs. Dans ce contexte, la Seaco a présenté au wali le projet de centre de formation que la société compte construire prochainement.

A. M.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

30 rabie el aouel 1432				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h34	12h45	16h01	18h35	19h53

APARTEMENTS

Particulier loue un studio à USTO (dans une villa) bien situé - Contactez: 0774.26.38.69

Vends F5, 110 m², 1er étage, 3 façades. Acté. Libre de suite, dans un immeuble de 4 étages. Refait à neuf, à USTO - HLM - Météo - ORAN. Prix après visite - Tél: 0661.21.13.37

TLEMCCEN: Vends appartement F3 Cité des 1060 Logements, 3ème étage - Tél: 0552.33.94.25

SIDI BEL ABBES: Vends appartement F5, 150 m², 1er étage, rénové à neuf, situé en plein centre-ville - conviendrait pour profession libérale ou société - Tél: 048.55.41.07 - 0798.35.06.78

Vends Appt F4, 1er étage bien fini Maraval + F5, 2ème étage Les Pyramides USTO + F4, 3ème étage Grand Boulevard Fernand-ville + F4, 3ème étage bien fini Akid Lotfi - Vends Appt F5, 4ème étage Cité Protin - Tél: 0796.28.41.80 / 041.35.47.56

Agence Immobilière LE PALACE. Loue: F3, 3ème étg. Akid Lotfi - F3, 1er étg. Fernand-ville P/Bureau - 3 F3 meublés luxe Hal Yasmine - Tél: 0551.60.43.43 - 0559.02.66.56 - www.lepalace-immobilier.com

Vends F2 très bon aménagé, bon voisinage, Cité Lauriers Roses - Maraval - ORAN - Mob: 0558.02.74.45

Loue des Appts F2 et F3 avec ou sans meubles, vue sur mer, garage, gd standing dans résidence familiale sécurisée à Ain El-Turk (ORAN), possibilité location courte durée et réservation pour l'été, à F3 1er étage à Maraval (ORAN), convient pour profession libérale ou habitation - Tél: 041.26.52.15 - 0773.84.67.39

A vendre F3 aménagé en F4, F3 + Chbre d'enfant: 02 Chbres + gd salon avec cheminée + SDB + WC + 02 couloirs + cuisine 02 placards + 02 gds balcons. Refait à neuf, bien ensoléillé, parking gardé, bon voisinage. Libre de suite. Adresse: HLM. Gambetta - Oran - Tél: 0665.08.61.61 - Prix: 800 U

SIDI BEL ABBES - Vends F5 (ou échange contre similaire au centre-ville). T. bien situé. 124 m², 2ème étage. Bon voisinage - Contacter le 040.41.51.53

Vends Appart F3. 1er étage Ain El-Turck - Loue Appart R.C. Sénia Bd - Appeler au 041.35.96.97 - 0662.98.38.11 - 0664.72.00.57

Loue F3 au 1er étage à Haï El Yasmine, cité fermée et gardée - Tél: 0560.17.01.68 - Pas d'intermédiaire S.V.P.

Vds bel F3 Point du Jour, côté clinique, 1er étage immeuble 2 étages. Offert: 1 milliard 200 millions - Possibilité promesse de vente - Tél: 0772.69.47.47

Vends appartement F3 de luxe. Sup. 130 m², refait à neuf. Acté - à 100 m du Marché de Boulanger - curieux et intermédiaire s'abstenir. Visite sur RDV. Conviendrait profession libérale, médecin... Prix après visite S.V.P. - Tél: 0778.50.67.46

AKID LOTFI / Vends bel Appt F4, 88 m² - Acté - 11ème étage - vue sur mer - 2 ascenseurs - Tél: 0553.40.05.30 - ORAN

A louer très bel Appt. Salle de séjour + chambre + cuisine + S. bain + garage + cour. Très ensoléillé - eau chaude - chauffage - Ain El Turk - Trouville - A visiter - Tél: 0771.78.10.40

Cherche location F4 ou grand local pour bureau: St-Eugène - Bel Air - Gambetta - Intermédiaire s'abstenir S.V.P. - Tél: 0552.94.98.66

A vendre Appart F4. Acté. 70 m², au 4ème étage, 3 chambres + salon + cuisine. Situé à Cité de l'Avenir. Chollet. Eckmühl - ORAN - Tél: 0661.21.58.43

Ag. Immo. LA VIERGE vend: Appart F5 140 m² Jules Ferry 2 F. Niv. Sénia Center. Villa R+2 ou location. F3 Misserghine avec Promesse de vente - Tél: 0775.27.74.00 - 0559.04.20.40

Vends des appartements de luxe F3 au 3ème, 4ème et 5ème étages au grand Bd Khiat Salah - Médiouni - Port: 0551.15.42.05

MOSTAGANEM. Vends F3 luxe, 2 façades, toutes commodités (chauffage, chauffe-façon, Internet, eau H/24, espaces verts et parking) à 100 m de la wilaya - cité CIA face ITE - prix sacrifié 705 unités - Tél: 0772.24.42.50 - 0773.60.38.46

Loue: Appart F2 aménagé en F3, 2ème étage, meublé (chambre à coucher, salon, climat., parabole, cuisinière, frigo... etc.) - Haï Es-Seddikia à côté de CNEP - Tél: 0771.80.62.39 - Uniquement société étrangère

Vds / Ech. F4 Ht Stand. Acté. 100 m², avec terrasse de luxe, 2ème étg. en face Marchés de fleurs (les Arcades) ensoléillé, pas de vis-à-vis, eau 24h/24h, Clim, Chauff. Convient habitation ou Fonct. libérale, contre Pt terrain ou jardin de villa ou Pte Maison de maître. Etude toute proposition - Tél: 0770.96.84.89

Vds: F1, 35 m², 1er étage à Plateau St Michel, acté, actuellement cabinet + F1, 35 m², 1er étage à Gambetta, désistement - AG. BENSALID - 04, Rue Med Khémisti - Oran - www.immobiliersensaid.com - Tél: 041.29.26.03 / 041.29.26.02

MOHAMED AGENCE BARAKA met en location F3, 2ème étage, Haï Essalem - ORAN - Tél: 0776.18.23.12 - 0771.89.47.34

Vends à Oran F4, WC, cour, 1er étage, climatisé, bon état - convient profession libérale ou coiffeuse. Prix après visite - Tél: 041.28.21.78 HB ou 0770.31.60.80

A louer Appart 3 pièces C. Jamais habité. Ttes commodités - Haï El Yasmine. ARCO-PRIM - Tél: 0555.97.97.99

Vends Appart F4 rez-de-chaussée aux Amandiers. Convient habitation et commerce -N° 0661.10.34.17 - 0799.28.46.28

A vendre appartement F2 - Acté - de 63 m² + cours 20 m². Refait à neuf avec sanitaire, céramique espagnole, avec gaz, eau, Tél. + 2 citernes (bon voisinage). Prix demandé 520 U - Tél: 0557.81.95.27 - Cité CNL HASSI BOUNIF

A vendre appartement F2 R. de Ch. Acté avec local à Mustapha Ben Boulaid (ARZEW) - Tél: 0790.72.36.40

A louer appartement F4 au 1er étage centre-ville RELIZANE pour profession libérale ou Société - Tél: 0771.53.76.89 - 0770.54.32.45

Loue Appt F3 grand 1er étage en face tribunal Es-Seddikia derrière police 9ème. Vue sur Plaza. Installation chauff. Gaz - citerne, chauffe-bain, eau H/24, barreaudage, grand balcon au salon + loggia avec la Cuis. Très bon voisinage. Ensoléillé - Tél: 0771.59.61.41

A vendre appartement F2, 4ème étage à HAMMAM BOUHADJAR. Wilaya de TEMOUCHEMENT - Tél: 0697.12.11.77

Vends F3. Dalle de sol, faïence, barreaudage. USTO - HLM au rez-de-chaussée - Désistement - Tél: 0560.35.36.74

Vends ou loue F3 et F2 avec garage niveau de villa à Fernandville, quartier résidentiel, ttes commodités, pour habitation ou Administ. Très bien situés près du Bd principal - Tél: 0557.75.73.18

SIDI BEL ABBES. A vendre appartement F5, 3ème étage, superficie 138 m², cité Sonatrach en face le siège de la Radio, ex-la gare de l'Etat - Tél: 0554.58.88.91

A.V. F3 à Seddikia 1er étage, bloc de 2 étages. Très calme et sécurisé, avec ou sans meuble. Pas de courtier S.V.P. - Tél: 0797.59.04.72

SIDI BEL ABBES - A louer 4 studios d'affaires de 2 pièces chacun. Toutes commodités. Convient fonction libérale: notaire, avocats... etc. Situés au 1er étage de N° 36 Rue Gambetta centre-ville S.B.A. - Tél: 0791.25.69.58 - 0771.54.68.93

Vends appartements: F3, 1er étage Ain El Turk. F2, 4ème étage centre-ville Oran - Actés - Location F4 avec box "Le Plaza" meublé, standing - Agence EL BAHRIA - Ain El Turk - 0774.01.89.57 - Agimobahria@gmail.com

Vds: 2 Appt F4 RDC. F3 1er étg. Maraval. Appt F3 1er étage bien fini Seddikia. Appt F4 2ème étage Gd Bd Sénia. Appt F4 RDC Protin. Appt F3 garage + jardin bien fini Maraval - Tél: 0796.28.41.80 / 041.58.83.04

VILLAS

A vendre villa Sup. environ 300 m². R+1 + local + garage 3 voitures avec grand jardin, située à Mostaganem à 200 m du centre ville - belle vue sur la mer - fonctionnelle (chauffage centrale et bêche d'eau) - Tél: 0555.42.17.39

Vends 02 Plates-formes avec piliers 250 / 200 m² Bouzedjar - Diar Rahma - MISSERGUINE - Tél: 041.45.10.94

A vendre des belles villas à Fernand-ville - Canastel - Belgaïd - Point du Jour - St-Hubert - Maraval - La Lofa - Seddikia... etc. - Tél: 0772.25.08.10

A vendre les carcasses à Canastel - Belgaïd - Fernand-ville - Point du Jour - Sénia... - Tél: 0772.25.08.10

Vds / Ech. villa 400 m² à St-Hubert avec S/ Sol + 3 locaux + 3 Sal. + 12 Pces + 3 Cuis. + SDB + jardin + jardin, contre Appart gd Stand. à Oran + Compl. Etude ttes propositions - AG. BENSALID. 04 Rue Med Khémisti - www.immobiliersensaid.com - Tél: 041.29.26.03 / 041.29.26.02

Vds / Ech. villa 480 m² à Ain Turk, Allée des Villas: 6 Pces + C.SDB + terrasse + 2 garages + gd jardin, vue sur mer, contre Appart F4 à Oran + Compl. Etude ttes propositions - AG. BENSALID. 04 Rue Med Khémisti - www.immobiliersensaid.com - Tél: 041.29.26.03 / 041.29.26.02

Vds / Ech. villa 420 m² à Protin, garage 200 m² + hall + 3 gds salons + 3 Ch. + 3 terrasses + hammam sauna + véranda + gd jardin, contre Appart gd Stand. ou lot terrain à Oran + complément. Etude ttes prop. - AG. BENSALID. 04 Rue Med Khémisti - www.immobiliersensaid.com - Tél: 041.29.26.03 / 041.29.26.02

Vds / Ech. F4 Ht Stand. Acté. 100 m², avec terrasse de luxe, 2ème étg. en face Marchés de fleurs (les Arcades) ensoléillé, pas de vis-à-vis, eau 24h/24h, Clim, Chauff. Convient habitation ou Fonct. libérale, contre Pt terrain ou jardin de villa ou Pte Maison de maître. Etude toute proposition - Tél: 0770.96.84.89

Vds: F1, 35 m², 1er étage à Plateau St Michel, acté, actuellement cabinet + F1, 35 m², 1er étage à Gambetta, désistement - AG. BENSALID - 04, Rue Med Khémisti - Oran - www.immobiliersensaid.com - Tél: 041.29.26.03 / 041.29.26.02

MOHAMED AGENCE BARAKA met en location F3, 2ème étage, Haï Essalem - ORAN - Tél: 0776.18.23.12 - 0771.89.47.34

Vends à Oran F4, WC, cour, 1er étage, climatisé, bon état - convient profession libérale ou coiffeuse. Prix après visite - Tél: 041.28.21.78 HB ou 0770.31.60.80

A louer Appart 3 pièces C. Jamais habité. Ttes commodités - Haï El Yasmine. ARCO-PRIM - Tél: 0555.97.97.99

A vendre: 1 Immeuble. 1er étage: cafétéria 109 m². 2ème: local 109 m². 3ème: appartement 170 m² + 1 local 14 m² 1er étage - A louer 1 local 109 m² 2ème étage centre commercial Sidi Snouci, Av. Choupot - Tél: 0558.10.46.14

A vendre Maison R + 1 étage avec 3 locaux. 3 façades. 135 m² à Roseville (Mers El-Kébir) - ORAN. Vue sur mer. Construction neuve - Tél: 0553.47.26.48

A vendre Haouch - Acté - avec 3 pi èces, salon, cuisine, salle de bain, WC et grande terrasse à Savignon - ORAN. Adresse: 8, Rue Madrar. Savignon. ORAN - Tél: 041.46.83.35 et 0551.37.28.64

Vends Maison actée 180 m² à Haï Benarba ex-Rocher. RDC: 01 salon, 01 chambre, 01 cuisine, 01 gd hall, WC, SDB, garage et cour / jardin + gds d'eau + WC. 1er: 01 grand salon, 03 chambres (SDB + WC non achevé) + hall. 2ème: entourage semi-fini + 8 poteaux + débarras. Prix après visite - Tél: 0770.92.01.97

A vendre villa 250 m². Actée. RDC: 4 P.C.SB, garage. Clim. + Chauff. + Tél. Gd jardin. P. Offert 12.60. P.V. 14 - à BOUTLELIS. ORAN - Tél: 0552.19.11.77

A vendre villa. Actée. R+1 de 120 m² situé à Boutlélis au N°48, 200 Logts CNEP - avec toutes les commodités (gaz, eau, électricité, climatiser). Prix après visite - Téléphoner au 0790.55.05.31

Vends Maison 250 m² à Ain El-Turck côté autoroute, pas loin du rond-point des dauphins - Tél: 0561.32.93.00

Vends Maison de maître actée de 120 m² située à Ain El-Turck-centre. R+1. 5 pièces, Cuis. + SDB + cour et terrasse - eau - tél. - B. eau + garage, dans un endroit calme - Tél: 0551.27.75.04 - 041.44.06.45

A louer une belle villa à Canastel cité policière pas loin du jardin de Canastel (290 m²) toutes commodités, équipée - Contactez le 0661.22.37.60

Très belle villa à louer à ORAN. R+1. Meublée. Quartier résidentiel, calme, sécurisé, gardiennage H/24. P/visite, contacter le 0661.20.64.29 ou le 0664.20.05.81

A louer une belle villa à Canastel cité policière pas loin du jardin de Canastel (290 m²) toutes commodités, équipée - Contactez le 0661.22.37.60

AG. Immo. LA VIERGE - Loc. carcasse 60% pour Sté étrangère. Loc. F3 meublé USTO 105 m² H. standing. Carcasse plate-forme 96 m² Misserghine. Terrain à Misserghine 280 m². Villa R+2 96 m² + R+1 110 m² Misserghine D.F. - Tél: 0775.27.74.00 - 0559.04.20.40

Vds Maison de maître 450 m². R+1. 18 m Faç. RDC: 1 Sal. + 2 Pcs. C.SDB + 2 Sanit. + local 100 m² + G. 2 V. + puits + B. à eau + 1 gd jardin. 1er étg.: 2 Sal. + 5 Pcs + C. SDB + 2 Sanit. + gde véranda - environs Gross. Aliment. Soufi Zoubida. Maraval ORAN - Tél: 0771.32.70.92

Vends villa 150 m². R+1. Actée. Nouvelle construction à El-Braya - ORAN. RDC: garage 36 m² + 1 P + bêche à eau + jardin. 1er étage: 3 P + cuisine + hall + terrasse - ttes commodités (Ch. C., Clim. - gaz de ville... etc.) - Prix après visite - Tél: 0561.97.25.86

Vdr villa Cité les Citronniers. Actée. Sup. 329 m², double Faç. à Mostaganem. RDC: cour avec jardin + 2 Ch. + Cuis. + SB. 1 garage (8 Voit.) + 1 magasin pour taxiophone, 1 cave pour 8 Voit. 1er: 5 Ch. + Cuis. avec gde terrasse + couloir + hall + salon avec balcon. 2ème: Buanderie + 1 gde terrasse - Tél: 0771.80.70.28 - 0798.81.61.67

A vendre villa à Rocher Oran. R+1 - 130 m² - 2 façades. Boulevard 40 m - Tél: 0771.45.05.07 + loue 112 m². Prix après visite

A vendre villa R+2 + façade 13 m 50 à 200 Logts Es-Sénia - Nouvelle construction - N° T. 0550.94.04.11

Vds villa. Actée. R+1. 310 m² ttes comm. chaudières + B/Eau + Clim + Tél. + garage 4 V. RDC: hall + local + 2 gds Sal. + séjour + hammam + WC + gde cuisine + cour avec jardin 1er: hall + 5 Ch. avec terrasses + SDB + WC + 2ème étg.: buanderie équipée + double terrasse. Double façade. Endroit résidentiel. Es-Sénia. Matériaux 1x1 choix Import. PO: 32. PD: 35 - Tél: 0771.14.95.47

A vendre Maison de maître, 2 façades: 200 Rue Aspirant Maillot - 111 Mouloud Ferrouc - centre-ville d'Oran - Tél: 0791.76.13.44

Vends villa R+1. Jardin. 2 garages. Hammam. Style rustique. Nouveau Canastel. 250 m². 188 m² bâtis. Courtier et curieux s'abstenir. Prix après visite - Tél: 0775.90.37.90

MERS EL HADJADJ. 50 Km d'ORAN. Loue Immeuble 5 Appart avec 26 lits, vue sur mer, pieds dans l'eau - pour Société + Transport - Tél: 0771.72.50.90

Vends carcasse 200 m² R+1 façade Coop. Karama (Belgaïd) Oran. Actée + permis de construire + viabilisation - Tél: 0557.56.82.03

Vends ou loue carcasse 120 m² et villa 150 m² R+2 à Fernand-ville quartier résidentiel, à 15 m du Bd principal, pour habitation ou administration - Tél: 0557.75.73.18

A vendre à Oran grande Maison de maître style colonial sur le boulevard G. Nivellet (Maraval - Boulanger) Sup. 1.032 m², 2 façades. Convient pour Clinique, Promotion Immob. ou autre - Tél: 0660.23.86.10 - Agence, courtier s'abstenir merci

Achète avec Promesse de vente: Maison avec locaux située sur rue commerciale à Oran - Tél: 0560.35.36.74

Vends M. Maître Maraval, 50 m Bd Ligne "B" - Appeler au 041.35.96.97 - 0662.98.38.11 - 0664.72.00.57

Vends Maison de maître 150 m² située à Cité Petit. Rez-de-chaussée: 2 locaux commerciaux, 2 gds salons + 1 gd hall + 1 gde cuisine + 1 SDB + cour. 1er étage: 1 gd hall + 2 gds salons + 1 petite chambre - Tél: 0793.84.56.02

Cherche une Maison ou Appt à Oran ou les environs Oran, habitable, ne dépasse pas 280 U avec possibilité de verser 20% du montant et cherche une Licence de taxi à Oran. Possibilité de verser 02 ans à 6.000 DA mois - Tél: 0553.27.56.02

Vends villa 510 m². Façade 21 mètres. Cité les Palmiers - ORAN - Tél: 0661.20.25.11

Loue villa à Canastel. ORAN. RDC: cours + garage + salon + cuisine + 02 halls + sanitaire. 1er: 04 chambres, 01 salon - Contactez: 0772.99.82.80 H.B. - 0553.49.23.42 H.B.

Vends belle Maison de maître actée, bien située à Sidi El Bachir. 252 m². 03 pièces, salon, garage, cuisine + une chambre de 24 m² - Tél: 0553.19.97.98

Vends villa R+2 (200 m²) avec Décision à Akid Lotfi - ORAN - Tél: 0556.08.58.05

Loue belle villa à Fernandville. ORAN. RDC: salon + 03 terrasses + cour + jardin + S. bain. 1er: 03 chambres + 02 terrasses + 02 S. bain. 2ème: 01 chambre + salon + terrasse - Contactez: 0772.99.82.80 H.B. - 0553.49.23.42 H.B.

Vends villa 520 m², dont 300 m² bâtie, 8 chambres au 1er étage, 1 grande pièce + 3 salons au rez-de-chaussée + 1 grande cuisine + bain maure + garage + jardin + à Gambetta juste derrière la Mairie - Tél: 0554.80.22.18

Vends villa 300 m², R+2, 2 façades (15 x 20) finie à 100% à Cité Petit Oran. RDC: 3 gds garages. 1er et 2ème étage, chaque étage: 07 pièces, cuisine + gd hall + SDB + sanitaire, chauffage central et une gde terrasse - Tél: 0770.81.86.69

Pour raison départ: A vendre villa R+2 ensoléillée, actée avec puits, chauffage et climatisé à Bir El Djir (Oran) à 200 m de la route Hôpital Pédiatrie. Sup. 240 m². Reste finition du RDC, escalier (pose marches et dalles de sol), jardin et garage. Prix sacrifié: 2.550 - Tél: 0550.31.81.01

Loue à Oran, face l'hôtel Sheraton, villa style mauresque (R+1+E/S). Conv. comme maison d'hôtes ou représentation. E/S: salle 40 m² + garage 3 voit. + gde cuisine + chauffère. RDC Open Space: entrée-salon-patio + séjour-repas-cuisine + terrasse-BBQ-jardin. SDB + hammam. 180 m² bâtis sur 320 m² de terrain. Intermédiaire s'abstenir - Tél: 0550.51.66.42

Ag. Immo. LA VIERGE - Loc. carcasse 60% pour Sté étrangère. Loc. F3 meublé USTO 105 m² H. standing. Carcasse plate-forme 96 m² Misserghine. Terrain à Misserghine 280 m². Villa R+2 96 m² + R+1 110 m² Misserghine D.F. - Tél: 0775.27.74.00 - 0559.04.20.40

Vds Maison de maître 450 m². R+1. 18 m Faç. RDC: 1 Sal. + 2 Pcs. C.SDB + 2 Sanit. + local 100 m² + G. 2 V. + puits + B. à eau + 1 gd jardin. 1er étg.: 2 Sal. + 5 Pcs + C. SDB + 2 Sanit. + gde véranda - environs Gross. Aliment. Soufi Zoubida. Maraval ORAN - Tél: 0771.32.70.92

Vends villa 150 m². R+1. Actée. Nouvelle construction à El-Braya - ORAN. RDC: garage 36 m² + 1 P + bêche à eau + jardin. 1er étage: 3 P + cuisine + hall + terrasse - ttes commodités (Ch. C., Clim. - gaz de ville... etc.) - Prix après visite - Tél: 0561.97.25.86

Vdr villa Cité les Citronniers. Actée. Sup. 329 m², double Faç. à Mostaganem. RDC: cour avec jardin + 2 Ch. + Cuis. + SB. 1 garage (8 Voit.) + 1 magasin pour taxiophone, 1 cave pour 8 Voit. 1er: 5 Ch. + Cuis. avec gde terrasse + couloir + hall + salon avec balcon. 2ème: Buanderie + 1 gde terrasse - Tél: 0771.80.70.28 - 0798.81.61.67

A vendre villa à Rocher Oran. R+1 - 130 m² - 2 façades. Boulevard 40 m - Tél: 0771.45.05.07 + loue 112 m². Prix après visite

A vendre villa R+2 + façade 13 m 50 à 200 Logts Es-Sénia - Nouvelle construction - N° T. 0550.94.04.11

Vds villa. Actée. R+1. 310 m² ttes comm. chaudières + B/Eau + Clim + Tél. + garage 4 V. RDC: hall + local + 2 gds Sal. + séjour + hammam + WC + gde cuisine + cour avec jardin 1er: hall + 5 Ch. avec terrasses + SDB + WC + 2ème étg.: buanderie équipée + double terrasse. Double façade. Endroit résidentiel. Es-Sénia. Matériaux 1x1 choix Import. PO: 32. PD: 35 - Tél: 0771.14.95.47

A vendre Maison de maître, 2 façades: 200 Rue Aspirant Maillot - 111 Mouloud Ferrouc - centre-ville d'Oran - Tél: 0791.76.13.44

Vends villa R+1. Jardin. 2 garages. Hammam. Style rustique. Nouveau Canastel. 250 m². 188 m² bâtis. Courtier et curieux s'abstenir. Prix après visite - Tél: 0775.90.37.90

MERS EL HADJADJ. 50 Km d'ORAN. Loue Immeuble 5 Appart avec 26 lits, vue sur mer, pieds dans l'eau - pour Société + Transport - Tél: 0771.72.50.90

Vends carcasse 200 m² R+1 façade Coop. Karama (Belgaïd) Oran. Actée + permis de construire + viabilisation - Tél: 0557.56.82.03

Vends ou loue carcasse 120 m² et villa 150 m² R+2 à Fernand-ville quartier résidentiel, à 15 m du Bd principal, pour habitation ou administration - Tél: 0557.75.73.18

A vendre à Oran grande Maison de maître style colonial sur le boulevard G. Nivellet (Maraval - Boulanger) Sup. 1.032 m², 2 façades. Convient pour Clinique, Promotion Immob. ou autre - Tél: 0660.23.86.10 - Agence, courtier s'abstenir merci

Achète avec Promesse de vente: Maison avec locaux située sur rue commerciale à Oran - Tél: 0560.35.36.74

Vends M. Maître Maraval, 50 m Bd Ligne "B" - Appeler au 041.35.96.97 - 0662.98.38.11 - 0664.72.00.57

Vends Maison de maître 150 m² située à Cité Petit. Rez-de-chaussée: 2 locaux commerciaux, 2 gds salons + 1 gd hall + 1 gde cuisine + 1 SDB + cour. 1er étage: 1 gd hall + 2 gds salons + 1 petite chambre - Tél: 0793.84.56.02

Cherche une Maison ou Appt à Oran ou les environs Oran, habitable, ne dépasse pas 280 U avec possibilité de verser 20% du montant et cherche une Licence de taxi à Oran. Possibilité de verser 02 ans à 6.000 DA mois - Tél: 0553.27.56.02

Vends villa 510 m². Façade 21 mètres. Cité les Palmiers - ORAN - Tél: 0661.20.25.11

Vends: villa 1.000 m² 2 FD St-Hubert. Villa 220 m² RDC 1er étage 2 FD B/finie libre de suite Bd Millenium. Villa 450 m² 1+1 Cité Protin. Villa 320 m² 1+1 Messerghine. Villa 220 m² 1+2, 2FD bien finie Cité Djamel - Tél: 0796.28.41.80 / 041.35.47.56

A.V.: B. villa 240 m². Actée. B.S.- N.C. - RC: 2 pièces, 1 salon, 1 gd hall, 1 cuisine, 1 douche, 2 WC, cour 84 m², jardin, 1 puits - 1er: 2 gdes pièces, 1 gd hall, 1 S.B. WC, cour 60 m² - Oran S.C. - Tél: 0797.91.79.63

■Vends BMW Série 1 - 120 D (177 CH) année 2007, couleur noire, 74.000 km - Bon état - toutes options: cuir, toit, bluetooth... etc. Carte grise 31 SAFIA - Tél: 0770.28.60.71 - 0554.58.86.89

■Vends 4x4 NISSAN X TRAIL. Année 2004 - 87.000 Km. Très bon état - Tél: 041.28.21.78 HB ou 0770.31.60.80

■A vendre: VOLKSWAGEN TOUAREG 2008 V6 - Le prix: 4.500.000.00 DA - Tél: 0661.40.06.83

■A.V. Golf 6. Essence 1,6. Carte grise 31. Safia 2009 - avec cuir et tt. option. 77.000 Km - Tél: 0797.59.04.72

■A vendre Camion RENAULT. Moteur 310 en bon état. Année 1983 + Remorque TAYLOR année 1981 - Tél: 0771.71.83.82

■Vends ou Echange KANGOO vitrée, toutes options, DCI 1.5. An. 2005. Couleur Bleu Nuit - en très bon état - Prix offert: 72 U. P.D.: 76 U négociable + R4. An. 74 en bon état de marche + CLIO 1.9 D. 2 portes. An. 99 - Tél: 0561.31.08.34

■Vends PORSCHE CAYANE 2007. V8. 83 Km. Couleur noire. Boîte Auto. Full option. Très propre. ORAN - Tél: 0550.46.20.03

■Vends un Camion BERLIET à Benne GLM 12 - Année 1973 - en très bon état - Tél: 0551.27.72.92

■Vends Camion frigo K2700 avec porte latérale. Année 2008. Roulé 98.000 Km - Tél: 0560.35.36.74

■TLEMEN: Vds Camion tracteur routier HYUNDAI. Année 2000. B. état + Camion 6T plateau MAZOUZE. Année 2009. 30.000 Km - Tél: 0770.36.98.85 / 0550.56.82.78

LOCAUX

■SBA - Vends hangar - Acté - à Sehala, 1.560 m² dont 1.000 m² couvert en dur, à 10 minutes de l'autoroute Est - Ouest. Puits, 3 bureaux, quel chargement camion - P.D. 19.000 DA/m² nég. - Tél: 0770.95.04.86

■Local à louer 44,30 m² à Bir El-Djir Lot 119 Haï Essalam + 1 Ple pièce + toilettes. Très commodités (eau - gaz - électricité...) - Contacter le 0790.80.65.53 voir visiter

■TLEMEN: A louer 2 locaux comm. 70 m² - 140 m² de côtés de la Maison HYUNDAI + A vendre Maison Maghnia 200 m² - Tél: 0555.99.07.92

■Loue très beau local d'une superficie de 300 m² construit en R+1 à la Senia à côté de Sonelgaz (Route de Misserghine). Convient pour toutes activités - Contacter: 0771.23.55.33

■Loue local superficie 120 m² à usage commercial pour Société étatique ou privée - Boulevard Boutflès - Tél: 0773.04.06.53

■Vends Groupe chambre froide avec porte ventilé plus Frigo présentoir 2 m. Présentoir pizza chauffant et Frigo présentoir horizontal à glace et Présentoir à pain, croissant, boîte, sachet 3 m. Rayonnage. Etuve. Moules et Four à briques gaz. Vitrine. Porte. Etagère aluminium plus EXPERT l'olé neuf toutes options 2010 - Tél: 0553.700.774 - ORAN

■Loue un local 30 m² avec sanitaire à Gambetta face Cave Gay. Convient toutes activités - Tél: 0795.46.82.78

■Loue local de 20 m². Convient pour Bureau, KMS ou Cybercafé à Point du Jour - ORAN - Tél: 0662.13.14.17

■A.V. Station-Service Place du 11 Déc. 1960 ex-Place Roux (Ville Nouvelle) ORAN - Fonds et murs - Tél: 0661.84.65.21

■Local. local 169 m² gd Bd El Hemri. Vds villa 1.800 m² 2 Fdes. bien finie Canastel. Vds villa 300 m² 1+2 La Lofa. Vds villa 400 m² 1+1 RDC + gd jardin, bien finie ENSEP. Vds villa 450 m² 1+1 bien finie La Lofa ENSEP - Tél: 0796.28.41.80 / 041.58.83.04

■Ain EL TURCK: Loue local commercial 120 m² en pleine place centrale. Convient Agence commerciale, Meubles, Electroménager, Restaurant gd Stand., Pâtisserie... - Tél: 0778.51.77.22

■A Vdre Très gd local commercial. Acté. R.C. + S/Sol avec Charp. métallique 1.509 m². Haut. 6 m, plein centre de BENI-SAF. Endroit stratégique, 4 Faç., 7 bureaux, ites comm. Peut servir à toutes activités, Super marché, Concessionnaires véhicules, Contrôle technique... etc. - 0555.30.77.73 - 0666.59.49.72

■Local magasin en plein centre-ville d'Oran (Rue Khemisti) avec deux façades, 4 rideaux électriques, superficie totale 50 m² (30 m² + 20 m² de soupenne) - Tél: 0560.200.280

■A vendre local superficie 523 m² au 95, Rue de Mostaganem en face la Maison Chevrolet Boukamel. Composition: 1er étage logement F6 + terrasse de 220 m² + une salle de 200 m². RDC: 2 locaux. Prix après visite - Tél: 0773.48.08.05

■AG NOGARET - Tél. 0560.851.872 - Vend local 47 m² D.F. Daïra de BENBADIS - W. de S. B. A.

■Cherche à louer un local dans une Zone industrielle ou d'Activités à Oran ou périphérie. Superficie (500 à 1.000 m²) si possible avec bloc administratif - Nous contacter au : 041.41.27.82

■Vends/Loue en pleine avenue commerciale, Hôtel du Jardin, 65 Ch. 5ème étage. Douche 200 m² et café 122 m² + 1 Appartement 156 m² (400 m²) en activité. 24: Av. Cheikh Abdelkader - Medioni - ORAN - Fax: 041.58.86.11 - Tél: 041.34.53.96 - Mobile: 0661.20.81.95

■Vds/ local 28 m² avenue Choupot + local 32 m² libre de suite Bd rue Khemisti + local 140 m² grand Bd ligne 6 + vends usine 7.000 m², 4.500 couvert Es-Sénia + usine 4.000 m² 600 m² couvert. Z. Messerghine - Tél: 0796.28.41.80 / 041.58.83.04

■Pour la vente d'un Hôtel - Restaurant à CHEREA (W. BLIDA) d'une superficie de 179 m² - Contacter Tél: 0771.58.04.48 - 0771.31.62.60 - 0774.32.14.80

■A louer local 36 m² (sans sanitaire, sans gaz) - bien aménagé - situé à Bastié Ligne Bus "49" - Oran - Tél: 0772.72.35.54

■W. MOSTAGANEM - Vends usine complète à fabrication buse Béton D. 800 à 2500. Machine allemande. Terrain acté 10.000 m² bâti 1.700 m², Transfo 600 KVA - Acte - Tél: 0558.04.13.15

■A louer Atelier de menuiserie Bois à Hassi Ben Okba - Tél/Fax: 041.52.40.16 - Mobile: 0550.48.66.89

■MOSTAGANEM: Particulier cherche à louer local plus de 140 m² sur axe stratégique, convient pour bureau ou showroom pour entreprise commerciale à la Cité Zeghloul - Contact: 0550.730.251

■GHAZAOUET: Vds hôtel place de taxi à 500 m du port ligne ALMERIA / GHAZAOUET. Fini à 60%, 44 chambres + cafétéria + restaurant + salle des fêtes + L. foncier - Tél: 0696.16.33.11 / 0558.74.83.10

■A vendre local de 40 m² aménagé, avec sanitaire - 6 Avenue Sidi Chahmi (Impasse) - Oran - 041.45.83.94

■Cherche un Dépôt à Bir El Djir, superficie 400 m² - Tél: 041.41.27.82

■A vendre local - Acte notarié + Livret foncier - 16 m² - 1 rue de Batna - Victor Hugo - ORAN - Tél: 0775.80.43.77

■A vendre local commercial 200 m² - Possibilité surélévation sur Bd Front de Mer ARZEW - proximité du port et la zone industrielle - 0668.94.52.29

■Vends à ORAN - Z./Activités Sidi-Chahmi (Cheteibo): Local 1.000 m² couvert 350 m² + Bloc Administ. 70 m². Loge gardien + Magasin - Tél: 0661.20.83.56

■Loue local commercial de 20 m², sanitaire, dalle de sol, faux plafond, 02 façades, vitrine en stop-sol situé à l'USTO grand boulevard - Tél: 0554.03.71.04

■Loue locaux à Oran St Remy Av. centrale très commerciale, passage permanent de voyageurs et nombreux résidents. Le 1er local convient tout commerce. Le 2ème déjà utilisé comme cabinet médical. B. aménagé, convient parfaitement toute fonction médicale - Tél: 0699.40.80.62

■Local à louer 38 m² en 02 entrées, grande surface de façades Haï Chouhada (Haï Sabah) ORAN - 0771.32.61.69

■Loue deux locaux au Grand B. Khiaï Salah - Médouni. 1er local 90 m² et le 2ème 60 m² + une cave de 130 m² - Port: 0551.15.42.05

■A vendre Garage 240 m² - Acté - à N° 33 Zone Industrielle à Mesreguiné Hay El Wiam - Contactez-moi au N°: 0771.43.10.88

■A vendre local commercial 23 m² Acté - bien fini + sanitaires + eau - à Hay El Sabah - précisément à Hay El Chouhada - ORAN - N°: 0798.83.54.31

■A vendre local commercial de 57 m², refait à neuf, situé près du Bd Zabana à ORAN - Tél: 0553.52.31.06

■ORAN centre-ville: Loue Salon de coiffure Homme ou Femme avec 4 fauteuils très bon état - Tél: 0771.72.50.90

■Loue local commercial à SIDI BEL ABBES Rue Sekkal Chaib - Graba - route des quincailleries - Tél: 0550.56.41.85

■Vends local. Acté. Haï Yasmine. Sup. 60 m² 96. Très bien aménagé, bien décoré avec soupenne + façade de 2 rideaux (sanitaire, électricité). Bien placé. Convient pour Superette, Magasin, Pharmacie ou autre. Libre de suite - Tél: 0777.76.81.73

■Location d'un Hôtel 48 chambres + restauration + cafétéria, parking + piscine - équipé de toutes commodités - 5.100 m² - très bien situé au centre-ville de TIARET + F4 - Tél: 0661.23.69.62

DIVERS

■SIDI BEL ABBES: Vends Four traditionnel (BANAL) avec matériel - Tél: 0772.98.18.43

■A vendre Zodiac MAKE II 4 m 30 avec moteur 40 Chevaux Yamaha - Chariot d'origine équipé à ORAN - Tél: 0772.25.08.10

■AG NOGARET - Tél. 0560.851.872 - Vente et Achat Matériel Brocanteur

■Vds Plotters Découpe autocollants, pour enseignes magasins - S/Emballage - Tél: 0662.02.48.87

■Vente Atelier à réparation Pompes injection en bon état - Tél: 0661.14.56.70

■Cherche Mini Container ou Mini Container Frigo pour vente et livraison de marchandise - Mobile: 0667.80.83.91

■Vends Matériels complets pour Fromage fondu en barres + Portionneuse YH + 2 Chambres froides négatives 80 m3 - Tél. Mobile: 0667.80.83.91

■Sarj NJ IMPEX IMP EXP SETIF. Importation sur commande: Equipement industriel. Vds Conditionneuse sucre en stick neuve - Mobile: 0663.02.50.41

■BENSELKA Mokhtar. Rénovation de tous types de Moteurs d'Engins et Camions. Rénovation des parties Hydrauliques. Rénovation de Vérin. Fourniture toutes pièces pour Moteur. Fourniture toutes pièces Hydrauliques - Siège social zone industrielle Lot N° 06 et 07 Zone 1 Oued Tiélat W. d'Oran BP 34 Code postal. mobile: 0661.20.20.32 - 0661.20.32.53 / Fax: 041.46.93.86

■A vendre Pneumatique Quick Silver 4,30 m + moteur 9,9 - 4 temps TOHATSU + remorque - Tél: 0665.00.34.36

■Entreprise expérimentée prend tous Travaux de Bâtiment: Etanchéité - Peinture - Démolition - Construction... etc. - Tél. pour RDV: 0557.49.23.23 - 041.41.10.83 - 0553.50.27.04

■Bureaux d'études prend en charge: Dossier de régularisation - Dossier de permis de construire - Dossier de permis de démolir - Dossier de partage et morcellement - Tél. pour RDV: 041.41.10.83 - 0553.50.27.04

■Société privée à Oran cherche un Régleur et Affûteur des lames de couteaux sur des Presses Guillotines. Expérience exigée: 03 ans minim. - Envoyer un CV au Fax: 041.462.685 - Tél: 0661.206.161

■Recrutons Infographiste. Expérience souhaitée - Tél: 041.53.93.00 - 041.53.93.72

■Groupe de Stés important recrute pour sa carrière d'agrégués sise à Sidi Bel Abbès: 01 Acheteur démarcheur. Ayant minimum 05 ans d'expérience. Avantage: Salaire motivant - Transport assuré - Transmettre CV par Fax au: 021.74.55.24

■Un Plâtrier et Décorateur professionnel cherche Travail dans le domaine - Me contacter N° 0771.23.16.78

■Cherche jeune Psychologue pour un poste d'éducative - Envoyez CV à l'adresse mail suivante: e_recrutement01@yahoo.fr

■Notaire cherche Secrétaire. Bonne expérience au Notariat et la saisie en Arabe - Me contacter au N° 0798.80.88.08 - de 10 H à 18 H

■Salon d'esthétique et de soins ORCHIDEE vous propose l'épilation définitive à la lumière pulsée - Tél: 0557.14.29.31

■Pour vos travaux de bornage, partage, expertise foncière et évaluation, prêt hypothécaire, levé60 numérique, suivi, implantation, régularisation, Tél. pour RDV au 0557.40.15.40

■Vends Matériel de laiterie comprenant: Liseuse de 50 Kg - Bassine 100 L - Divers moules de fabrication - Tél: 0550.31.28.31

■A vendre Matériel complet de coiffure et d'esthétique Dames: 2 Postes avec 2 fauteuils et chariot + Casque + Caisse + Commande + Lave-tête - Esthétique: le Lit + Chariot 2 étages, Escabeau, Vitrine, Takories - Tél: 0794.97.18.95

■A vendre Groupe 60 KVA Marque DEUTZ Allemagne. Neuf - N° Tél: 0550.28.44.12 - ORAN

■A vendre Machines de fromage portion (KUSTNER) - Tél: 0550.83.39.64

■La Fourchette d'Or "Traiteur": Déjeuner d'affaires - Cocktails - Buffets - Tél: 041.460.460 - www.lafourchette.com - 09, Rue Zahri Houari - Zrâa (Les Castors) ORAN

■Sarj Dental Ouest dispose d'autoclaves dernière génération pour cabinet dentaire et médical: 22 litres classe B - 15 litres classe B - garantie 3 ans + Facilités de paiement - Tél: 041.41.27.82 - Fax: 041.41.27.94

■Nouvel arrivage ! A l'attention des Revendeurs de matériel dentaire et médical, la Sarj Dental Ouest vous informe de la disponibilité d'autoclaves dernière génération - Demande de pro forma Fax: 041.41.27.94 - Tél: 041.41.27.82

■A vendre Chambre à coucher (King Bed, 02 tables de nuit, coiffeuse et armoire 04 portes) prix: 60.000 DA - Salle à manger (table + 06 chaises) prix: 30.000 DA - Tél: 041.328.274 - Email: cityline111@yahoo.fr

■Vente Matériaux de construction à domicile (Brique 12 trous - 8 trous - sable - graviers - ciment - parpaing - étanchéité... etc.) - Contactez Amine 0771.85.21.77

■Entreprise Travaux Bâtiment cherche des projets en: Démolition - Construction - Maçonnerie - Peinture - Ferronnerie - Etanchéité (étude - réalisation - expertise)... etc. - Contactez Amine: 0771.85.21.77

■Fabricant de la marque Djiano demi-bas renforcé 150 D et demi-bas fin 15 D et bas collant cherche des distributeurs et grossistes au niveau du territoire algérien pour promouvoir nos produits et élargir notre clientèle - Tél: 0770.44.23.48 / 0661.21.67.57 - Fax: 041.34.20.25

■L'Ecole de Cuisine et de Pâtisserie forme des: Cuisinier - Pâtissier - Pizzaiolo - Chef de rang - Gâteaux orientaux - Possibilité hébergement - Carteaux - ORAN - 041.42.21.39 - 041.42.34.46 - 0770.76.34.27

■Location deux Chambres froides 100 m² chacune, négatives, endroit bien sécurisé, pas de coupure d'électricité - le prix négociable - Curieux s'abstenir - Tél: 0555.61.79.98 - 0555.62.37.99

■NOUVEAU. Promoteurs, Entreprises, Part.: pour vos travaux de revêtement Faç. et murs intér. / Vieux bâtis / Reprise de vieilles Faç. / Enduit monocouche qui dure, esthétique, étanche de haute résistance projeté à la machine sur tous supports (brique, ciment, parpaing, pierre, terre...). Couleurs au choix. Prix très intéressés. - Tél: 0771.25.10.76 - 0797.38.03.26

■Vends Réducteur 1/5 R.240 GUOAGOR + Tube du tambour + Arbre inox + Hélice 1,60 m - Tél: 0773.03.94.54

■A vendre: Onduleuse pour fabrication de carton ondulé laize 1700 mm avec installation de colle, presse à déchet, chaudière, etc. - Tél: 0558.07.20.69

■Unique sur ORAN: Location ROLLS ROYCE pour mariage et autre événement avec chauffeur sur réservation. Groupe KS - Fax: 041.46.18.96

■Vente important lot de Pièces détachées pour engin en raison de changement d'activité. Caterpillar / Fiat-Hitachi / Komatsu / Roue lisse, galet, segment de vérin... etc. Lot de 22 500 000.00 DA HT / Réduction de 40% - Mob: 0778.51.49.82

■Médecins - Dentistes - Sages-F. - Vétérinaires - Echographies numériques à vendre - très B.P. (3 d) - Fauteuil dentaire: neufs - Films scanners classiques - Tél: 0771.63.32.73 - 035.67.63.99

■Vds Grue fixe Potain GMR 263 + Grue fixe ENMTP 1020 + Grue mobile P.P.M. 25 T. "Vente le lot" - Tél: 0770.61.18.09

■De la fabrication à la pose votre menuiserie PVC Porte, Fenêtre et Coulisant simple et double vitrage, profilés d'importation d'origine belge "DECEUNINCK". BMS est à votre service. Contactez-nous au: Tél/Fax: 041.52.40.16 - Mobile: 0550.48.66.89 / 0550.48.66.25

■Achète Palette en plastique européenne - Contacter N°: 0550.99.56.17

■A vendre: 2 Machines CARPIGIANI 3 bras - 4 Congélateurs Présentoir MORSI - 3 Congélateurs ENIEM - 1 Turbine CARPIGIANI Automatique 30 L - 1 Turbine CARPIGIANI Manuel L20 - Tél: 0776.18.46.75

■Ingénieur en informatique vous offre ses Logiciels de gestion sur mesure, Stock, Facturation, Location de voiture... etc. - Tél: 0559.84.24.62

■Cherche achat Résine phénolique poudre + Caoutchouc NBR en balle viscosité 60 + Oxyde d'Aluminium + Oxyde Zinc - Tél: 0770.49.09.22

■Entreprise Soudure Tigue et Baguette prend tous travaux ORAN - Tél: 0661.26.99.86

■A vendre: Transformateur élect. 250 KVA - Compresseur ATLAS COLPO 15 bars + Sécheur - Broyeur industriel marque allemande pour cheddar, viande et autres - Groupe frigorifique 25 CV semi-hermétique COPELAND muni d'armoire élect. - Visibles à ORAN - Tél: 0560.23.43.99

■Vends Matériel dentaire très peu utilisé: Fauteuil de marque QUETIN (France) plus petite Instrumentation. Prix après visite. Curieux s'abstenir - 0550.29.49.05

■Vends Machine Plastique imprimante 06 couleurs Flexo - Souduse + toutes Pièces J9 KARSAN disponibles - Tél: 0771.30.15.33

■Vends Rouleau Cylindre marque VIBROMAX en bon état de marche. An. 82. W. 19 - Niveau marque VOLVO en bon état de marche. An. 85. W. 19 - Chargeur KOMATSU W120 en bon état de marche. W. 19 - Tél: 0550.72.97.09

■Cherche Licence (Numéro) Taxi - Contactez le: 0661.66.42.81

■Vends Treuil mécanique 4 bobines pour chalutier 400 CV - ou 600 CV - Tél: 0779.10.87.87

■SARL Diamond Tech propose ses services de maintenance industrielle dans le secteur de: Electricité - Electronique - Informatique - Instrumentation - Soudure de fibre optique - Tél: 0550.43.18.11 / 0770.72.77.16

■Bureaux en Topographie ORAN prend tous travaux topographiques - Tél: 0773.54.38.20

■A vendre une Chaîne pour la fabrication de bonbon dur + 6 Enveloppes pour bonbon dur pièce ovale de 4 grs + Chaudière à vapeur 1000 Kg/h à retuber - Tél: 0661.98.09.22

■A vendre une Coupeuses Enveloppeuse "Rose 500" en bon état de marche + une Table pétrisseuse pour bonbon dur "Ruffinatti" - Tél: 0661.98.09.22

■Vends Machine à broder à 4 êtes de marque TAGIMA - en très bon état - Contacter 0550.25.18.91

■Vends Moteur diesel MERCEDES 580 CV, en ligne avec Turbo. Très bon état ayant été peu utilisé comme groupe électrogène - Contacter 0550.25.18.91

■Achat et Vente de Meubles et Objets anciens datant de l'époque coloniale. Tableaux. Lustres. Vaiselles. Piano. Bureaux. Commodes. Montres. Horloges. Pendules. Statues en bronze, pierre ou marbre - et Objets de curiosité. Salle à manger. Chambre à coucher. Buffets... etc. - Tél: 0774.40.93.78 - 0552.02.71.45

■Vends Concasseur italien 50 m3/j. sans moteur. B. état de marche. Vends Compresseur d'air, électrique, 1000 l. moteur SIEMENS. ATLAS COPCO. 30 CV. Vends Presse carreau granito seule, OCEM 640. Vends Moules 25 x 25 et 30 x 30 - Tél: 0775.90.37.90

■Commerçant dans un créneau très intéressant cherche Associé ou Partenaire financier sérieux pour lancer une affaire très rentable. Curieux, non sérieux s'abstenir - Tél: 0551.72.57.10

■A vendre Fardeluse pour détergent + 2 Tapis convoyeurs L. 2 m et L. 15 cm - Tél: 0661.98.09.22

■Avis. Liquidation matériel pour menuiserie en état de marche (presque neuf): Combiné 7 Opérations (Chambon) - Toupe (Chambon) - Piqueuse - Clé à Raban - Tél: 0774.84.30.43

■Etp cherche pour achat Citerne propane 1.750 Kg - Contacter au 041.42.21.18 - 0555.07.08.91 - Fax: 041.42.59.44

■Avis aux fabricants de peintures et plastiques: Disponibilité de matières premières: dioxyde de bitume, noir de carbone, acide stéarique, colorant en granulés, colorants en pigments, P.V.A., Wait Spirit, Neutrozo II, D.O.P. - Contact: 0554.27.13.60 - 0560.73.19.42 - E-mail: alphanegoco.musalgers@Hotmail.com

■PENSÉE
Cela fait déjà un an que nous a quittés à jamais notre chère et regrettée mère **BOUDJAMAA YAMINA épouse ABDELLI**, laissant derrière elle un vide que personne ne pourra combler. Les familles **ABDELLI** et **BOUDJAMAA** demandent à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire. Repose en paix chère mère.
Que Dieu, Le Tout-Puissant, l'accueille en Son Vaste Paradis.
Son mari et ses enfants



■PENSÉE
Le 05/03/2008. Déjà trois ans, jour après jour, que notre mère **KEDDAR FATIHA** a été rappelée par Dieu. Son mari **TABET AOUL ALI**, ses enfants, **SIDI MOHAMED**, **ABDELILLAH**, **FATIMA ZOHRRA**, **SALIMA**, prient pour elle et demandent à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.
"A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons".



■PENSÉE
Cher PAPA. "Tant et aussi longtemps que le cœur se souvient, les êtres que nous aimons y demeurent et y vivent..." Tu étais un père exemplaire: bon, très bon, dévoué, doux mais ferme, généreux; ta vie a été un don total et continu.

Division nationale amateur Le conflit présidents de clubs-FAF risque de refaire surface

Kamel Mohamed

Le conflit opposant les présidents de clubs de la Division nationale amateur (DNA, 3^e division) risque de refaire surface suite aux décisions prises par la FAF quant à la réorganisation du championnat de la DNA.

Pour rappel, les clubs de la DNA avaient boycotté la compétition au début de cette saison pour protester contre la composition du groupe de Ligue 2 et de la DNA. Les présidents des clubs amateurs avaient décidé de reprendre la compétition avec comme préalable la satisfaction de leurs conditions, à savoir l'accession des champions des deux groupes directement en Ligue 1 à la fin de cette saison et la création d'un troisième groupe en Ligue 2. Ainsi, cela va permettre à plusieurs clubs de la DNA qui répondent aux conditions du cahier des charges sur le professionnalisme de prétendre au statut de professionnels. Ce qui ne semble pas être le cas présentement.

A la LNF et à la FAF, on affirme que le projet de compétition qui sera soumis à l'assemblée générale ordinaire de la fédération, le 27 mars prochain, prévoit la création d'un troisième groupe en DNA pour la saison 2011-2012, sachant que le championnat amateur en compte actuellement deux. Les champions des deux groupes de la DNA accéderont en Ligue 2 et non en Ligue 1 à la fin de cette saison,

comme exigé préalablement par les clubs amateurs. La relégation de la DNA vers l'inter-régions sera supprimée cette saison (2010-2011). Toutes ces propositions seront soumises pour approbation à l'assemblée générale, laquelle devrait les adopter.

Or, les présidents des clubs de la DNA estiment qu'ils ont été «floués» par la FAF qui, disent-ils, «n'a pas tenu sa promesse». Pour ces présidents, aucun document officiel n'énonce pour le moment ces changements. Ils préfèrent s'informer d'abord auprès de la FAF et confirmer que ces propositions seront soumises à l'AG pour entreprendre les démarches qui s'imposent. Les présidents de la DNA n'étant pas représentés à l'AG de la FAF, ils ne sont pas en mesure d'influencer le vote pour rejeter ces propositions, ce qui explique leur courroux. Ils sont persuadés qu'ils ont été «leurrés» par la FAF, dans la mesure où si ces propositions sont adoptées par l'AG, elles deviendraient légales. Ainsi, les clubs de la DNA ne pourront pas entreprendre une quelconque action, comme ce fut le cas au début de cette saison lorsqu'ils avaient protesté contre la composante de la Ligue 2, notamment la «promotion mystérieuse» de l'O Médéa de l'inter-régions vers la Ligue 2. Selon les premières informations recueillies auprès des clubs de la DNA, ces derniers n'écartent pas le recours au boycott du championnat.

Syndicat des joueurs professionnels D'anciens joueurs, des avocats et des juristes composeront le bureau de l'UNFPA

Le président de l'Amicale des anciens footballeurs internationaux, Ali Fergani, qui est néanmoins membre du bureau fédéral, a tenu une première réunion avec d'anciens footballeurs dans la perspective de créer le syndicat des joueurs professionnels, appelé Union nationale des footballeurs professionnels algériens (UNFPA).

Cette première réunion a vu la participation d'anciens footballeurs, toutes générations confondues. Elle a permis de mettre en place un bureau provisoire qui comprend d'anciens joueurs dont la mission consiste à s'occuper des affaires administratives mais aussi de sensibiliser leurs pairs au sein des clubs quant aux objectifs de l'UNFPA. Ainsi, ces joueurs devront d'abord se déplacer chez les clubs et se réunir avec les joueurs pour leur expliquer l'importance de mettre en place un syndicat. Ils s'occuperont aussi de l'élaboration du statut et du règlement

intérieur de l'UNFPA, ainsi que d'autres procédures administratives en vue de déposer le dossier d'agrément auprès du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Les syndicats et autres organisations de travailleurs et salariés sont agréés par ce ministère, contrairement aux associations qui relèvent du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Le bureau provisoire sera aussi chargé de préparer l'AG constitutive puis l'assemblée électorale de l'UNFPA. Selon Fergani, le futur bureau de l'UNFPA ne devrait pas comprendre en son sein des joueurs en activité. Il devrait être composé d'anciens joueurs mais aussi d'experts comme des avocats et des juristes afin de mieux défendre les intérêts des joueurs. Il a aussi précisé que la FAF ainsi que l'Amicale ne font qu'accompagner l'UNFPA, qui sera autonome.

K. M.

Ligue 1 - Saison 2011-2012 Le coup d'envoi prévu à la mi-septembre

La fin du championnat de Ligue 1, qui était prévue vers le 24 juin prochain, est décalée d'une semaine, a-t-on appris auprès de la Ligue nationale de football. Ce décalage est dû à une trêve hivernale prolongée en raison de la participation de l'équipe nationale A' au CHAN du Soudan. Pour ce qui est du début de la nouvelle saison (2011-2012), il est fixé à la mi-septembre, soit après le mois de ramadhan. Le début de la saison devrait être précédé par l'organisation du match de

la Supercoupe, opposant le champion en titre et le détenteur de la coupe d'Algérie.

A la LNF, on rassure que le nouveau calendrier prendra en charge la participation des clubs algériens aux différentes compétitions internationales. La Ligue s'est engagée à faciliter leur participation en adaptant le calendrier du championnat. La LNF a aussi prévu de réserver, dès la saison prochaine, les mardis aux matches de mise à jour.

K. M.

Espagne

Le Real Madrid sans Ronaldo sur ses gardes à Santander



Le Real Madrid, à 7 points du FC Barcelone avant la 27^e journée, rend visite dimanche au Racing Santander, «la meilleure équipe du monde» selon son nouveau propriétaire, l'entrepreneur indien Ahsan Ali Syed. «Le Racing peut battre le Real Madrid. C'est la meilleure équipe du monde», a assuré Ali dans la semaine. «Je ne suis pas le président, je suis un supporteur de plus qui a investi économiquement dans le club», a-t-il ajouté,

après avoir repris en mains le Racing Santander fin janvier. Depuis le rachat du club par Ali, l'équipe de Cantabrie, toujours mal classée (12^e avec seulement cinq points d'avance sur le premier reléguable), est néanmoins invaincue: deux victoires et quatre matches nuls.

Le Real, très large vainqueur de Malaga jeudi (7-0), devra néanmoins se méfier du Racing, car il a déjà perdu de nombreux points à l'extérieur contre des

équipes a priori moins fortes et de plus il sera privé des services de Ronaldo, indisponible pour blessure. De son côté, le Barça, qui a fait sensation mercredi en s'imposant chez le troisième Valence (1-0), ne devrait pas rencontrer de difficultés samedi face au Real Saragosse, 15^e du classement. Le Barça devra toutefois se méfier et ne pas trop penser au match retour de Ligue des champions contre Arsenal, prévu mardi soir au Camp Nou. Valence, battu pour la première fois en trois mois en Liga par le Barça mercredi, tentera de se racheter à Majorque aujourd'hui. Villarreal (4^e), revenu à un point de Valence, sera en déplacement sur le terrain de l'Atletico Madrid, mal en point mais toujours en course pour une qualification en Europa League. L'Atletico Bilbao et Séville se batront également au Pays Basque pour assurer leur présence dans cette compétition la saison prochaine.

Aujourd'hui

(18h00): Majorque Valence
(20h00): FC Barcelone Saragosse
(22h00): Atletico Madrid Villarreal

Dimanche (17h00)

..... Malaga Osasuna
..... Levante Espanyol Barcelone

..... Sporting Gijon Getafe
..... Hercules Almeria
(19h00): Athletic Bilbao FC Séville

(21h00): Racing Santander - Real Madrid

Lundi (21h00)

..... La Corogne Real Sociedad

Italie

L'AC Milan en danger à Turin, l'Inter en embuscade

L'AC Milan, toujours confortable leader du championnat d'Italie, a un déplacement difficile chez une Juventus Turin (7e) en crise, cet après-midi, et risque de voir l'Inter (2e), qui reçoit Genoa demain, se rapprocher encore, lors de la 28^e journée. Naples (3e), après la grosse désillusion du match au sommet raté à Milan, doit rebondir en recevant Brescia, avant-dernier, et l'AS Rome (6e), toujours en eaux troubles, a joué hier le premier match de la journée à Lecce. L'AC Milan va bien. Il a toujours

5 points d'avance sur l'Inter, son nouveau dauphin, n'a pas perdu un match de Serie A en 2011, et retrouve peu à peu le vrai Pato, décisif contre Naples. Il sera temps ensuite de penser à renverser la vapeur à Tottenham, mercredi en 8^e de finale retour de Ligue des champions, après la défaite San Siro (1-0). Mais attention à la réaction d'orgueil de la Juve, condamnée au résultat après quatre défaites en six journées qui l'ont rejetée à 7 points de la 4^e place, qualificative pour les barrages de la pro-

chaine C1. L'entraîneur Luigi Delneri est en danger, sa direction a sommé l'équipe de réagir contre les «Rossoneri», la tension est palpable.

L'Inter s'est déclaré exceptionnellement supporter de la Juve pour ce match, par la voix de son président Massimo Moratti.

La quintuple championne en titre est plus que jamais en course et peut revenir à -2 si elle s'impose et que Milan perd à la Juve. En jouant le lendemain de son rival, elle connaîtra l'enjeu de son match. La Lazio, pour rester dans le carré de tête, doit gagner contre Palerme et son nouvel entraîneur, Serse Cosmi. Le club du Frioul, justement, quette le moindre faux pas de la Lazio pour s'emparer de la précieuse 4^e place. Bari, qui n'a gagné qu'un seul de ses vingt deux derniers matches, peut-il résister à Antonio Di Natale (triplé contre Palerme) et Alexis Sanchez (quadruplé), les buteurs déchaînés de l'Udinese?

Aujourd'hui (20h45)

(18h00): Majorque Valence
..... Juventus Turin AC Milan

Dimanche (15h00)

(12h30): Sampdoria Gênes Cesena
..... Bologne Cagliari
..... Chievo Vérone Parme
..... Fiorentina Catane
..... Inter Milan Genoa
..... Naples Brescia
..... Udinese Bari

(20h45): Lazio Rome Palerme



07.00 Journal télévisé
07.15 Sabah El Kheir
10.00 Dessins animés
10.30 Siraa El-mal
Feuilleton arabe
11.30 Tara ma tara
12.00 Dessins animés
12.35 Mouchahid
Min Aâlem
Documentaire
13.00 Journal télévisé

13.40 Hayati aâdab
14.00 Lil -aâlla
16.00 Tofoulati
16.35 Dessins animés
17.00 Ousboue El-Riyadi
18.00 Journal télévisé amazigh
18.15 Le Journal de l'économie
18.20 Mahmiat Djibel El-Alpes
Documentaire

18.45
Irchadat Tibibiya
20.00 Journal
20.45 Aân Qorb
22.10 Oran tarikhe wa hadara
Documentaire
22.30 Antou aydane
23.20 Festival international du Malouf
00.00 Journal



20.35 Le plus grand cabaret du monde



Présenté par Patrick Sébastien
Invités : Patrick Fiori, Fred Testot, Guy Lecluyse, Ludovic Gilyu, Tina Arena
Une émission comme toujours chargée de magie, d'humour et de visuels spectaculaires. On pourra découvrir le magicien Hans Klok, Jasters dans son numéro de lancer de couteaux et d'arbalète, le magicien Charlie Frye, le numéro de planche coréenne de Balagans...
22.50 On n'est pas couché
01.55 Loeil en coulisses

10.50 Réveillez vos méninges
11.25 Les Z'amours
11.55 Tout le monde veut prendre sa place
12.45 Point route
12.55 Météo 2
13.00 Journal
13.15 13h15, le samedi...
13.50 Météo 2
13.55 Envoyé spécial . la suite
14.50 ADN
15.40 Athlétisme
18.05 Le 4e duel de passe
19.00 Mot de passe
19.50 L'agenda du week-end
20.00 Journal
20.34 Météo 2



20.35 Le roi, l'écureuil et la couleuvre



Avec Lorant Deutsch, Thierry Frémont
12 Août 1652 : la noblesse frondeuse de France a obtenu l'exil de Mazarin. Autour du jeune Louis XIV, chacun manoeuvre pour obtenir les faveurs du roi. Nicolas Fouquet parvient, avec son esprit charmeur et inventif, à faire prévaloir son analyse rapide des situations. Louis est séduit. Refusant de voir son influence piétinée par cet affairiste, Colbert se montre de plus en plus envieux. La cour se transforme en théâtre de jalousies et les convoitises.
22.10 Disparitions, le retour aux sources
23.10 Soir 3
23.40 Gainsbourg
01.25 Strip-tease

12.25 12/13 : Journal national
12.50 30 millions d'amis
13.25 Les grands du rire
14.30 Côté jardin
15.00 En course sur France 3
15.25 Documentaires de votre région
16.20 Magazines de votre région
17.00 Slam
17.30 Des chiffres et des lettres
18.00 Questions pour un champion
18.55 19/20 : Edition nationale
19.00 19/20 : Journal régional
20.00 Tout le sport
20.10 C'est pas sorcier



06.50 Ludo Zouzous
09.35 Consomag
09.40 C'est notre affaire
10.15 Silence, ça pousse !
11.05 La maison France 5
12.00 Les escapades de Petitrenaud
12.30 C à vous
13.35 7 minutes pour une vie
14.15 Mystérieux Soleil
15.10 Teum-Teum
16.05 Les momies perdues de Papouasie
17.00 Empreintes
17.05 Sur la piste des pandas
17.55 Cinémas-magazine

19.00 Arte journal
19.15 Arte reportage
19.55 360°, GEO
20.40 Les dessous ont une histoire
Peut-on brosser une histoire de la libération des femmes depuis l'intimité de leurs jupons sans manquer de perspective ? C'est le pari de ce documentaire audacieux, qui montre que leur marche vers la liberté s'est également faite par le confort de leurs sous-vêtements. Celles qui n'ont "porté la culotte" - un artefact traditionnellement dévolu aux hommes - qu'à partir du XIXe siècle, date des débuts de leurs revendications politiques, ont conquis le droit au confort de haute lutte, comme le montre la riche iconographie de ce document, qui donne la parole à Coco Chanel, Paul Poiret et Jacques Fath.
21.45 Le jour d'avant
22.35 Restes humains au musée . la restitution
23.30 Il vaut mieux mourir heureux
01.00 Metropolis
01.45 Philosophie



TF1 20.45

DANSE AVEC LES STARS

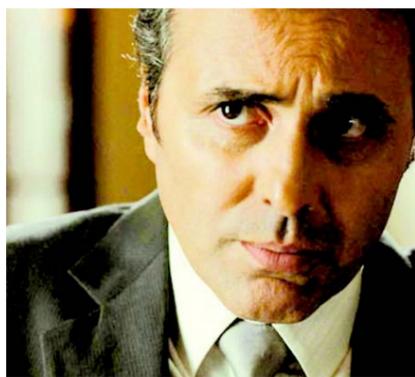
- Episode 4
Présenté par Sandrine Quétier, Vincent Cerutti
Marthe Mercadier et Grégoire s'en sont allés la semaine passée, et ils ne sont plus que cinq couples à s'affronter sur la piste de danse pour prouver aux jurés et aux téléspectateurs que les pas de salsa, de valse, de chachacha ou de samba n'ont plus aucun secret pour eux. Comme d'habitude, Sandrine Quétier et Vincent Cerutti animent ce direct tout en présentant des séquences enregistrées lors des répétitions. Les téléspectateurs peuvent poser des questions aux candidats, qui y répondent en coulisses. Enfin, puisqu'il ne saurait y avoir de danse sans musique, des chanteurs sont sur le plateau pour interpréter leur tube du moment.



M6 20.45

NCIS : LOS ANGELES

- Chasseur de prime
Avec Chris O'Donnell, Linda Hunt, LL Cool J, Daniela Ruah
Quand un ancien sergent, responsable de la traque de terroristes à travers le monde, est retrouvé mort, l'équipe du NCIS se lance à la recherche des commanditaires de son assassinat. La victime, Thomas Booth, avait quitté l'armée pour travailler comme chasseur de primes. L'équipe s'intéresse au fils de Booth, Brandon, qui affirme ne pas avoir vu son père depuis deux ans, mais possède des documents lui appartenant. Au cours de leur discussion avec l'adolescent, Callen et Sam sont attaqués par des tueurs.



CANAL+ 20.50

LE MAC

Avec José Garcia, Gilbert Melki, Arsène Mosca, Carmen Maura
Banquier sans histoires, Gilbert Chapelle reçoit un jour la visite impromptue de la police. C'est ainsi qu'il découvre l'existence de son jumeau, un proxénète notoire, et se voit proposer un drôle de marché : soit il accepte de jouer, pendant un mois, le rôle de son frère, soit il passera les vingt prochaines années de sa vie en prison. Quelques minutes plus tard, Gilbert endosse le costume extravagant de son frère et apprend à se comporter comme un criminel. Alors qu'il commence à s'habituer à cette nouvelle vie, son frère ressurgit, décidé à récupérer sa place...



23.20 New York, section criminelle



- Question de vie ou de mort
Avec Jeff Goldblum, Saffron Burrows
Linda et Ted Stoddard se préparent à rentrer chez eux après avoir passé la journée à rénover leur bateau lorsqu'ils sont attaqués par un homme masqué. Ted revient à lui dans une forêt, traumatisé. Lorsque des employés le retrouvent, il dit qu'il pense avoir tué sa femme.
01.45 Alerte Cobra

09.45 Télévitrine
10.15 Tous ensemble
12.00 Les douze coups de midi
12.40 Météo
12.45 Trafic info
13.00 Journal
13.15 Reportages
14.35 Menace de glace
16.10 Vampire Diaries
17.50 Tous ensemble
18.45 50mn Inside
19.53 Là où je t'emmènerai
19.55 Météo
20.00 Journal
20.45 Danse avec les stars



23.10 Numb3rs



- Rivalité
Avec Rob Morrow, David Krumholtz
Charlie, Larry et Don disputent une partie de frisbee, assortie d'une prise de bec avec une bande d'adolescents, lorsqu'ils sont appelés d'urgence sur une nouvelle affaire. Trois hommes, les visages dissimulés par des lunettes de ski, sont entrés par effraction dans une maison pour y dérober bijoux et objets d'art. La propriétaire et son fils adolescent ont été sérieusement blessés.
00.45 Dollhouse

09.00 M6 boutique
11.15 Cinésix
11.25 Nouveau look pour une nouvelle vie
12.35 Recherche appartement ou maison
13.30 Météo
13.35 C'est ma vie
17.35 Accès privé
18.45 Un trésor dans votre maison
19.45 Le 19.45
20.05 Scènes de ménages
20.45 NCIS : Los Angeles



23.00 Jour de foot



Analyses et résultats de la 26e journée de Ligue 1. Parmi les équipes du peloton de tête, seuls le Stade Rennais et le Paris-SG sont en lice. Le premier se déplace à Montpellier, tandis que le second rend visite à l'AJ Auxerre de Benoît Pedretti. A suivre également le duel de mal classés entre l'OGC Nice et le Racing Club de Lens. Egalement au programme : Valenciennes / Monaco, Caen / Saint-Etienne, Toulouse / Sochaux et Lorient / Nancy. Les rencontres Brest / Bordeaux et Lyon / Arles-Avignon auront lieu dimanche à 17h et le choc Marseille / Lille à 21h devant les caméras de la chaîne cryptée.

08.00 Les Tudors
10.40 Detroit 1-8-7
11.25 Le journal des jeux vidéo
11.35 La vie secrète des jeunes
11.45 Un autre midi
12.45 L'effet papillon
13.45 Football
15.45 Intérieur sport
16.10 Samedi sport
16.25 Rugby
18.10 Jour de rugby
19.00 Salut les Terriens !
20.20 Groland.con
20.50 Le mac
22.20 Match of Ze Day



16.30 Questions pour un champion
17.05 Arte reportage
17.45 Le dessous des cartes
18.00 TV5MONDE, le journal
18.30 Artisans du changement
19.30 Coup de pouce pour la planète
20.00 T.T.C. (Toutes taxes comprises)
20.30 Journal (France 2)
20.55 Y'a du monde à Ouagadougou
21.00 A vous de juger
23.10 Journal (TSR)
23.55 Chabada
00.40 TV5MONDE, le journal Afrique

10.15 Ludo
12.15 Touche pas à mon poste
13.30 Paris sportifs
14.00 Tennis
16.35 FBI : portés disparus
18.05 Les anges gardiens de la ville rose
19.25 Carnets de santé à Marseille
20.20 Samantha Oups !
20.30 Comprendre la route
20.35 Doctor Who
23.20 FBI : portés disparus
01.30 French Cowboy

06.35 Hunter X Hunter
08.25 Street Fighter 2 V
10.15 Naruto
11.15 Jeux actu
11.30 How I Met Your Mother
14.05 La vie devant nous
16.05 Au Field de la nuit
17.10 Reporters
18.55 Hubert et le chien
20.36 Météo
20.45 Eureka
01.35 Journal
01.50 Reporters

Santé Greffe d'une bronche artificielle, première mondiale dans le cancer du poumon



Par Véronique Martinache de l'AFP

Première chirurgicale porteuse d'espoir pour les malades atteints d'un cancer du poumon : une équipe française de l'hôpital Avicenne de Bobigny a greffé avec succès une bronche artificielle chez un patient de 78 ans, lui évitant l'ablation complète du poumon. L'intervention de trois heures a été réalisée le 28 octobre 2009, mais l'équipe du Pr Emmanuel Martinod, chirurgien thoracique et vasculaire, a préféré s'assurer de sa réussite avant de la rendre publique. Elle est l'aboutissement de dix années de recherche. Aujourd'hui, le patient «va très bien», a indiqué le Pr Martinod. «Il justifie d'une surveillance régulière, mais il va bien, il marche, il va dans sa maison de campagne». «Il a la fonction respiratoire d'un patient de 80 ans qui a fumé», a-t-il précisé jeudi devant la presse. Actuellement, la chirurgie est le meilleur traitement des formes précoces non-métastatiques du cancer broncho-pulmonaire, le plus meurtrier des cancers. Si la tumeur se situe en périphérie du poumon, seule une partie du poumon est enlevée. Mais si la tumeur est plus centrale, une ablation complète peut être nécessaire. La mortalité post-opératoire est alors importante, jusqu'à 26% à 90 jours. Il y a 1.000 à 2.000 ablations de poumons par an en France et «200 à 300» patients pourraient à terme bénéficier chaque année de l'innovation réalisée à Avicenne, selon le Pr Martinod. «Cette intervention ne s'adresse pas à tous les patients qui ont un cancer du poumon», a-t-il souligné, appelant en outre à «rester très prudent» dans l'attente des résultats d'une étude sur 20 à 30 patients qui doit débuter ce mois-ci.

La bronche artificielle, qui vient se substituer à la bronche touchée par

la tumeur, est constituée d'un tissu biologique (morceau d'artère prélevé sur un donneur mort), dont les cellules ne sont plus viables, renforcé par une structure métallique interne (stent). La greffe de tissu aortique, préservé par le froid et stocké dans une banque de tissus, présente l'avantage de ne pas rendre nécessaires de médicaments antirejet, contre-indiqués dans les cancers. Les travaux expérimentaux ont été réalisés dans le laboratoire de Recherche biochirurgicale du Pr Alain Carpentier, mondialement connu pour la mise au point des bioprotèses valvulaires cardiaques et président de l'Académie des Sciences. «On assiste à une régénération de la bronche», a expliqué le Pr Carpentier, qualifiant ce résultat de «magique». Le tissu aortique constitue une «matrice» que viennent coloniser les cellules bronchiques pour reconstituer un épithélium, la partie de la bronche en contact avec l'air, dont les cellules permettent à la fois la sécrétion de mucus et «un ramonage permanent de la bronche». Les médecins ont également pu constater en laboratoire une régénération du cartilage, la structure naturelle qui assure la rigidité de la bronche. Mais pour le moment, il n'est pas prévu d'enlever le stent. «Dans le contexte particulier des patients atteints du cancer, votre intervention représente un progrès et un espoir nouveaux dont vous pouvez légitimement être fiers», a écrit le ministre de la Santé Xavier Bertrand dans une lettre de félicitations au Pr Martinod. Le cancer bronchopulmonaire tue plus de 29.000 personnes chaque année en France (projections 2010 de l'Institut de veille sanitaire), dont plus de 21.000 hommes. Près de 30.000 nouveaux cas étaient attendus en 2010. Les taux de survie pour ce cancer sont faibles : 46% un an après le diagnostic, seulement 14% cinq ans après.

Grèce 98 sans-papiers en grève de la faim à l'hôpital

Le gouvernement grec a de nouveau proposé jeudi un compromis aux 286 immigrés sans-papiers qui mènent une grève de la faim depuis 38 jours pour réclamer leur régularisation, mais ces derniers campaient sur leur revendication tandis que 98 d'entre eux avaient été hospitalisés. «Nous ne voulons la perte d'aucune vie humaine», a lancé jeudi le ministre de la Justice, Haris Kastanidis, sur la télévision publique Net. Il a réaffirmé que le gouvernement était prêt, en échange d'un arrêt de la grève de la faim, à accorder aux protestataires un statut leur permettant de rester en Grèce pendant six mois, dans l'attente d'un réexamen de leur cas. Les grévistes de la faim, tous des hommes pour la plupart originaires du Maghreb, avaient déjà rejeté ce compromis la semaine dernière, réclamant une régularisation sans conditions.

Leur comité de soutien a de son côté mis en garde jeudi contre le risque de dommages cardiaques et rénaux irréversibles. Il a indiqué que 98 des immigrés avaient dû être hospitalisés à Athènes et Salonique, les deux villes où l'action est menée. De nombreux syndicats, organisations et personnalités, grecs et étrangers, ont apporté leur soutien à cette action. Le nombre total des sans-papiers en Grèce est estimé entre 380.000 et 450.000.

Sur ce total, certains ont perdu leurs droits pour cause de chômage, la loi grecque liant le permis de séjour au paiement de cotisations sociales, d'autres ont été déboutés de la dernière régularisation en 2005 ou sont arrivés après. Les grévistes de la faim, dont beaucoup travaillant depuis des années dans le secteur agricole en Crète, se partagent entre ces trois catégories.

Chine : du taudis à la Ferrari

Par Sébastien Blanc de l'AFP

Li Fu roule en Ferrari, Wang Qing zhan vit dans un taudis. Ces deux habitants de Pékin illustrent le fossé entre riches et pauvres en Chine, une bombe à explosion sociale que le régime communiste veut désamorcer dans son plan quinquennal 2011-2015. M. Li, 29 ans, a connu une progression de carrière fulgurante dans la production audiovisuelle. Millionnaire, il possède trois appartements dans le centre de la capitale. Avec sa coiffure aux mèches savamment brossées vers le visage, ses lunettes de soleil en plein hiver et son téléphone cellulaire serti de diamants, il adopte un style ostentatoire. Ses amis aussi, qui s'habillent chez Christian Audigier, le styliste des célébrités d'Hollywood. Le jeune homme affirme être représentatif de ces nouveaux riches qui ont su profiter de l'insolente croissance de la Chine des années 2000. Il relate avoir débuté avec un salaire mensuel de 600 yuans (66 euros). «J'ai travaillé comme cela pendant quatre-cinq ans, c'était très dur. C'est en montant ma société que j'ai gagné de plus en plus d'argent».

Aujourd'hui il passe ses vacances à Cannes, Milan ou Monaco. Le week-end, il pilote des bolides de course sur un circuit près de Pékin. En plus de sa Ferrari, il s'est offert une Porsche et trois autres voitures. «L'écart entre riches et pauvres est normal dans la phase de développement économique de la Chine, qui s'est ouverte il y a seulement trente ans», assure Li Fu. «Ce n'est pas comme en Occident, où 200 ans de développement ont permis d'accumuler beaucoup de richesses». Son ami Benjamin Fu gère une concession de «supercars» avenue Jinbao, l'artère la plus fastueuse de Pékin. On y trouve des modèles rares et chers: Jaguar XJL, Pagani Zonda R, Gumpert Apollo, Koenigsegg CCR... Certains coûtent plusieurs



millions d'euros. «Mes clients sont principalement des artistes, des entrepreneurs, des vedettes», raconte-t-il en tirant sur sa cigarette.

En face des bureaux de M. Fu a ouvert un grand magasin Gucci. A quelques numéros se dresse le très select Jockey Club. Entre les deux, de vieux immeubles de briques sont détruits pour laisser place à un grand hôtel. Le luxe gagne du terrain. La pauvreté, elle, se déplace. Wang Qingzhan témoigne de l'envers du décor d'une Chine deuxième puissance économique mondiale. Ce travailleur migrant né dans la province du Henan fait partie de ces millions de ruraux chinois qui affluent vers les mégapoles, où ils deviennent des citoyens de seconde zone. «Je gagne peu d'argent, environ 1.500 yuans (165 euros), sans être nourri ni logé», explique M. Wang, employé dans le nettoyage. «Si je ne faisais pas des petits travaux en plus, je ne pourrais pas faire face». Vêtu d'une veste de toile aux manches élimées, les cheveux en bataille, il montre la maison gri-

se où il habite avec son épouse. Pour tout espace, ils disposent d'une pièce d'une dizaine de mètres carrés, aux murs décrépis. Leur loyer mensuel est de 350 yuans (38 euros). Le couple a deux garçons. Mais, faute de permis de résidence, les deux adolescents n'ont pu être scolarisés à Pékin. Ils sont restés loin de leurs parents, dans le Henan. La nuit, Wang Qingzhan s'endort collé contre sa femme sur un étroit lit en fer, près d'un radiateur électrique. L'enduit du plafond est crevé, l'étanchéité paraissant mal assurée. La famille possède une petite commode, un réchaud pour cuisiner. La pièce n'a ni douche ni toilettes. Leur quartier aux rues non asphaltées, en contrebas du deuxième périphérique, sera prochainement rasé. Le site est entouré d'une palissade. «La vie est difficile», soupire M. Wang. En ouvrant samedi la session annuelle du Parlement chinois, le Premier ministre Wen Jiabao devrait promettre un partage plus équitable des richesses. Un engagement maintes fois répété ces dernières années.

Quand la Toile tourne en dérision le colonel «Sadafi»



Le pire malheur est celui qui vous fait rire, dit un dicton arabe. Au moment où Mouammar Kadhafi réprime dans le sang l'insurrection dans son pays, son personnage, déjà réputé extravagant, est la risée sur Internet. Les vidéos parodiant les discours parfois peu intelligibles du «Guide», les caricatures et les blagues, dont certaines un rien macabres, se multiplient sur la Toile, qualifiant le dirigeant, au pouvoir depuis bientôt 42 ans, de «malade mental» ou de «dangereux lunatique». «La télévision libyenne menace de rediffuser le discours de Kadhafi si les rebelles ne se rendent pas», dit l'une des blagues en arabe, en allusion à ses récentes allocutions fleuve, émaillées de propos pour le moins déplacés. «Rats», «microbes», jeunes gavés de «pilules hallucinogènes»: depuis le début de l'insurrection, qui a fait jus-

qu'à présent 6.000 morts selon Ligue libyenne des droits de l'Homme, le dirigeant n'a pas ménagé les rebelles, tout en affirmant que son peuple l'adorait. «Le peuple veut comprendre le discours!», «Le peuple veut faire soigner le président!», ironisent des slogans sur le site de socialisation Facebook, sur le modèle du leitmotiv des révolutions arabes «le peuple veut faire tomber le régime». Sur l'une des dizaines de pages qui lui sont consacrées sur Facebook, le colonel «prend la parole»: «nous entamerons le dialogue avec les jeunes rebelles dès que l'effet des hallucinogènes aura disparu». «Ne me reprochez pas ma folie, c'est la seule chose dans laquelle j'excelle», «C'est moi qui ai bâti la Libye, c'est moi qui la détruirai», lit-on encore. Une autre page offre «un prix inestimable à celui qui trouve une créature vivante aussi bête que Kadhafi». Mais ce sont les vidéos qui font fureur, visionnées par des centaines de milliers de personnes. Dans l'une d'elles, Kadhafi devient le principal personnage de «Looney Tunes», célèbre série américaine de dessins animés: le canard Daffy Duck est supplanté par Ga-Daffy, dont le discours se réduit en un caquetement enflammé. D'autres farceurs choisissent d'incarner directement le dirigeant libyen: le pseudo-Kadhafi est dans une «grotte», la tête enveloppée d'un foulard et avec la tunique et les lunettes de soleil qui s'imposent. Il gesticule et vitupère, fulminant contre l'impérialisme et les Arabes, avec pour seule audience une poule visiblement effarouchée par ses cris.

Du côté des vidéos «francophones», l'humoriste Jamel Debbouze s'amuse à personnifier «l'amiral empereur général colonel Sadafi», contraction du nom de l'ex-dictateur irakien Saddam Hussein et de celui de Kadhafi, qui collectionne les titres, dont celui de «Roi des rois traditionnels d'Afrique». «J'ai tout fait pour toi mon amour, j'ai menacé l'ONU, j'ai terrorisé le Commonwealth, j'ai organisé deux ou trois génocides qui se sont très bien passés, qu'est ce que je peux faire de plus», dit Sadafi à sa «maîtresse» qui lui reproche de ne pas faire la une des quotidiens. Ce «séducteur» souvent entouré par des femmes en tenue de soldat -ses «amazones»- apparaît par ailleurs dans un clip où son discours est remplacé par une musique techno qui fait danser une femme portant de la lingerie affriolante. La violence de la répression de l'insurrection a aussi inspiré le chanteur algérien qui va prochainement sortir une chanson satyrique intitulée «Kadhafi, Hitler des Arabes».

Chirac jugé pour emplois fictifs lundi



Jacques Chirac sera le premier ancien président français à comparaître devant un tribunal lors d'un procès qui s'ouvre lundi, pour un mois, pour deux affaires d'emplois présumés fictifs à la ville de Paris alors qu'il en était maire. L'ex-chef de l'Etat, 78 ans, est redevenu un justiciable ordinaire depuis qu'il n'est plus protégé par son immunité présidentielle. Il doit répondre devant le tribunal correctionnel de Paris de faits remontant au début des années 1990. Il est soupçonné d'avoir permis que des personnes travaillant essentiellement pour son parti, le RPR, soient rémunérées par la mairie de Paris. Jacques Chirac, qui a été maire de Paris de 1977 à 1995, avant d'être élu président de la République (1995-2007), n'a cessé de récuser l'existence d'un «système organisé».

La santé de l'ancien président semble s'être détériorée depuis son départ de l'Elysée, au point que son épouse Bernadette a dû démentir récemment qu'il souffrait de la maladie d'Alzheimer. A la demande de ses avocats, il a été dispensé par le tribunal d'assister au premier jour du procès, qui sera consacré à des questions de procédure. Sauf coup de théâtre, il doit en revanche être présent et s'exprimer le mardi 8. Une chaise capitonnée est prévue à son attention et une salle mise à sa disposition s'il souhaite se reposer.

Soldats US tués en Allemagne: «vengeance» pour l'Afghanistan

Un jeune Kosovar accusé de meurtre de deux soldats américains mercredi à Francfort était sans lien avec une «organisation terroriste» et voulait se venger de l'intervention américaine en Afghanistan, a déclaré vendredi un procureur fédéral allemand. L'accusé, âgé de 21 ans, a agi «car il voulait se venger de l'intervention américaine en Afghanistan», a expliqué le procureur Rainer Griesbaum lors d'une conférence de presse télévisée depuis Karlsruhe. «D'après les premiers éléments de l'enquête, il s'agit de l'acte d'une personne seule motivée par l'islamisme. Il n'y a actuellement aucun élément sur une appartenance à une organisation terroriste», a-t-il ajouté. Le jeune homme, identifié comme étant Arid Uka, un Kosovar résidant à Francfort, a dit lors de son interrogatoire avoir «visionné la veille de son acte une vidéo sur le portail YouTube», a-t-il précisé. «On y verrait», a ajouté le procureur fédéral, rendant compte de l'interrogatoire, «des soldats américains pillant la maison de musulmans et violant la fille de la famille. Les images ne lui sont pas sortis de la tête, et il a voulu éviter, par son action, que les soldats américains aillent en Afghanistan et fassent quelque chose comme ça».

Libération d'un otage malien enlevé par Aqmi

Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) a libéré un ressortissant malien enlevé l'an dernier au Mali, accusé de «travailler pour la Mauritanie contre Aqmi», a appris vendredi l'AFP de source sécuritaire. «Jeudi dans la nuit, nous avons vu Hamma Ould Mohamed Yahya dit «Double-tête», à Tombouctou. Il a été libéré par Aqmi qui l'a enlevé l'an dernier», a affirmé cette source contactée dans le nord du Mali. Il avait été enlevé par la branche maghrébine d'Al-Qaïda qui l'accusait d'avoir participé à l'enlèvement par les forces de sécurité de Mauritanie d'un homme présenté comme «soutien» d'Aqmi en territoire malien.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Manifestations en Arabie Saoudite



Quelques centaines de personnes ont manifesté vendredi dans l'est à majorité chiite de l'Arabie Saoudite pour réclamer la libération d'un dignitaire arrêté, au lendemain d'arrestation de manifestants, selon des témoins et des militants. Des appels avaient été lancés sur Facebook pour une «journée de colère» vendredi dans l'est du royaume, pour réclamer la libération de cheikh Toufic al-Aamer, un prédicateur chiite arrêté dimanche. Dans la ville d'al-Houfouf, quelques centaines de personnes ont manifesté après la prière du vendredi, appelant à la libération des détenus, dont cheikh al-Aamer, selon des témoins. Une manifestation similaire s'est également déroulée dans la ville d'al-Qatif avant d'être dispersée sans incident

par la police, selon des témoins. Jeudi soir, 22 personnes avaient été arrêtées lors de la dispersion d'une manifestation dans la ville de al-Qatif qui réclamait également la libération de détenus, selon Ibrahim Al-Mugaiteeb, président de l'organisation Human Rights First en Arabie Saoudite. «Les manifestants réclamaient la libération de neuf détenus +oubliés+ de al-Qatif, ainsi que de cheikh al-Aamer dont ils brandissaient un portrait, et appelaient à l'unité nationale entre sunnites et chiites», a affirmé M. Mugaiteeb, joint au téléphone par l'AFP. Parmi les personnes arrêtées figurent deux écrivains, a ajouté le militant. Cheikh al-Aamer avait été arrêté dimanche «après avoir appelé à l'instauration d'une monarchie constitutionnelle» dans le royaume, une

monarchie absolue, selon le site Rassid, spécialisé dans les informations sur les chiites saoudiens.

A Ryad, au moins trois personnes ont été arrêtées vendredi après avoir répété des slogans hostiles à la monarchie à la sortie d'une mosquée, ont indiqué des témoins. Selon ces témoins, une dizaine d'hommes, dont un qui brandissait une pancarte portant la mention «les jeunes du 4 mars», se sont regroupés après la prière du vendredi à la sortie de la mosquée al-Rajhi, l'une des plus importantes de Ryad, répétant des slogans dénonçant «l'oppression» et la monarchie au pouvoir. Ils ont été attaqués par des fidèles avant que la police n'intervienne et arrête au moins trois personnes, dont le meneur de l'incident, d'après ces témoins.

Orange accusé d'avoir «monnayé» sa licence avec le clan Ben Ali

Le groupe Orange a «monnayé son implantation» en Tunisie avec le genre de l'ancien président tunisien Ben Ali, Marwan Mabrouk, affirme jeudi le site d'information français owni.fr, qui publie des «documents exclusifs» relatifs à l'attribution de la troisième licence 3G du pays. Jeudi matin, interrogé sur des rumeurs faisant état de telles pratiques du groupe en Tunisie, le PDG de France Télécom-Orange Stéphane Richard avait démenti toute «corruption» au micro de France Inter. owni.fr, dans un article mis en ligne jeudi soir, accuse Orange d'avoir «non pas payé 130 millions

d'euros au régime tunisien pour obtenir le précieux sésame» de la licence «comme le martèle son PDG», mais d'avoir investi dans une petite société locale, Divona, aux mains de Marwan Mabrouk et de sa femme, Cyrine Ben Ali, fille du président déchu. «Comme le montrent les comptes rendus de conseils d'administration en notre possession, Orange a investi 95 millions d'euros en juillet 2009 dans Divona pour acquérir 49% de son capital», selon l'article. owni.fr dénonce notamment le fait que Divona ait été surévaluée: «d'une petite structure qui pèse 2,6 millions d'euros, elle devient un vé-

hicule rutilant évalué à 128 millions». «Un décret paru au Journal officiel tunisien le 31 juillet 2009 le prouve, c'est le président Ben Ali en personne qui appose son paraphe pour attribuer le marché à l'entreprise cogérée par sa fille et son genre», poursuit owni.fr, qui parle des «compromissions d'Orange». Divona, devenue depuis Orange Tunisie et comptant 800.000 clients dans le pays, est détenue à 51% par Marwan Mabrouk, qui figure dans la liste des 110 personnalités dont les biens mobiliers et immobiliers ainsi que les avoirs ont été saisis par les autorités tunisiennes de transition fin février.

Samedi 05 mars 2011

30 rabie el ouel 1432

N° 4943

La BEI veut ouvrir une nouvelle filiale pour les pays sud-méditerranéens

La Banque européenne d'investissement (BEI), bras financier de l'Union européenne, pourrait ouvrir une nouvelle filiale pour accorder des prêts et une aide technique aux pays du sud de la Méditerranée ayant fait face à des soulèvements populaires, a indiqué jeudi à Rome son chef. «Nous sommes disposés à contribuer à la stabilité dans ces pays avec un souci majeur, qui est de financer des investissements qui peuvent créer des emplois», a indiqué Philippe Maystadt lors d'une conférence de presse. «Le Parlement européen a suggéré que nos opérations en Méditerranée soient transférées dans une filiale. Cela aurait notamment pour avantage d'ouvrir le capital de cette filiale d'abord aux pays bénéficiaires, à nos pays partenaires du sud de la Méditerranée, mais aussi à d'autres institutions financières qui pourraient avoir une expertise complémentaire à celle de la BEI», a-t-il ajouté. Selon lui, les financements dans la région pourraient être doublés au cours des trois prochaines années pour atteindre 5,7 milliards d'euros, contre 2,8 actuellement.

Quatre manifestants tués au Yémen

Quatre manifestants ont été tués et sept autres blessés par des tirs de soldats sur des manifestants vendredi dans la localité de Semla, à 170 km au nord de Sanaa, a annoncé un responsable local. «Deux des neuf blessés ont succombé», a déclaré à l'AFP ce responsable de l'administration locale, ajoutant que le nombre de morts était désormais de quatre. Auparavant, un responsable de la rébellion chiite avait affirmé que deux manifestants avaient été tués et neuf autres blessés «par des tirs de soldats tenant une position militaire contre une manifestation réclamant le départ du président Ali Abdallah Saleh». Sur son site internet, la rébellion chiite a affirmé que les tirs provenant de cette position militaire avaient fait «des dizaines de victimes entre tués et blessés», sans donner de bilan précis.

La rébellion des zaidites dans le nord du Yémen a rejoint le mouvement de protestation à travers le pays qui exige depuis plusieurs semaines le départ du président Saleh, au pouvoir depuis 32 ans. A l'appel de la rébellion, plusieurs manifestations ont eu lieu ces derniers jours dans la partie nord du pays, où les zaidites sont bien implantés, notamment dans leur fief de Saada.

EDITORIAL

Par M. Saâdoune

LA LOI ET L'AGENDA

«L'Etat prend des mesures, en commençant par les questions prioritaires pour le citoyen, d'ordre économique et social (...). Les préoccupations politiques suivront et c'est le gouvernement qui décidera du moment opportun».

Le propos du ministre de l'intérieur, Dahou Ould Kablia, est limpide sur la manière dont le gouvernement voit les choses. Cela d'ailleurs se traduit par une série de mesures dont certaines font grincer des dents, tant elles sentent fort le populisme et l'improvisation.

Il n'y a rien de surprenant à voir le pouvoir agir dans cette direction puisqu'il croit que les Algériens n'ont pas de demandes politiques ; ou que les mesures à caractère social - et économique ? - qu'il prend tendraient à réduire l'importance de cette demande. Le diagnostic ou l'appréciation traduisent une vision très discutable.

Il n'est même pas nécessaire d'essayer de décortiquer la philosophie qui sous-tend ce genre d'assertion. Il faut admettre que cette vision existe et que cela fait partie du droit élémentaire d'avoir des convictions. Par contre, ce que M. Ould Kablia ne peut ignorer est que les droits légaux consacrés par la Constitution et les lois

ne sont pas subordonnés à la vision du monde du gouvernement et à son agenda.

Le gouvernement a toute latitude d'essayer de convaincre les Algériens qu'il s'occupe des questions économiques et sociales et que cela est la chose la plus importante à ses yeux ; cela ne lui octroie pas le droit de suspendre un droit légal. Créer un parti politique est une affaire de citoyens qui n'est pas tributaire des « priorités » du pouvoir politique. Il y a une loi qui fixe les conditions de création d'un parti, les pièces justificatives à fournir et l'autorité administrative chargée de recevoir le dossier et de délivrer l'agrément.

Formellement, il s'agit d'un processus administratif qui ne dépend pas d'un quitus politique du pouvoir, ni de sa disponibilité, ni de son emploi du temps. Aucun souci prioritaire de l'Etat ne doit donc permettre de justifier la suspension de fait de l'application de la loi.

La levée officielle de l'état d'urgence ne permet plus de masquer qu'on est devant une entrave à l'exercice d'un droit recon-

nu par les lois. Même s'il essaie de nuancer l'interdit de fait qui est opposé à des citoyens de créer leurs partis politiques, le ministre de l'Intérieur sera constamment dans l'impossibilité d'opposer un argument de droit convaincant.

Le gouvernement fait de la politique - ce qui est la moindre des choses - mais aucune politique ne peut être fondée sur le non-respect de la loi. Ni la Constitution ni les lois ne soumettent le droit des Algériens de créer des partis ou des associations à un agenda gouvernemental particulier. Aucune loi n'est faite pour n'être appliquée que quand le gouvernement le veut bien. Les questions prioritaires d'ordre économique et social, qui sont mises en avant par le gouvernement, ne peuvent servir d'argument ou de justification à la non-application de la loi.

Il n'est pas inutile de rappeler que le respect de la forme de la loi est primordial car il préjuge sur le fond. L'application de la loi - de toutes les lois - est une obligation permanente. Et il faudra sans doute le rappeler avec vigueur à chaque fois qu'un responsable laisse entendre que l'exercice des libertés et des droits reconnus par la Constitution n'est pas une priorité et qu'il peut de ce fait être suspendu... Jusqu'à ce qu'il veuille bien.